

Projet Educatif De Territoire et Plan Mercredi de la Ville de L'Haÿ-les-Roses

LE CONTEXTE TERRITORIAL	3
I. Présentation de la commune de l'Hay les Roses en quelques mots	3
II. Les projets de développement en cours	6
1. CŒUR DE VILLE : Un nouveau lieu de vie pour tous.....	6
2. LOCARNO : Un centre-ville élargi, culturel et convivial.....	6
3. LALLIER : Un pôle de vie animé.....	7
4. PAUL HOCHART : Une entrée de ville repensée et attractive	7
5. VALLÉE-AUX-RENARDS : Une requalification complète du quartier	7
III. Les principales données sociodémographiques de la commune	8
1. Données générales	8
2. Les 3-17 ans - Démographie et scolarisation.....	9
IV. Les principaux équipements et dispositifs socio-éducatifs sur la commune.....	11
1. Les établissements scolaires et périscolaires du territoire	11
2. Des écoles en géographie prioritaire.....	12
3. Accueils de loisirs.....	12
4. Les structures jeunesse	12
5. Les dispositifs socio-éducatifs	13
6. Les équipements socio-culturels et sportifs.....	15
OBJECTIFS ET MISE EN ŒUVRE DU PEDT ET PLAN MERCREDI 2023-2026	16
I. Préambule	16
II. Modalités d'élaboration du PEDT/Plan Mercredi.....	16
1. Méthodologie d'élaboration	16
2. Les étapes d'élaboration	17
III. Synthèse du diagnostic partagé.....	23
IV. Public visé	26
V. Axes structurants du Projet Educatif De Territoire/ Plan Mercredi 2023-2026.....	28
1. Amener à la réussite de tous les enfants et de tous les jeunes par une synergie des acteurs	28
2. Éveiller la curiosité et accompagner le développement de l'enfant et du jeune.....	29
3. Participer à la construction du citoyen de demain.....	29
MODALITÉS PRATIQUES DU PEDT/ PLAN MERCREDI.....	34
I. La journée de l'enfant en période scolaire.....	34
1. Description d'une journée type.....	34
2. L'organisation des différents temps d'accueil.....	35

II. Accueils de loisirs : Mercredi (Plan Mercredi) et Vacances scolaires	43
1. Objectifs des accueils de loisirs dans le cadre du plan Mercredi	43
2. L'organisation d'une journée complète de centre le Mercredi dans le cadre du Plan Mercredi.	43
3. L'organisation d'une journée d'accueil pendant les vacances	44
4. Les principes organisationnels mis en place les Mercredis (plan Mercredi) et pendant les Vacances.....	45
5. La journée type Mercredi (Plan Mercredi) et Vacances Scolaires	48
III. Les séjours pour les 6-12 ans	49
IV. L'accueil des enfants en situation de handicap.....	50
V. Tarification appliquée sur les différents accueils.....	52
VI. Les accueils proposés aux jeunes de 11 à 17 ans	53
1. Organisation du service Jeunesse.....	53
2. Objectifs Service Jeunesse.....	53
3. Organisation spatiale du service jeunesse	55
4. Accueil jeunes –11/17 ans.....	55
5. Séjours	60
6. Un service d'information jeunesse.....	62
7. L'équipe	63
8. Horaires d'ouverture de la structure.....	64
MISE EN ŒUVRE DU PEDT/ Plan Mercredi	65
I. Les instances de suivi, d'animation et de pilotage du PEDT/ Plan Mercredi	65
1. Création d'un comité de pilotage et d'un comité technique	65
2. Fonctionnement des différents comités	67
II. Les autres espaces de concertation : lieux d'échanges complémentaires	67
III. Le Partenariat au cœur du PEDT/ Plan Mercredi	68
1. Objectifs du partenariat	68
2. Liste non exhaustive des acteurs identifiés.....	69
IV. Évaluation du Projet	71
1. Le cadre évaluatif	71
2. La démarche évaluative.....	71
3. Les questions évaluatives	72
ANNEXES	88
PROJET PEDAGOGIQUE DES ACCUEILS PERI ET EXTRASCOLAIRES	88
REFERENTS PEDT/ Plan Mercredi	104

LE CONTEXTE TERRITORIAL

I. Présentation de la commune de l'Haÿ les Roses en quelques mots

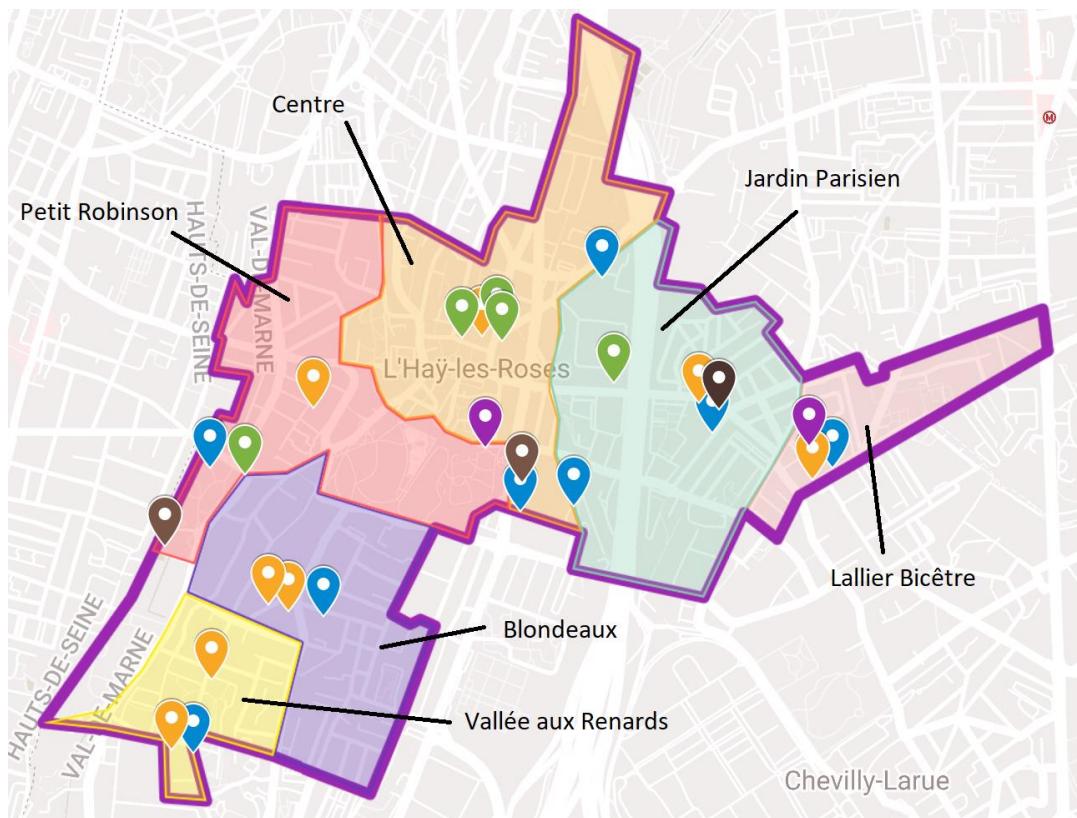
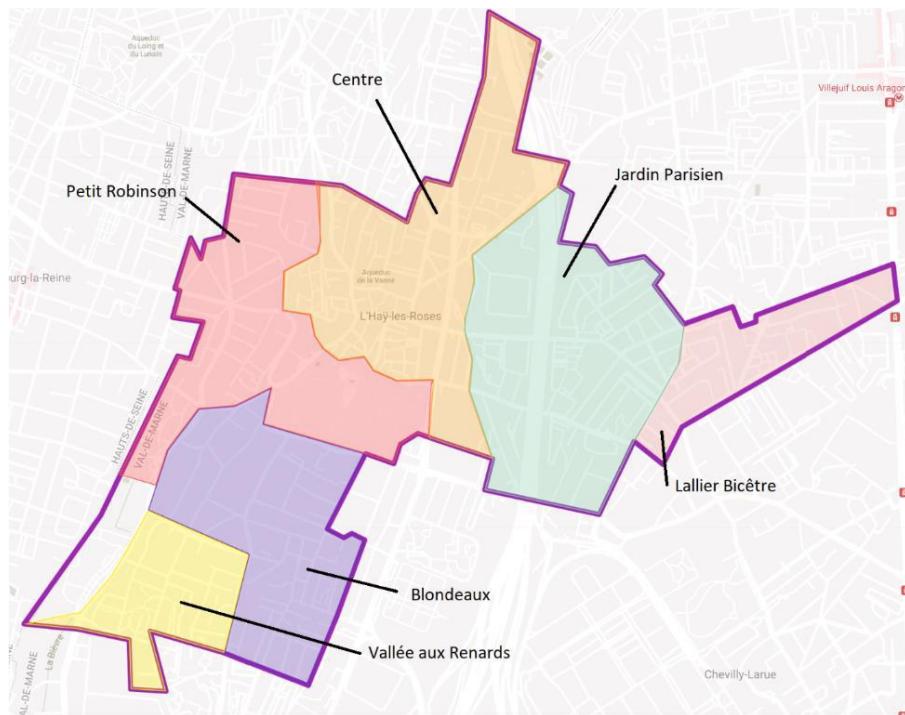
L'Haÿ-les-Roses est située dans le département du Val-de-Marne, en région Île-de-France. Elle fait partie de la Métropole du Grand Paris et se trouve à environ 11 km au sud de Paris. La ville s'étend sur une superficie d'environ 3,61 km²

L'Haÿ-les-Roses est une ville proche du cœur de Paris (seulement à 10 km de Paris Notre-Dame), riveraine avec les villes de Villejuif, Chevilly-Larue, Fresnes et Bourg-la-Reine.

La présence d'une Roseraie créée en 1894 par Jules Gravereaux, a valu à la commune de L'Haÿ de devenir en 1914 L'Haÿ-les-Roses. Aujourd'hui, de renommée mondiale, La Roseraie compte 3300 espèces et variétés différentes de roses. Elle est gérée par le Conseil départemental du Val-de-Marne.

L'Haÿ-les-Roses offre également plusieurs autres espaces verts, dont le parc départemental de la Bièvre et le parc de l'Aqueduc de la Vanne, ainsi que des équipements sportifs et culturels, tels que la piscine municipale, la médiathèque et le théâtre. En termes de transports, la ville est desservie par plusieurs lignes de bus, ainsi que par la ligne B du RER, permettant de rejoindre rapidement Paris et d'autres communes de la région. L'Haÿ-les-Roses bénéficie également d'une bonne accessibilité routière grâce à la proximité de l'autoroute A86 et de la route nationale N20.

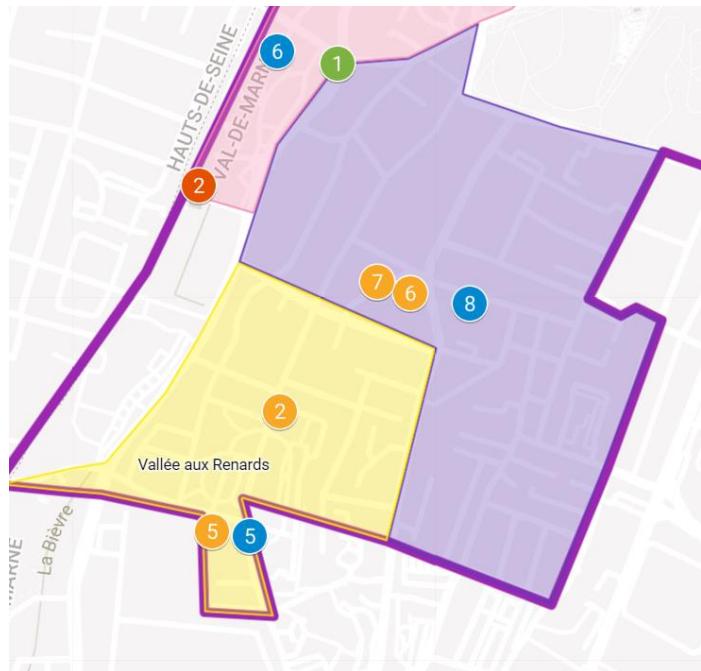
Le territoire est divisé en 6 quartiers : Les Blondeaux, Le Centre, Le Jardin Parisien, Lallier-Bicêtre, Le Petit Robinson et La Vallée-aux-Renards. Deux quartiers sont classés politique de la Ville et une attention particulière est portée vers les publics les plus fragiles. Le territoire est régi par des conseils de quartier qui se réunissent régulièrement afin de participer à la démocratie ainsi que la vie en collectivité et des actions autour de celle-ci. Cette ville est jumelée à deux villes (Bad Hersfeld en Allemagne et Omagh en Irlande du Nord).



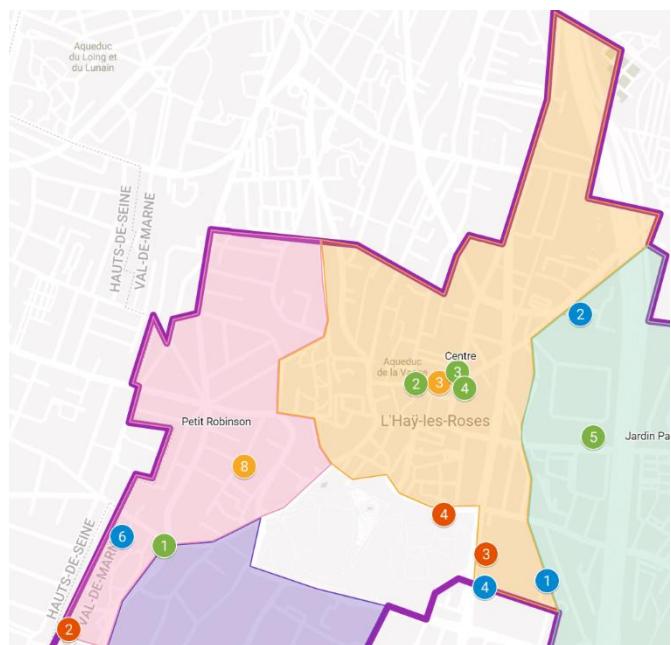
-  Écoles primaires
 -  Structures sportives
 -  Structures culturelles
 -  Structures Jeunesse
 -  Réussite éducative
 -  Collège

- Quartier Vallée aux Renards et Blondeaux

- 2 École élémentaire de la Vallée aux Renards
- 5 École maternelle de la Vallée aux Renards
- 6 École élémentaire des Blondeaux
- 7 École maternelle des Blondeaux
- 5 Gymnase de la Vallée aux Renards
- 8 Piscine
- 1 Moulin de la Bièvre

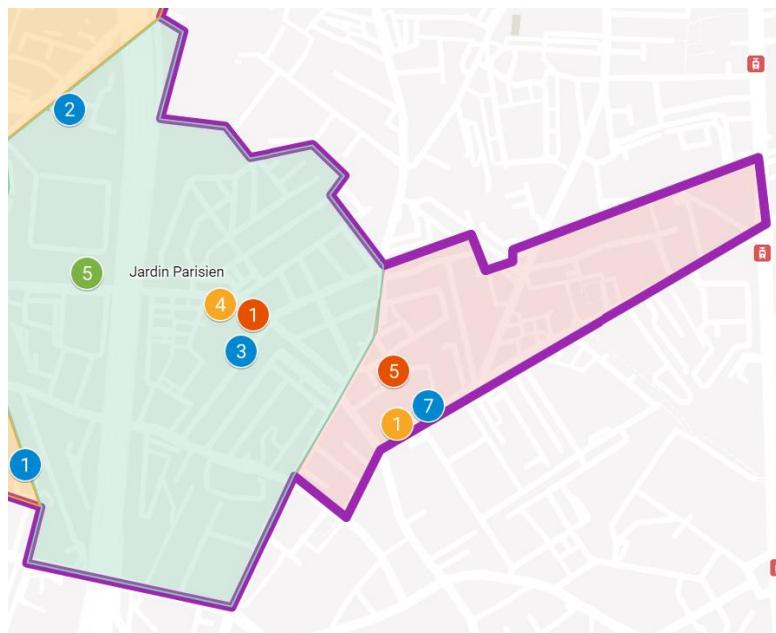


- Quartier Petit Robinson et Centre



- 2 Collège Pierre de Ronsard
- 3 Collège Chevreul
- 4 Service Municipal de la jeunesse
- 3 École élémentaire du Centre/Roseraie
- 8 École maternelle des Garennes
- 1 Moulin de la Bièvre
- 2 Auditorium
- 3 Conservatoire
- 4 Cinéma La Tournelle
- 5 Bibliothèque George SAND
- 1 Stade Municipal L'Haÿette
- 2 Stade Evelyne GERARD
- 4 Gymnase Chevreul
- 6 Gymnase Ronsard

- Quartier Jardin Parisien et Lallier



- ⑤ Maison de quartier de Lallier
- ① Réussite éducative
- ① Stade Municipal L'Haÿette
- ② Stade Evelyne GERARD
- ③ Gymnase du Jardin Parisien
- ⑦ Gymnase LALLIER
- ① Groupe scolaire de LALLIER
- ④ Groupe Scolaire du Jardin Parisien
- ⑤ Bibliothèque George SAND

II. Les projets de développement en cours

Depuis 2014, la Ville de L'Haÿ-les-Roses s'est attachée à concevoir et mettre en œuvre cinq grands projets de rénovation urbaine pour améliorer la qualité de vie de ses habitants.

1. CŒUR DE VILLE : Un nouveau lieu de vie pour tous

Le projet Cœur de ville a pour objectifs de créer :

- Un centre-ville revitalisé moderne et attractif, culturel et animé, qui profite à tous les L'Haÿssiens
- Un lieu pensé dans sa globalité et ancré dans son territoire pour qu'il puisse rayonner sur l'ensemble des quartiers
- Un quartier vivant, sûr et agréable, mixant logements (136 logements), emplois et services de proximité

2. LOCARNO : Un centre-ville élargi, culturel et convivial

Le projet Locarno comprend :

- 340 logements
- Une médiathèque nouvelle génération (ouverture à l'été 2026) avec un jardin paysager dédié et aménagé pour profiter de la culture en extérieur

- Un réaménagement du boulevard de la Vanne en véritable coulée verte
- Une Halle de marché
- Réfection du parking extérieur de 70 places

3. LALLIER : Un pôle de vie animé

Le futur quartier de Lallier sera complètement réhabilité avec :

- Environ 780 logements
- un nouveau groupe scolaire de 25 classes
- un relais-mairie pour l'accès aux services publics
- un relais-bibliothèque pour un accès culturel de proximité
- un relais-poste
- la maison de la jeunesse et de la solidarité hébergeant un Bureau d'information jeunesse (BIJ)
- des salles de quartier polyvalentes pouvant accueillir les associations

4. PAUL HOCHART : Une entrée de ville repensée et attractive

L'entrée de Ville sera complètement repensée avec :

- Environ 900 logements au sein d'immeubles de R+2 à R+16.
- Un groupe scolaire et un gymnase (ouvert en septembre 2023)
- Un parking public souterrain d'une centaine de places
- Une résidence de service pour les seniors
- Une salle publique polyvalente

5. VALLÉE-AUX-RENARDS : Une requalification complète du quartier

La requalification du quartier comprend :

- Démolition de 125 logements et réalisation de 276 logements
- Recomposition des espaces publics, avec le réaménagement de 9 700 m² d'espaces verts et la création d'une promenade publique à circulation douce traversant le quartier et l'ouvrant sur la Vallée de la Bièvre
- Revitalisation du pôle commercial, avec la création de nouveaux commerces de proximité
- Création de 315m² de commerces de proximité
- 4500m² de promenade publique à circulation douce

Ainsi, dans tous ces projets, la Ville se dote de nouveaux équipements publics modernes et repensés, d'espaces publics agréables et accueillants, d'une nouvelle vitalité commerciale et d'une offre de logement.

III. Les principales données sociodémographiques de la commune

1. Données générales

L'Haÿ-les-Roses compte 30 964 habitants au 1^{er} janvier 2018 (chiffre de l'INSEE).

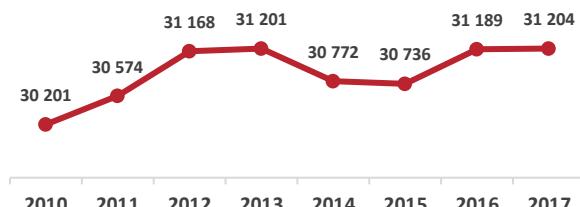
La population de l'Hay-Les-Roses est composée principalement d'employés et ouvriers (42.2% de la population), viennent ensuite les cadres et professions intellectuelles supérieurs (26.9%), les professions intermédiaires, elles, représentent le dernier tiers (24.8%) enfin une très faible part d'artisans et d'agriculteurs exploitant également la ville (4.2%).

La commune a un profil socio-économique favorable au vu de la part importante de cadres et professions supérieures (17 % contre 12 % dans l'EPT, 9 % en France). Toutefois, des disparités sont constatées selon les quartiers, avec des populations plus fragiles à l'Est (Lallier – Paul Hochart) de la commune où plus de 40 % de la population n'est pas diplômée du baccalauréat.

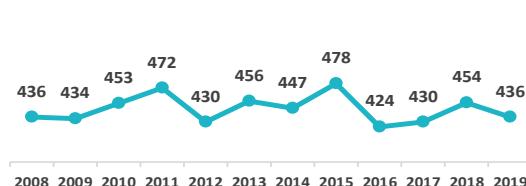
Depuis 2010, la Ville connaît un **léger accroissement** de la population de L'Haÿ-les-Roses (+3 %) résultant d'un **solde naturel positif** (= nombre de naissances supérieur au nombre de décès) avec des **disparités territoriales visibles entre les quartiers** : une hausse de la population supérieure à 10 % pour le quartier Lallier alors que la population du Jardin Parisien est en diminution de plus de 10%.

Au niveau de la pyramide des âges, la commune a **une part de 0-14 ans importante**, comme dans l'EPT et le département : 20 % contre 18 % en France.

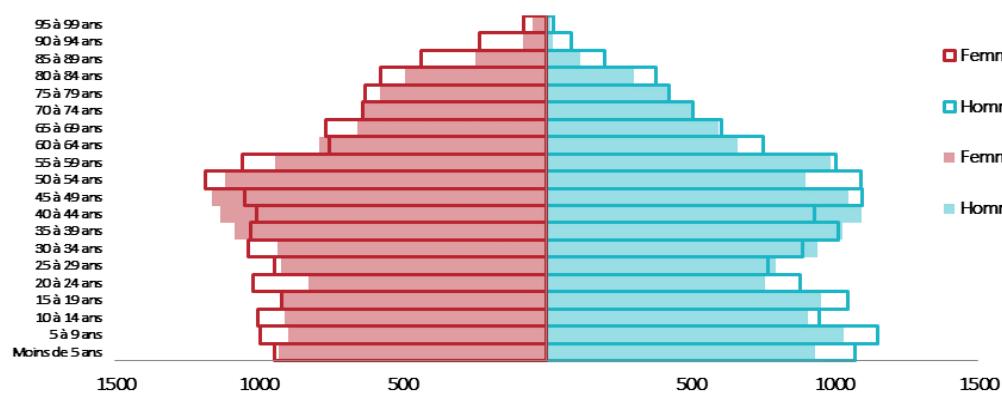
Évolution annuelle de la population depuis 2010



Les naissances enregistrées de 2008 à 2019



Pyramide des âges de la population



2. Les 3-17 ans - Démographie et scolarisation

La Ville est caractérisée par une population jeune, comme dans l'EPT (21 % de 3-17 ans) et en constante augmentation : + 12% pour les 3-5 ans et + 16% pour les 6-10 ans entre 2007 et 2017. Les jeunes enfants sont principalement domiciliés au Sud et à l'Est de la ville

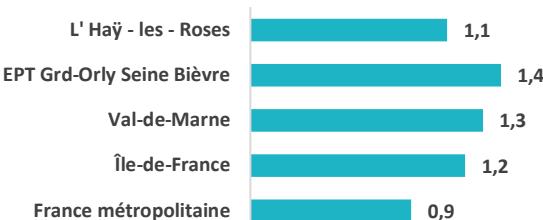
Il est possible de remarquer une présence de jeunes adultes (18-29 ans) contrastée en fonction des tranches d'âges :

- Une part de 18-24 ans similaire à la moyenne départementale (9%) et légèrement supérieure à la moyenne nationale (8 %)
- Une part de 25-29 ans moindre comparée aux autres territoires : 5 % à L'Haÿ-les-Roses, contre 7 % dans l'EPT et le département, une situation qui peut potentiellement s'expliquer par le départ pour un premier emploi, pour l'accès au logement, pour des questions de mobilité...

La Ville est composée d'une part particulièrement importante de jeunes vivant chez les parents : 82 % des 15-24 ans et 29 % des 25-29 ans, un chiffre plus élevé que dans les territoires de comparaison pouvant indiquer des difficultés d'accès au logement.

Le taux de scolarisation est, quant à lui, élevé pour l'ensemble des tranches d'âges, comparé aux autres territoires : par exemple, 66 % des 18-24 ans sont scolarisés contre 60 % dans l'EPT, 53 % en France.

Indice de jeunesse*



Source : INSEE 2017

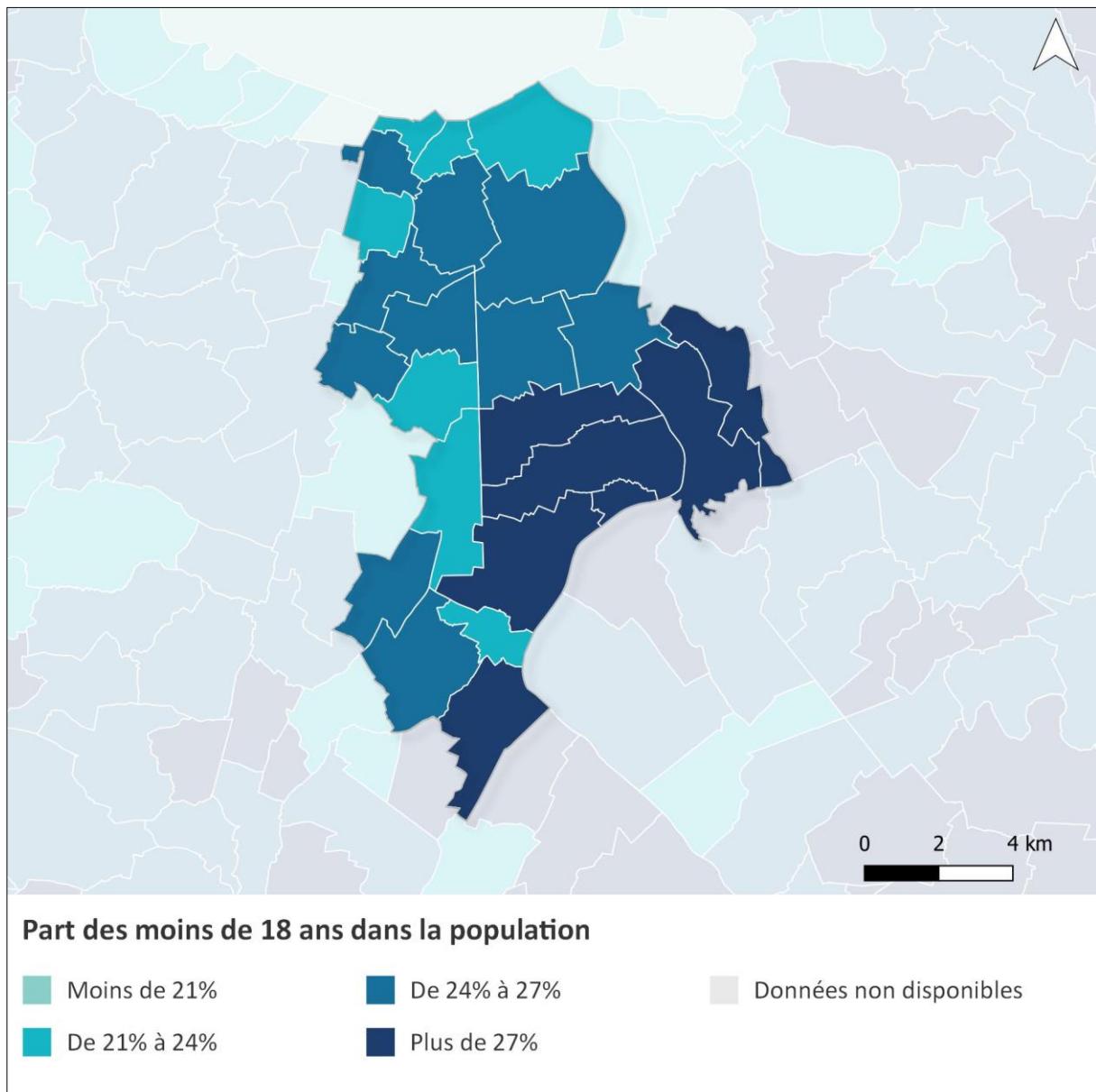
En 2017, on comptait pour L'Haÿ-les-Roses 1,1 personne(s) de moins de 20 ans pour 1 personne de plus de 60 ans.

Evolution de la population non-scolarisée par niveau de diplôme

	2007	2012	2017 (nb)	2017 (%)	Evol. 2007- 2017
Sans dipl. ou brevet	7 059	10 029	9 387	26%	+33%
CAP-BEP	3 635	3 599	3 870	18%	+6%
BAC	3 291	3 853	3 413	16%	+4%
Enseignement sup.	6 893	8 046	8 832	41%	+28%

Évolution des 3-17 ans

	2007	2012	2017 (nb)	2017 (%)	Evol. 2007- 2017
Sans dipl. ou brevet	7 059	10 029	9 387	26%	+33%
CAP-BEP	3 635	3 599	3 870	18%	+6%
BAC	3 291	3 853	3 413	16%	+4%
Enseignement sup.	6 893	8 046	8 832	41%	+28%



Au niveau des familles, on remarque que 47.1% des ménages sont des couples avec des enfants, il y a également 32% de couples sans enfants et enfin 21% de familles monoparentales sur la commune de l'Hay-Les-Roses. Les familles monoparentales sont essentiellement situées dans les quartiers Vallée aux Renards, de Lallier et Paul Hochart. Le nombre de familles monoparentales en augmentation dans la commune avec + 21 % entre 2007 et 2017.

La moyenne d'enfants par couples est de 1 enfant par famille avec 40% des familles sans enfants, 47.3% des familles ont entre 1 et 2 enfants et 12.7% des familles de la commune de l'Hay-Les-Roses comptent 3 enfants ou plus.

En synthèse, la ville est marquée par sa diversité sociale, culturelle et générationnelle, qui fait sa richesse et sa singularité. Cependant, elle doit également faire face à des défis éducatifs importants, liés à l'hétérogénéité des publics scolaires, aux difficultés sociales de certains quartiers, aux disparités entre les différents publics et quartiers de la Ville.

IV. Les principaux équipements et dispositifs socio-éducatifs sur la commune

1. Les établissements scolaires et périscolaires du territoire

La Ville est constituée des établissements scolaires et accueils péri et extrascolaires suivants :

TYPE de STRUCTURE	NOM et ADRESSE de la STRUCTURE
ECOLES	
Ecole Elementaires	
École du Centre	15 rue des Jardins
École Jardin parisien A	26 rue Jules Ferry
École Jardin parisien B	26 rue Jules Ferry
École de la Vallée aux Renards	Rue Roger Salengro
École Lallier	27 rue Paul Hochart
École Les Blondeaux	80 rue de Chalais
Ecole maternelles	
École du Centre, la Roseraie	17 rue des Jardins
École Jardin parisien	26 rue Jules Ferry
École Les Garennes	35 rue du 8 Mai 1945
École de la Vallée aux Renards	4 rue Marc Sangnier
École Lallier 1	29 rue Paul Hochart
École Les Blondeaux	8 rue des Ecoles
Groupe scolaire	
Groupe Scolaire Geneviève de Gaulle-Anthonioz	
COLLEGES	
Collège Eugène Chevreuil	137 boulevard Paul Vaillant Couturier
Collège Pierre de Ronsard	22 avenue Flouquet
ALSH	
Ecole maternelle de la Vallée aux Renards	Rue Léon Blum
Ecole maternelle de la Roseraie	17 rue des Jardins
Ecole maternelle Lallier	37 rue Paul Hochart
Accueil de loisirs Simone Veil	2 rue des Iris
Ecole maternelle des Blondeaux	Rue des écoles

Ecole maternelle des Garennes	2 rue du 8 mai 1945
Ecole élémentaire de la Vallée aux Renards	Rue Léon Blum
Ecole élémentaire du Centre	17 rue des Jardins
Ecole élémentaire Lallier	29 rue Paul Hochart
Ecole élémentaire des Blondeaux	Rue des écoles
Centre Simone Veil (écoles élémentaires du Jardin parisien A et B)	2 rue des Iris
Accueil de loisirs Marc Méchain	73 rue avenue Larroumès
Accueil de loisirs Geneviève de Gaulle-Anthonioz	
Accueils pour les jeunes	
Service Municipal Jeunesse	34 bis rue des Tournelles
Maison des Jeunes et de la Solidarité	111-113 rue Paul Hochart

2. Des écoles en géographie prioritaire

Un certain nombre d'établissements sont dans le réseau « REP » et « REP+ », réseau de l'éducation prioritaire porté par l'Education Nationale. A ce titre, ils bénéficient de moyens supplémentaires, parmi lesquels le dédoublement des classes de CP et CE1 et le Programme de Réussite Educative.

3. Accueils de loisirs

Pendant les vacances scolaires, l'accueil des enfants est organisé dans différents accueils de loisirs sur la Ville : maternels et élémentaires (cf lieux précités). Les centres sont déclarés auprès de la SDJES et déclinent un projet pédagogique à chaque vacance. Les projets sont réfléchis individuellement, puis mis en commun lors des réunions afin d'avoir des activités passerelles entre les tranches d'âge et permettre l'organisation de temps forts. A chaque vacance, l'équipe travaille sur un thème général comprenant des sous-thèmes. Cela permet d'intégrer un fil conducteur à l'ensemble des animations afin de susciter l'intérêt. L'IFAC (qui a en charge le périscolaire) privilégie une « démarche d'exploration » sur les temps de vacances. Plus précisément, la démarche consiste, à conceptualiser une période d'animation comme pourrait l'être un évènement. Au-delà du besoin de fournir des informations essentielles à l'usager, le but de la manœuvre est de l'embarquer dans l'univers projeté, de donner le ton en sortant de la routine du programme et de la logistique d'inscription. Le principe est d'adosser des univers à des œuvres littéraires.

4. Les structures jeunesse

A noter que la Ville, en complément des accueils de loisirs pour les plus jeunes, met en place de nombreuses animations à destination des 11/17 ans dans les salles de quartiers et structures sportives de la ville. Tout au long de l'année des ateliers du soir sont proposés aux jeunes (11/25 ans) durant lesquels ils peuvent se retrouver et pratiquer différentes activités sportives ou de loisirs. Pendant les vacances scolaires, des sorties quotidiennes ainsi que des séjours viennent compléter les activités proposées. La municipalité via son Point Information Jeunesse (PIJ) met également en place un service pour les 16/25 ans (pour les titulaires de la carte jeune) d'aide aux projets autonomes (dispositif Initiatives Jeunes) dans plusieurs

domaines : solidarité, humanitaire, engagement citoyen, culturel ou sportif et projets professionnels ...

En moyenne, le service jeunesse accueille chaque soir entre 10 et 15 jeunes, une trentaine le mercredi. Pendant les vacances, la Ville décompte environ 350 présences jeunes avec une moyenne de 40 jeunes par jour.

Par ailleurs, en matière d'insertion sociale et professionnelle, la Mission Locale accueille les jeunes de 16 à 25 ans lors de rendez-vous individuels ou d'ateliers collectifs pour les accompagner dans leurs démarches.

5. Les dispositifs socio-éducatifs

➤ Séjours

En parallèle des accueils de loisirs, la Ville propose des séjours en direction des enfants et des jeunes pendant les vacances d'hiver et d'été. Ces séjours sont conçus comme de véritable outil éducatif favorisant la découverte, l'épanouissement des jeunes générations et la construction de projets.

Les séjours estivaux de L'Haÿ-les-Roses sont devenus un rendez-vous pour les familles. L'objectif partagé avec la collectivité est de faire profiter de ces moments d'évasion les enfants ne partant pas en vacances et étant inscrits tout l'été au sein des accueils de loisirs.

Organisés au cours des vacances d'été, les séjours clôturent l'année scolaire et signent une véritable ambiance vacances. Espace hors du quotidien, ils offrent la possibilité de vivre de nouvelles aventures dans une organisation temporelle plus souple et avec un lien collectif plus fort. Le vivre ensemble prend ici tout son sens car il est l'essence même de cette expérience. Le groupe évolue tout au long du séjour par l'organisation de la vie en collectivité et des activités. 24h/24h avec ses copains et ses animateurs c'est apprendre à mieux connaître les autres et à mieux se connaître soi-même.

Cette expérience est bénéfique pour :

- ✓ Le développement de l'autonomie et la confiance en soi.
- ✓ L'apprentissage des valeurs essentielles à la vie en collectivité.
- ✓ La valorisation des progrès observés sur le temps du séjour.
- ✓ L'élargissement des connexions sociales (rencontres d'enfants ne provenant pas du même quartier).
- ✓ L'acquisition de nouveaux savoirs et aptitudes.

En 2022, 94 enfants ont profité des séjours organisés par la Ville.

➤ La Réussite Educative

Le service de Réussite Educative, porté par la Caisse des Ecoles, comporte 2 dispositifs :

- ❖ Le Programme de Réussite Educative (PRE)

Mis en place en 2005 sur la ville de L'Haÿ-les-Roses, le « PRE » vise à remédier à un ensemble de difficultés rencontrées par des mineurs de 2 à 16 ans, en leur proposant un suivi

personnalisé à travers le « parcours de réussite éducative ». En 2022, le PRE a suivi environ 80 parcours pour 45 familles.

❖ **L'Accompagnement à la Scolarité (ACS)**

Créé en 1996, le contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) dont les principes ont été fixés par la Charte nationale de l'accompagnement à la scolarité de 2001, est partenaire de l'école et des structures concourant à la coéducation des enfants en lien avec les parents. C'est un dispositif partenarial, hors temps scolaire, qui s'adresse aux enfants du CP à la terminale.

Le dispositif d'accompagnement à la scolarité, dans le cadre de la Réussite Educative est déployé par la Caisse des écoles de L'Haÿ-les-Roses par marché public passé avec l'IFAC. Il répond aux attentes de la Charte Nationale de l'Accompagnement à la Scolarité en proposant des actions qui au-delà de la scolarité ont pour objectif de créer ou faciliter une ouverture au monde, à la citoyenneté et à la connaissance du territoire pour les enfants et les collégiens de la ville. Ce dispositif a profité en 2022 à 408 enfants et jeunes dont 41% d'élémentaire. Ses orientations sont débattues dans le cadre du Comité de Pilotage CLAS, auquel sont associés les établissements scolaires du primaire et du secondaire, la CAF, l'Education nationale.

En complément, des ateliers CP sont déployés 2 jours par semaine à la Vallée aux Renards, au Jardin Parisien et à Lallier pour un total de 35 enfants.

➤ **Etudes surveillées**

Dans chaque école élémentaire, l'association Étudions met en place des études le lundi, mardi et jeudi soir. Les études sont ouvertes à tous les enfants scolarisés et se déroulent dans les salles de classes des écoles élémentaires. Les études ont une finalité sociale et civique : elles répondent à un besoin familial et social d'accompagnement des enfants. En 2022, au moins une étude a été proposée par école sur la Ville chaque soir.

➤ **Dispositifs de l'Education Nationale**

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) sont organisées dans toutes les écoles sur le temps de midi. Elles visent soit à aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, soit à les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer toute autre activité prévue par le projet d'école.

Les collèges mettent en œuvre également des dispositifs d'accompagnement individuel ou collectif.

➤ **Lieux d'apprentissage de la citoyenneté**

Sur la Ville, l'apprentissage de la citoyenneté va s'accompagner au quotidien au niveau des projets d'écoles, au sein des centres de loisirs, de l'accueil jeunes, des activités en direction des jeunes au sein du service jeunesse, etc. Il s'agit dans ces différents lieux de découvrir les institutions, de travailler sur le respect des autres, sur les modalités d'expression citoyenne. La création d'un Conseil Municipal des Enfants et d'un Conseil Municipal des Jeunes s'inscrivent dans cette démarche. En effet, c'est un outil de citoyenneté démocratique qui vise une partie de la population afin de participer à la gestion des affaires de la Cité. Les jeunes conseillers doivent agir sur leur environnement en étant des acteurs dans la mise en œuvre de projets communs.

6. Les équipements socio-culturels et sportifs

➤ **Offre culturelle**

La Ville et ses partenaires proposent une offre de qualité et diversifiée dans les domaines du théâtre, de la musique, de la danse et des arts visuels.

La Ville dispose également d'établissements socio-culturels communaux tels que la Bibliothèque George Sand, l'Espace culturel Dispan de Floran ; mais également d'équipements communautaires tels que le conservatoire à rayonnement départemental et le cinéma.

En complément de la programmation de la saison culturelle, la Ville met en œuvre des actions de médiation qui permettent de faire découvrir les équipements, les acteurs culturels, de comprendre les œuvres, de donner envie de les découvrir.

Cette action s'adresse notamment au public scolaire. En 2022/2023, près de 1800 élèves d'élémentaire ont bénéficié d'une représentation d'un spectacle à l'Espace culturel, 49 classes d'élémentaires ont participé à des actions culturelles autour du spectacle vivant sur le temps scolaire (ateliers danse, théâtre.) 113 classes d'élémentaires ont bénéficié de 330 séances animées par les bibliothécaires, à la bibliothèque ou dans leur classe.

➤ **Offre sportive**

Divers équipements sportifs existent sur le territoire : complexes sportifs, stades, gymnases, piscine intercommunale.

L'offre sportive disponible pour les enfants et les jeunes sur le territoire est donc variée et couvre un grand nombre de disciplines. Elle est proposée par différents acteurs :

- La piscine (équipement communautaire) : la Ville propose à tous les enfants du CP au CM2 1 cycle d'aisance aquatique et savoir nager
- Les associations du territoire

L'offre culturelle, tout comme l'offre sportive contribuent à l'ouverture au monde et l'éducation des enfants et des jeunes du territoire.

OBJECTIFS ET MISE EN ŒUVRE DU PEDT ET PLAN MERCREDI 2023-2026

I. Préambule

La municipalité de L'Haÿ-les-Roses a souhaité élaborer un projet éducatif de territoire ambitieux, qui permette de renforcer l'offre éducative existante, de favoriser la réussite de tous les élèves, et de renforcer les liens entre les différents acteurs éducatifs du territoire. Ce projet a pour objectif de proposer une réponse globale et cohérente aux défis éducatifs de notre temps, en mettant en place des actions innovantes, adaptées aux besoins des publics et aux spécificités locales.

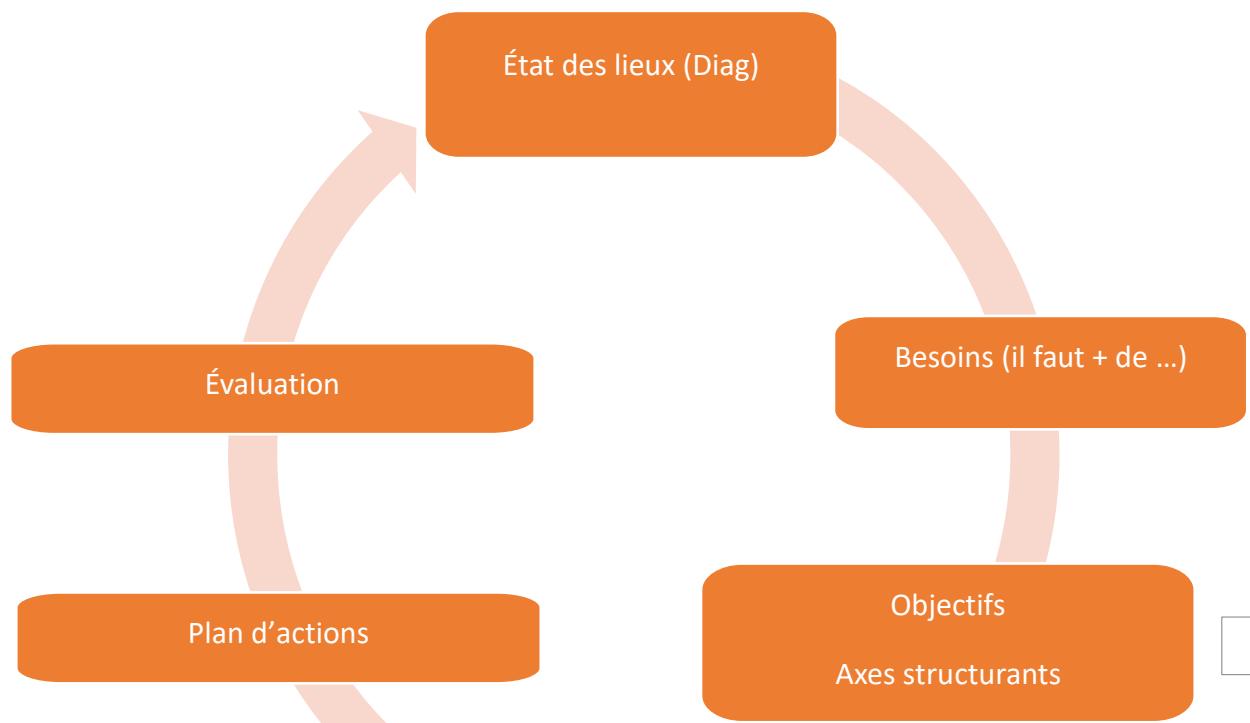
Pour ce faire, ce projet éducatif de territoire s'appuie sur une démarche participative, qui a permis, permet et permettra d'associer l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire (parents d'élèves, enseignants, associations, institutions, etc.) à la réflexion et à la mise en œuvre des actions. Il s'agit de coconstruire un projet éducatif qui réponde aux attentes de chacun, et qui puisse être porté collectivement.

En somme, ce projet éducatif de territoire a pour vocation de donner une nouvelle impulsion à l'éducation sur le territoire de l'Haÿ-les-Roses, en proposant une vision partagée, innovante et ambitieuse de l'éducation. Il s'inscrit dans une démarche de mobilisation collective, qui permettra à chaque acteur éducatif de contribuer à la réussite de tous les enfants et jeunes de la ville.

II. Modalités d'élaboration du PEDT/Plan Mercredi

1. Méthodologie d'élaboration

L'élaboration du PEDT/Plan Mercredi repose sur une démarche mis en œuvre tout au long de l'année 2023 et complémentaire de la construction de l'Analyse des Besoins Sociaux et de la Convention Territoriale Globale qui ont eu lieu en 2022. Elle s'est construite en différentes étapes décrites dans le schéma suivant :



2. Les étapes d'élaboration

L'élaboration du PEDT/PLAN Mercredi a été réalisée en 3 phases :

- **Un 1^{er} comité de pilotage** a eu lieu en Mars 2023. Ce dernier a permis de valider la démarche d'élaboration et les 3 axes prioritaires du PEDT/Plan Mercredi
- La période de Mars à Octobre 2023 a permis **d'identifier les besoins** et d'élaborer un **diagnostic partagé** (présenté ci-après). Ce dernier s'appuie sur les éléments démographiques et statistiques (présentés au point I) de l'Analyse des Besoins Sociaux et de la Convention Territoriale Globale et des rencontres d'acteurs. Par ailleurs, la Ville a réalisé des entretiens semi-directifs avec l'ensemble des directions d'école, des responsables périscolaires et des services de la Ville. En outre, un questionnaire a été rempli par 9 directeurs d'école. La Ville a également diffusé des questionnaires à l'ensemble des associations de la Ville. 17 d'entre elles ont répondu.
- **Un 1^{er} comité technique a eu lieu le 16/11/23.** Ce dernier a regroupé une trentaine d'acteurs éducatifs (IEN, Directeurs d'écoles, Principaux de collège, Monde associatif, Services de la Ville, IFAC). L'objectif du comité technique était triple : rappeler les enjeux du PEDT/Plan Mercredi, permettre une interconnaissance et une mobilisation des acteurs et déterminer des objectifs opérationnels et un plan d'actions. Ce comité technique s'est organisé sous forme de trois ateliers. Chaque participant devait sur les trois axes du PEDT/ Plan Mercredi indiquer les objectifs opérationnels associés et les actions existantes à pérenniser ou les actions à créer. Chacun passait 20 minutes par axe et ensuite 30 minutes de compléments sur les 3 ateliers. Une vraie dynamique de travail commune s'est créée entre les acteurs. Il y a eu un retour très positif des acteurs sur la concertation mise en place.
- **Un 2^{ème} comité de pilotage** en Novembre 2023 a validé les objectifs opérationnels et le plan d'actions.

Ainsi, l'ensemble des parties prenantes a été concerté via divers canaux présentés ci-dessus. Par ailleurs, la Ville s'est appuyée sur les instances de réflexion existantes tels que les rencontres périscolaires, les réunions de coordination Ville/IFAC, les réunions interservices Population, les réunions d'équipes opérationnelles (directeurs périscolaires, ATSEM, Jeunesse).

Au-delà de cette concertation, la Ville a envoyé 2 questionnaires relativement proches avec un à destination des différentes associations sur le territoire et un à destination des écoles de la ville.

En voici une synthèse des différents retours :

➤ Nombre de participation :

16 associations et 8 écoles

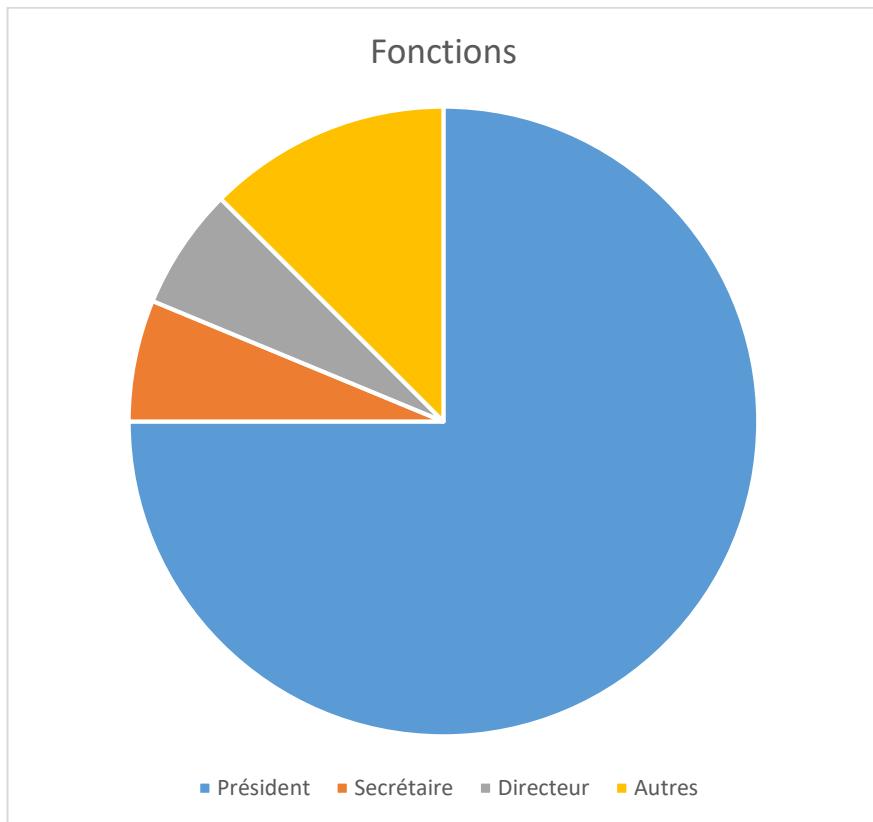
➤ Noms des associations

- Les Apis D'or
- AMVB
- Cuba y Salsa
- BUI (association Dragon Poker club)
- Canal HANDBALL
- ABPI
- U DANCE SHOOL
- Association « 5 août 92 »
- CAL ÉCOLE D'ARTS MARTIAUX DE L'HAÏ-LES-ROSES
- Association LES TROUP'ADOUR
- ABPI
- CAL FOOTBALL
- MAHDI
- Compagnie théâtrale du Moulin
- Le Souvenir Français
- Cal Karaté

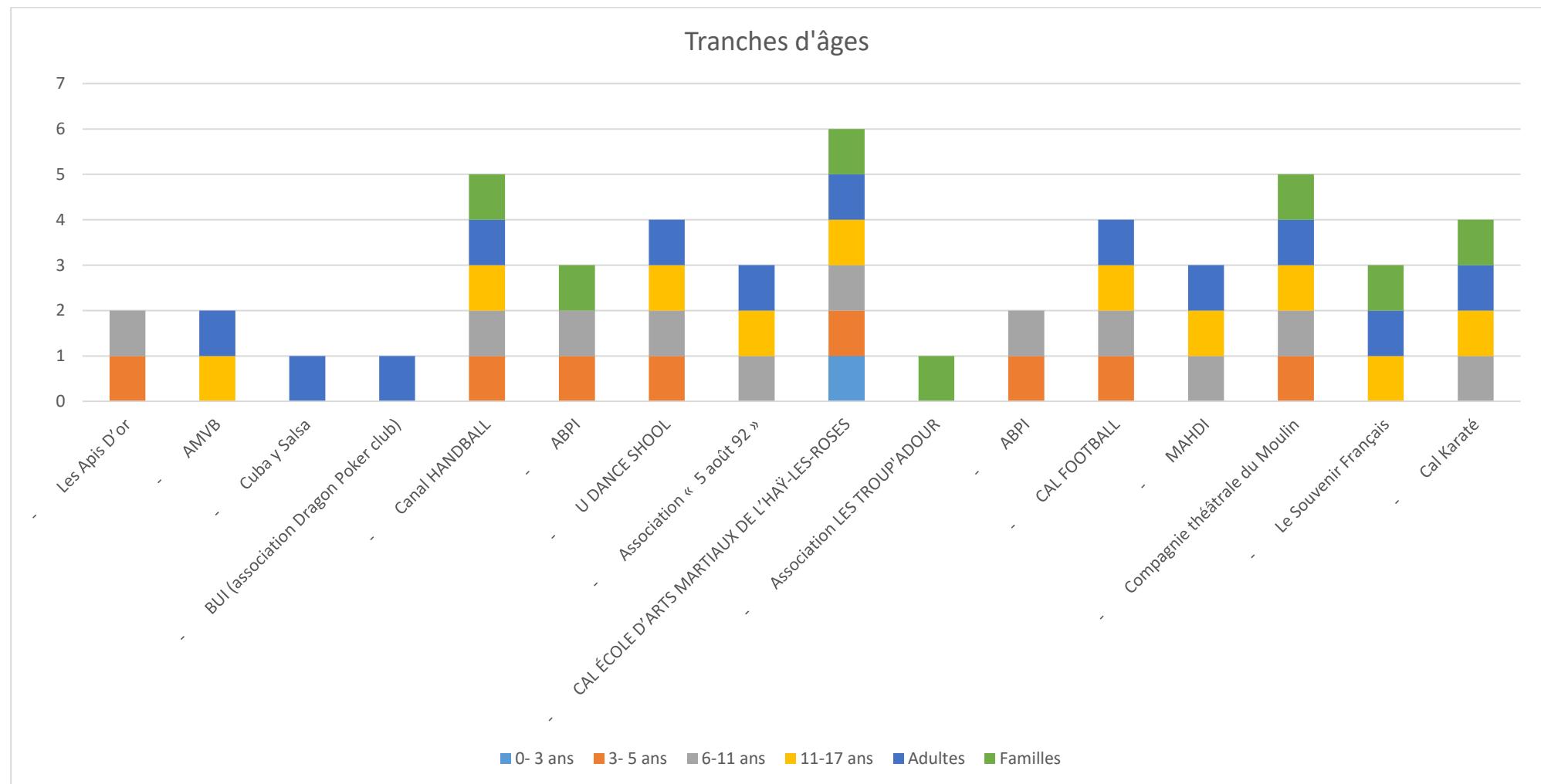
➤ Noms des écoles

- JARDIN PARISIEN B
- BLONDEAUX ELEMENTAIRE
- Jardin Parisien A
- Jardin parisien B
- Geneviève de gaulle Anthonioz
- Élémentaire de la vallée aux renards
- Centre
- Maternelle La Vallée aux Renards
- Les garennes

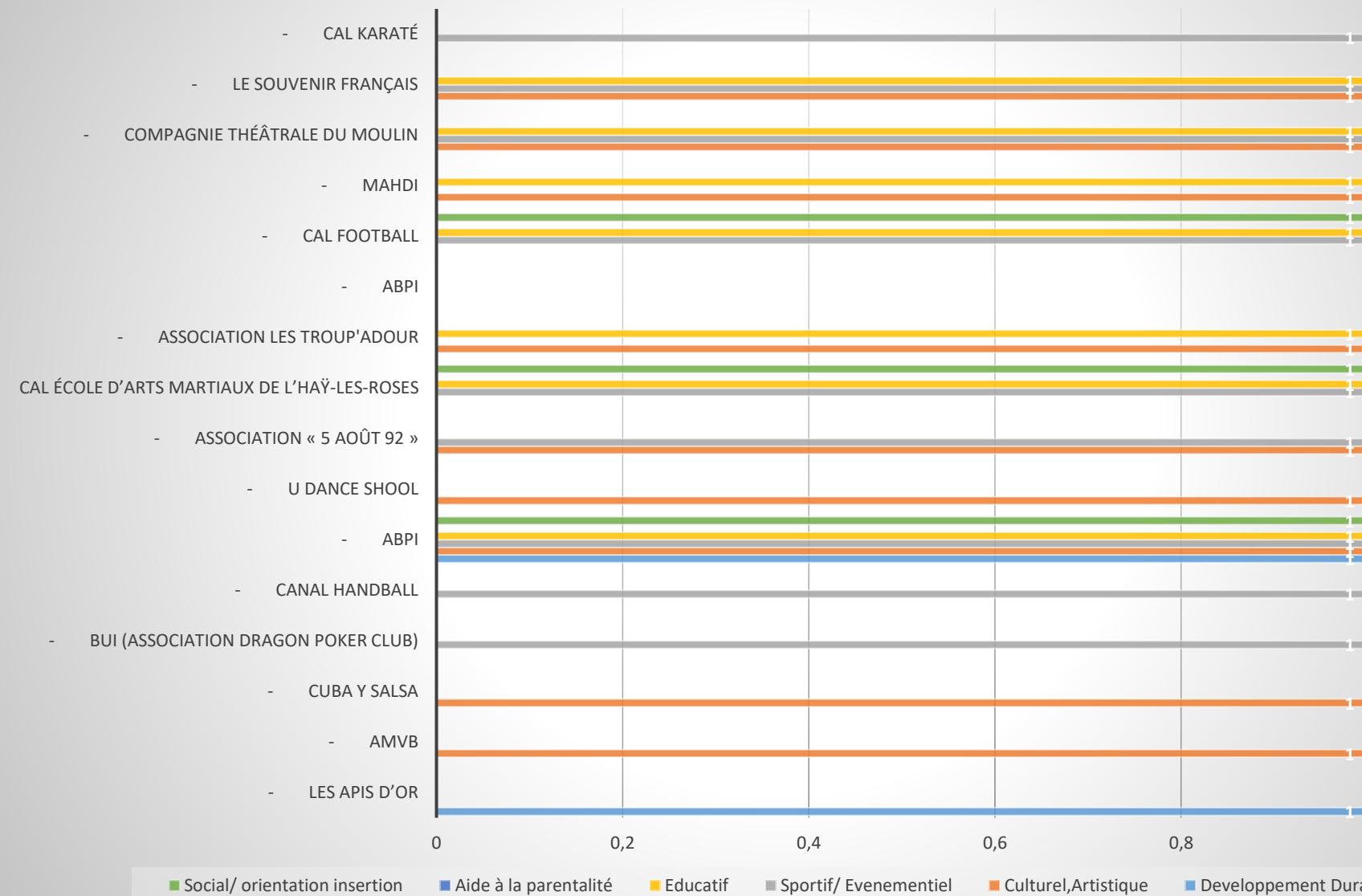
Fonctions :



Tranche d'âge d'intervention :



Type d'action



Les différents questionnaires ont permis de mettre en exergue les points suivants :

- 20 participants sur 24 souhaitent développer des partenariats avec d'autres services
- 11 participants sur 16 veulent intervenir dans le cadre du PEDT/Plan Mercredi sur les 3 axes proposés
- Les types d'ateliers/ actions ou projets pourraient être les suivants :
 - Ateliers sur la pollinisation
 - Intervenir dans les écoles et collèges qui pour nous représentent le socle et la base de l'éveil et l'apprentissage de savoirs et de valeurs.
 - Ateliers danses tout public
 - Pratique des arts martiaux et sports de défense
 - Développement des valeurs des arts martiaux et bénéfices qui s'y rapportent : renforcer sa confiance, cultiver son ouverture d'esprit, canaliser sa force et son énergie, améliorer sa condition physique et morale, développer le courage, l'humilité, l'entraide et le respect "
 - Actions sur la sécurité routière
 - Ateliers théâtre et théâtre forum pour échanger sur les problématiques de société
 - Actions autour de la citoyenneté
 - Olympiades inter-quartiers
 - Travail sur le climat scolaire, gestion de conflits
 - Participation à une course solidaire, écriture de scénario sur le respect
 - Participation à maternelle au cinéma

Les participants souhaitent :

- Développer le lien entre les écoles et les associations culturelles et sportives
- Renforcer l'utilisation des infrastructures de la ville dont dépendent les élèves (piscine, gymnase, lieu culturel)
- Renforcer les rencontres entre les écoles, la Ville et les associations de parents d'élèves
- Proposer des rencontres avec les associations d'anciens combattants tels que le Souvenir Français pour travailler sur le devoir de mémoire
- S'inscrire dans une démarche de labellisation : Labellisation génération 2024, labellisation école en poésie, Parcours citoyen, parcours d"éducation artistique et culturelle

Il convient de noter que seulement 9 personnes répondant aux questionnaires sur 14 souhaitent participer au comité technique. Il conviendra donc de mobiliser fortement l'ensemble des parties prenantes et notamment sur les réunions thématiques afin qu'ils intègrent dans la continuité le comité technique.

III. Synthèse du diagnostic partagé

Les diagnostics partagés ont permis de poser les besoins, atouts et freins suivants :

Thématique	Besoins	Atouts	Freins et Faiblesses
Enfance	<p>Augmentation du nombre d'enfants dans les années à venir</p> <p>Fréquentation des temps péri et extra scolaires nécessaire pour l'organisation des familles.</p> <p>Prestations ALSH essentielles pour les familles (au regard pourcentage d'activité et localisation des lieux de travail)</p> <p>Nécessité d'ouvrir davantage sur les champs culturels, sportifs et citoyens pour dépasser les inégalités sociales et culturelles</p> <p>Nécessité de renforcer les prestations sur les territoires enclavés</p> <p>Un besoin de renforcer les liens avec les établissements éducatifs de la commune pour « accentuer la présence de la culture dans les lieux de vie scolaire » et « rendre l'accès à la culture le plus naturel possible, familiariser les publics le plus tôt possible à la culture »</p>	<p>Partenariat fort entre la Ville et l'Education Nationale</p> <p>11 accueils de loisirs pour les enfants de 3 à 10 ans ainsi que des animations à destination des familles</p> <p>Alsh existants sur tout le territoire avec des locaux dédiés, adaptés et aménagés</p> <p>Présence d'actions culturelles en direction de l'ensemble des écoles et hors les murs (bibliothèque, programmation culturelle de l'auditorium)</p> <p>Existence de dispositifs spécifiques dans les quartiers politique de la Ville pour accompagner les enfants et les familles (PRE, Accompagnement à la Scolarité, ateliers CP)</p> <p>Existence d'un CME</p> <p>Un engagement fort de la municipalité dans une politique culturelle de proximité (actions délocalisées dans les quartiers, spectacles, relais bibliothèques, adaptation de la tarification des événements et activités culturelles...), qui a permis, selon les acteurs, de diversifier le public dans les structures culturelles</p> <p>Un projet important de médiathèque permettant de moderniser les locaux de la bibliothèque et de développer l'accès au numérique.</p>	<p>Manque d'instance de coordination et d'animation</p> <p>Partenariat avec les ressources du territoire (ex : le monde associatif) pouvant être davantage exploité</p> <p>Problème de recrutements sur les temps péri et extrascolaires</p> <p>Manque de lisibilité, de communication et de valorisation sur tout ce qui est mis en place</p>

Parentalité	<p>Certaines familles sont éloignées des institutions, ne fréquentent pas les structures et ne maîtrisent pas certains codes et fonctionnement.</p> <p>Besoin de lieu d'information, de conseils et de soutien</p> <p>Un besoin identifié par les acteurs de renforcer l'accompagnement dans la parentalité dans l'ensemble de la commune</p> <p>Surreprésentation des familles monoparentales sur le territoire</p>	<p>Existence de nombreux acteurs aux approches diversifiées</p> <p>Actions de réussite éducative (PRE) visibles et bien identifiées par les familles et les partenaires</p> <p>Accompagnement et décryptage des codes scolaires dans le cadre du CLAS</p> <p>Centre social de l'AVARA présent sur la Ville de Fresnes fréquenté par des habitants de la Vallée aux Renards</p> <p>Une offre d'animation à destination des familles développée dans la commune (animations par le CCAS dont sorties, centre social...)</p> <p>Un soutien à la parentalité qui est actuellement effectué dans le cadre des structures d'accueil collectif de la petite enfance, des structures associatives du territoire (AVARA, ASPIR...) et du PRE dans les QPV</p>	<p>Beaucoup d'acteurs mais manque de coordination et de visibilité</p> <p>Manque de lieu de vie sociale et de lieux parents/enfants</p>
Jeunesse	<p>Augmentation du nombre de jeunes</p> <p>Augmentation du nombre de jeunes déscolarisés suite au COVID</p> <p>Besoins d'information et d'orientation sur différentes thématiques (études, formation)</p>	<p>Existence de nombreux partenaires</p> <p>Service jeunesse existant avec différentes structures complémentaires : 1 pij, 1 accueil de jeunes</p> <p>Existence d'un CMJ identifié comme dynamique</p> <p>Des structures associatives qui organisent également des animations à destination de la jeunesse (Centre socio-culturel AVARA notamment)</p>	<p>Peu de coordination entre les acteurs</p> <p>Pas de lisibilité sur les actions du service jeunesse</p> <p>Manque de cohérence des actions proposées</p> <p>Parmi le public accueilli par le Service Jeunesse, une part importante de jeunes de 11-15 ans. Une tranche d'âge de 15-17 ans moins présente au sein des activités proposées : « ils viennent au compte-goutte sur des projets spécifiques. Il faudrait fidéliser cette tranche d'âge sur des événements fédérateurs »</p>

Handicap	<p>Nombre d'enfants accueillis dans les structures municipales et leur fréquentation augmentent</p> <p>Accueil devant permettre l'intégration et l'insertion dans des activités et temps ordinaires</p>	<p>Mise en place d'un protocole spécifique sur les temps péri et extrascolaires (avec embauche d'animateurs dédiés)</p> <p>Nombre importants d'associations implantées sur la ville portant cette thématique</p> <p>Existence d'une coordination municipale du handicap</p> <p>Présence d'une délégation municipale dédiée au handicap</p>	<p>Manque de moyens humains qualifiés</p> <p>Difficulté de dépasser les peurs ou l'incompréhension qu'il pourrait y avoir pour l'accueil et la prise en charge</p>
-----------------	---	--	--

IV. Public visé

La ville de l'Hay Les Roses, à travers ce PEDT/ Plan Mercredi et ses actions, touchera un public de 4533 enfants sur ses différentes structures. Plus précisément, la Ville de L'Hay les Roses comptent 1109 enfants scolarisés en maternelle et 1919 enfants scolarisés en élémentaire. 2614 jeunes sont âgés de 11 à 17 ans avec 1290 jeunes scolarisés au collège.

A titre indicatif, voici les chiffres de fréquentation des différents accueils proposés par la Ville :

En élémentaire :

	Lundis, mardis, jeudis et vendredis												Mercredis											
	Matins				Pause méridienne				Soir 1				Soir 2				Matin + repas							
	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024				
BM	8,77	8,95	9,80	7,95	95,06	97,85	105,80	105,75	40,68	44,85	52,63	50,50	28,11	33,72	34,43	36,43	7,52	5,26	8,01	9,92				
BE	21,90	19,51	18,80	19,94	312,21	289,66	292,98	280,34	73,95	77,05	75,73	69,88	66,66	71,03	72,89	62,89	22,40	22,81	23,17	23,14				
CM	12,74	9,23	7,26	8,80	140,72	122,17	116,24	115,14	54,62	55,12	54,31	53,94	40,49	44,77	38,44	38,49	9,32	8,00	5,89	11,22				
CE	15,09	21,17	18,42	17,11	300,21	308,03	305,01	317,49	49,64	81,71	80,01	69,78	50,88	73,62	76,21	68,21	17,51	23,21	21,46	33,17				
G	14,77	13,62	15,30	21,89	95,71	88,81	94,87	108,57	43,72	42,20	39,80	47,89	37,77	37,89	35,94	42,81	2,76	7,39	4,23	2,72				
JPM	9,99	9,75	11,96	10,60	168,11	172,61	175,50	181,31	50,25	54,95	48,55	48,46	35,49	53,06	34,42	34,54	3,56	3,94	5,19	8,06				
JPE	15,61	10,23	14,11	15,97	256,76	251,08	232,75	298,45	37,63	34,62	39,23	47,64	30,39	38,24	35,69	45,59	3,06	4,49	5,53	8,61				
LM	10,76	15,31	16,99	5,86	157,49	148,06	152,06	72,17	46,40	50,81	51,66	24,95	33,94	37,53	36,51	16,27	4,37	6,55	6,95	3,56				
GGAM				5,07								19,67				14,62				3,50				
LE	15,80	17,35	15,74	11,31	208,50	200,19	200,20	99,64	32,14	34,06	35,44	20,78	22,97	25,05	30,74	15,56	4,38	4,25	6,42	3,97				
GGAE				8,50								16,23				12,22				2,83				
VM	12,87	9,60	7,89	9,51	86,00	82,59	72,58	74,81	36,87	32,76	31,08	35,57	25,96	27,89	24,59	20,84	4,57	2,33	4,42	4,78				
VE	7,58	9,02	11,22	12,52	102,77	107,79	121,36	141,99	24,43	28,23	30,92	37,15	17,65	22,87	30,67	33,70	1,83	5,65	8,95	10,28				
<i>Total</i>	<i>145,88</i>	<i>143,74</i>	<i>147,49</i>	<i>155,03</i>	<i>1923,54</i>	<i>1868,84</i>	<i>1869,35</i>	<i>1978,61</i>	<i>490,33</i>	<i>536,36</i>	<i>539,36</i>	<i>542,44</i>	<i>390,31</i>	<i>465,67</i>	<i>450,53</i>	<i>442,17</i>	<i>81,28</i>	<i>93,88</i>	<i>100,22</i>	<i>125,76</i>	<i>363,45</i>	<i>379,02</i>	<i>406,69</i>	<i>431,14</i>

Le service jeunesse :

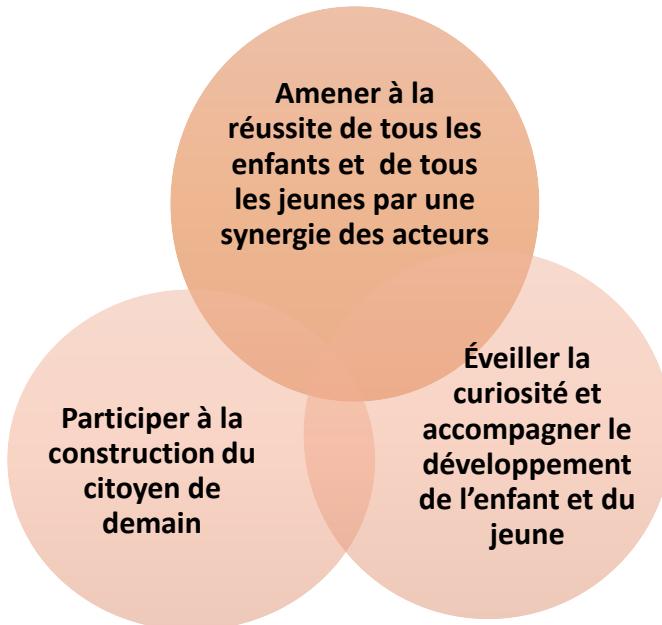
2022-2023		
		Vacances
Automne	Fréquentation	393
	Nombre de jeunes différents	100
	Moyenne/jour	43
Fin d'année	Fréquentation	264
	Nombre de jeunes différents	55
	Moyenne/jour	30
Hiver	Fréquentation	424
	Nombre de jeunes différents	64
	Moyenne/jour	40
Printemps	Fréquentation	304
	Nombre de jeunes différents	79
	Moyenne/jour	40
juillet	Fréquentation	264
	Nombre de jeunes différents	50
	Moyenne/jour	17
Aout	Fréquentation	246
	Nombre de jeunes différents	25
	Moyenne/jour	9

Total	T1	T2	T3	Ateliers
SMJ	371	274	511	120
MJS	109	150	170	

2022-2023				
		SMJ	MJS	Ateliers
T1 périsco	Fréquentation	371	109	72
	Nombre de jeunes différents	21	24	8
	Moyenne/jour	5	4	8
T2 Périsco	Fréquentation	274	150	24
	Nombre de jeunes différents	38	40	4
	Moyenne/jour	18	4	4
T3 périsco	Fréquentation	511	170	24
	Nombre de jeunes différents	56	6	4
	Moyenne/jour	9	2	4

V. Axes structurants du Projet Educatif De Territoire/ Plan Mercredi 2023-2026

Les axes prioritaires identifiés suite aux diagnostics et à la démarche évaluative et qui constituent les trois axes du PEDT/Plan Mercredi 2023-2026 sont :



1. Amener à la réussite de tous les enfants et de tous les jeunes par une synergie des acteurs

L'Haÿ-les-roses développe, depuis plusieurs années, une offre éducative diversifiée sur les temps de vie de l'enfant et du jeune. Il s'agit par cet axe de la conforter tout en prenant soin de la structurer dans le cadre de parcours éducatifs cohérents, reposant sur une collaboration étroite entre les coéducateurs. De façon plus opérationnelle, il s'agit, au travers du projet éducatif, de consolider l'offre existante tout en prenant soin de l'adapter aux besoins des enfants et des jeunes. En parlant de besoins de l'enfant, il conviendra notamment de réfléchir aux moyens spécifiques en direction des enfants en situation de handicap pour leur permettre d'accéder dans les meilleures conditions à cette offre éducative. Cette orientation permet également de veiller à la complémentarité et à la continuité des actions éducatives sur tous les temps de vie et tout au long du parcours de l'enfant ou du jeune.

Pour ce faire, les objectifs opérationnels suivants ont été déterminés :

- Créer des passerelles entre les différentes étapes de vie
- Assurer la continuité, la complémentarité et la cohérence des différents temps éducatifs (scolaire et périscolaire et particulièrement dans le cadre du plan Mercredi), à travers une coopération renforcée entre les acteurs
- Veiller à la cohérence entre les projets d'école et les projets pédagogiques des accueils de loisirs.

- Favoriser la réussite éducative et Scolaire
- Penser une synergie entre les acteurs institutionnels, les familles, et les associations
- Améliorer l'accueil, l'information et l'accompagnement des familles (mise en place d'une politique spécifique d'information des familles)
- Lutter contre le décrochage scolaire
- Accompagner l'accueil et l'intégration de tous les enfants dans leur diversité et dans leur spécificité (avec notamment l'inclusion des enfants en situation de handicap et le développement de la mixité sociale)

2. Éveiller la curiosité et accompagner le développement de l'enfant et du jeune

Parce qu'éveiller la curiosité et accompagner le développement de l'enfant, c'est viser la réussite sociale de l'individu, la ville s'engage avec ses acteurs éducatifs à développer le savoir-être et les savoir-faires des jeunes du territoire.

Le Projet Educatif de Territoire/ Plan Mercredi a l'ambition d'offrir aux enfants des activités de loisirs éducatifs pour la socialisation, l'émancipation des individus, l'accès à l'autonomie et la construction de la confiance en soi. C'est pourquoi, la découverte et l'initiation à des activités sportives, culturelles et artistiques sur les temps périscolaires et extrascolaires viseront le développement des capacités des enfants et l'enrichissement personnel. Ainsi, les actions et initiatives développées dans ce champ doivent permettre aux enfants et adolescents d'appréhender sereinement les apprentissages, de développer leurs compétences et leurs potentiels. Le développement d'activités éducatives renforcées sur les temps périscolaires va ainsi aborder les apprentissages autrement et développer d'autres formes de savoirs. Une attention particulière sera également portée aux usages du numérique et à leur accompagnement.

Dans ce Projet Educatif de territoire/Plan Mercredi, il conviendra de :

- Sensibiliser l'enfant et le jeune à l'environnement et au développement durable
- Faciliter l'ouverture vers des activités sportives, culturelles et artistiques dans une volonté de découverte par la pratique, l'éveil et l'expression et vers les ressources du territoire
- Veiller à positionner l'enfant et le jeune en tant qu'acteur dans la construction et l'évaluation des actions qui lui sont dédiées.
- Promouvoir la santé et Être attentif au bien-être des enfants et des jeunes
- Accompagner les jeunes dans la construction de leurs projets
- Développer et accompagner les usages du numérique

3. Participer à la construction du citoyen de demain

Le Projet Éducatif de Territoire doit contribuer à la formation civique et citoyenne des enfants et des jeunes en garantissant la transmission des savoirs républicains, l'apprentissage des notions fondamentales de la culture humaniste et l'acquisition des compétences sociales et civiques.

Au fil des années, la notion de citoyenneté s'est complexifiée ; originellement valeur politique, elle est aujourd'hui facteur de lien social, faisant de la participation à la vie locale une de ses formes essentielles.

La citoyenneté nécessite l'autonomie des personnes, des rapports sociaux de qualité fondés sur la compréhension et le respect mutuels ainsi que des cadres institutionnels clairs et structurants. L'individu a besoin d'être reconnu pour s'intégrer dans son environnement : cette reconnaissance passe par sa participation active à sa propre valorisation en vue de sa réussite, l'acquisition de valeurs, comme le respect des personnes et des biens, l'écoute des autres et la tolérance. L'appréciation des différences comme une source possible d'enrichissement mutuel, l'esprit d'entraide et l'idée de partage, prendra alors un sens.

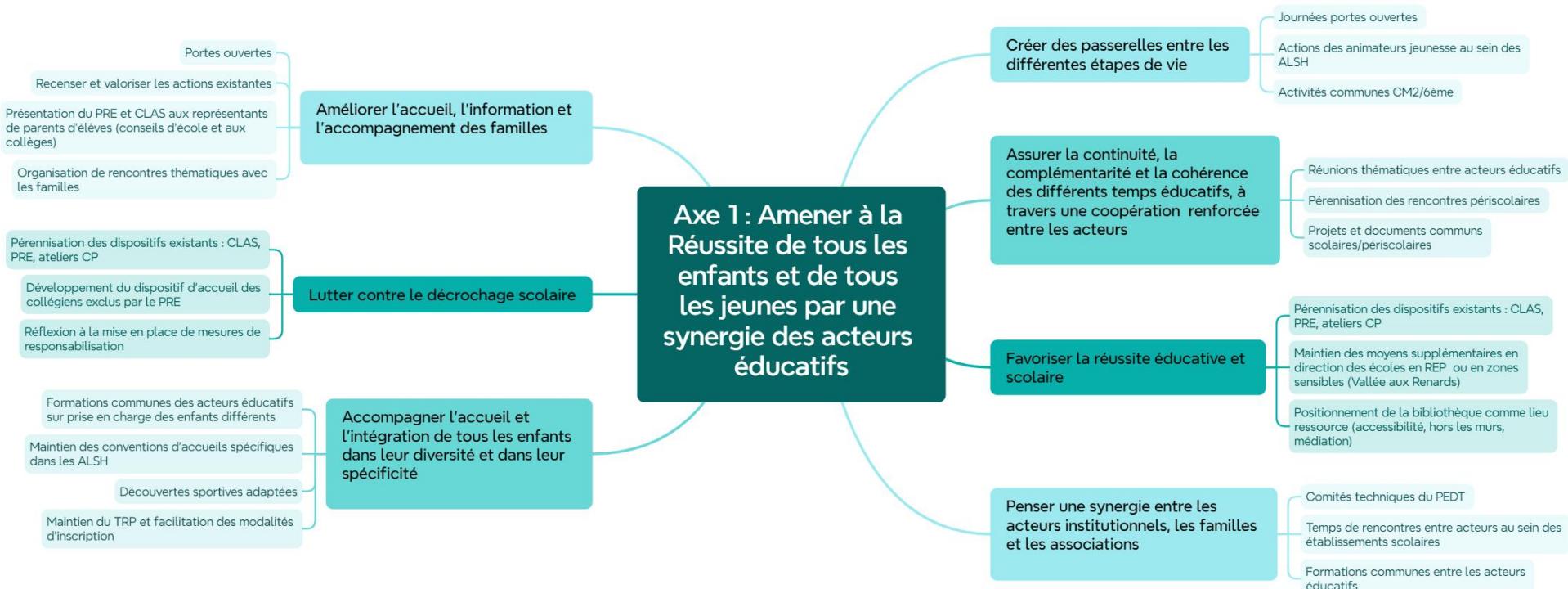
La citoyenneté se joue autant dans le civisme (Les relations entre les individus et les institutions) et la civilité (Les relations interpersonnelles) que dans le respect de ses droits et de ses obligations. Être citoyen, c'est se sentir en capacité d'agir. Il convient dès lors de développer chez l'enfant, le jeune et l'adulte, la capacité à faire des choix et les concrétiser afin de devenir un acteur responsable.

Cet axe englobe donc les actions concourant au respect des règles de vie collective, à la connaissance des institutions, à l'assimilation des droits et des devoirs, à l'apprentissage de la différence, au développement de l'esprit critique ou encore de la participation à la vie de la cité ou à un projet d'intérêt général. Pour ce faire, la Ville s'appuiera sur la promotion d'un parcours citoyen élaboré selon les différentes tranches d'âge. Les actions intergénérationnelles seront au maximum encouragées.

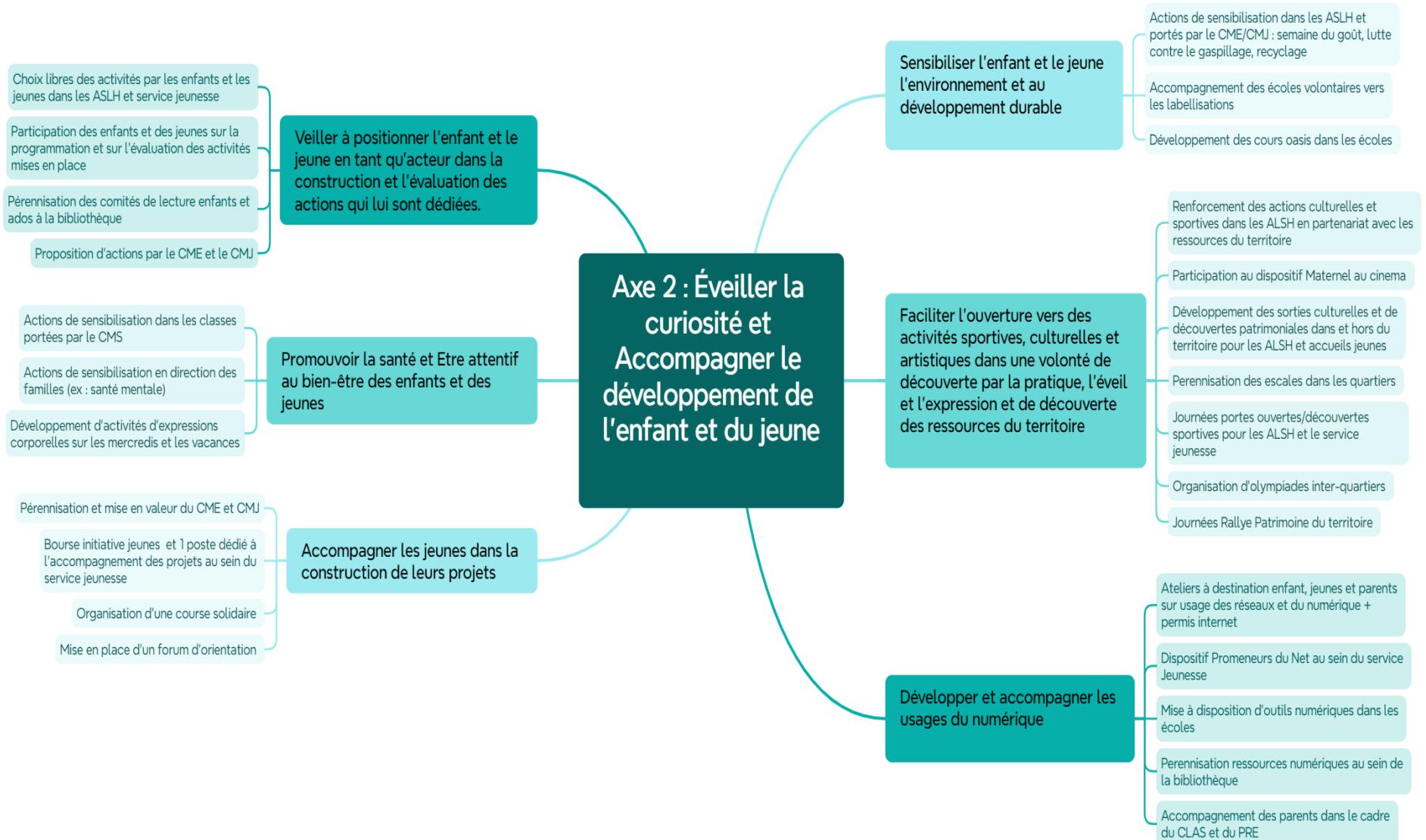
Il s'agira donc de :

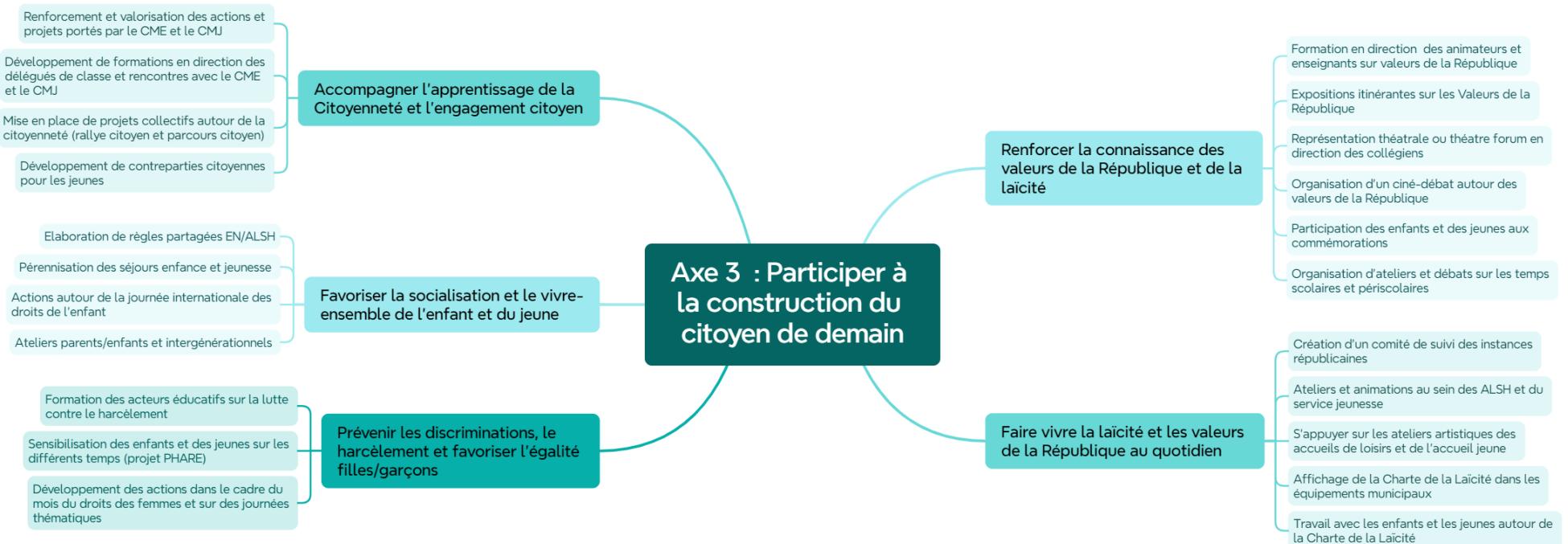
- Renforcer la connaissance des valeurs de la République et de la laïcité
- Faire vivre la laïcité et les valeurs de la République au quotidien
- Accompagner l'apprentissage de la Citoyenneté et l'engagement citoyen
- Favoriser la socialisation et le vivre ensemble de l'enfant et du jeune
- Prévenir les discriminations, le harcèlement et favoriser l'égalité filles/garçons

Lors du premier comité technique et de la concertation partenariale, les membres de ce comité ont pu proposer des actions en lien avec chaque axe, et chaque objectif. En voici la restitution :



Presented with xmind





Presented with xmind

MODALITÉS PRATIQUES DU PEDT/ PLAN MERCREDI

I. La journée de l'enfant en période scolaire

1. Description d'une journée type

LA JOURNÉE de votre enfant



LE MATIN, 7H30 - 8H30

L'accueil du matin est un service proposé par la municipalité dans toutes les écoles maternelles et élémentaires de L'Haÿ-les-Roses, tous les jours de la semaine, du lundi au vendredi. Pour commencer la journée, des activités calmes et ludiques sont organisées.

À l'école des Garennes, les enfants sont accueillis de 7h30 à 8h45.



LE MIDI, 11H45 - 13H30

C'est un temps convivial au cours duquel l'enfant se restaure et se détend. Dans les écoles maternelles, les enfants sont servis à table et déjeunent avec les adultes encadrants. Les enfants de petite section rejoignent ensuite leur dortoir pour profiter d'une sieste réparatrice.



Les écoles élémentaires sont à présent toutes équipées d'un self « qui fait grandir ». C'est l'occasion pour l'enfant de déjeuner à son rythme, en prenant le temps de se restaurer et d'échanger avec ses camarades. Durant la pause méridienne, des activités sont organisées et encadrées par des animateurs.



LE SOIR, 16H15 - 19H

Les enfants sont accueillis dans toutes les écoles maternelles et élémentaires de L'Haÿ-les-Roses. Des activités ludiques et éducatives sont organisées et encadrées par des animateurs.

Les premiers départs peuvent s'effectuer à compter de 17h.



L'ÉTUDE SURVEILLÉE, 16H15 - 17H30

Les parents qui le souhaitent peuvent inscrire leur enfant, scolarisé en école élémentaire, à l'étude surveillée qui se déroule après les cours, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les horaires précis et modalités d'organisation seront directement communiqués par l'association en charge de cette prestation. Les enfants ont ensuite la possibilité d'intégrer l'accueil du soir jusqu'à 19h.



L'ACCUEIL DU MERCREDI, 7H30-13H30 OU 7H30-18H30

Un accueil de loisirs le mercredi est proposé à la journée, avec un départ possible à partir de 17h ou à la demi-journée, avec un départ à 13h30 après le déjeuner.

2. L'organisation des différents temps d'accueil

1. *L'organisation du temps d'accueil du matin*

En résumé, deux animateurs ouvrent la structure et sont prêts à accueillir les parents et les enfants dès 7h30. Un animateur s'occupe du pointage et un autre de proposer des activités adaptées aux enfants au fur et à mesure de leur arrivée. L'organisation est adaptée pour répondre aux différentes contraintes de la structure et aux besoins de l'équipe pédagogique. Sur ce temps, l'objectif est d'assurer un temps calme aux enfants, d'être à leur écoute, de les rassurer, et de faire démarrer leur journée dans de bonnes conditions

Par exemple, à l'accueil de loisirs Simone Veil, l'accueil des maternels et des élémentaires se fait par la même entrée, un animateur s'occupe d'accueillir les enfants et de les pointer, un autre s'occupe de leur faire monter les escaliers en toute sécurité, tandis que deux autres animateurs sont chacun dans une salle pour animer des activités. A 8h20, les animateurs accompagnent les enfants dans la cour pour les élémentaires, ou jusqu'aux salles de classe pour les maternels. En complément du pointage, des fiches sont transmises aux enseignants de maternelle pour leur indiquer les inscriptions des enfants aux différents temps périscolaires (pause méridienne, accueil du soir).

➤ Les principes organisationnels sont les suivants :

- ✓ Les accueils périscolaires du matin se déroulent dans les écoles maternelles et élémentaires de L'Haÿ-les-Roses.
- ✓ L'inscription et le paiement se font auprès des services municipaux.
- ✓ Ils se déroulent les jours scolaires, le matin avant l'école de 7h30 à 8h20.
- ✓ Les inscriptions et paiements sont effectués auprès des services municipaux.
- ✓ Aucun enfant non inscrit préalablement ne pourra être accepté.
- ✓ Les enfants sont conduits jusqu'à l'accueil du centre par les parents.
- ✓ L'animateur note la présence de chacun des enfants avec les outils dédiés.
- ✓ L'organisation doit permettre de prendre et/ou de donner des informations dans une relation étroite avec les parents.
- ✓ Les informations transmises par les parents sont notées dans le cahier du jour.
- ✓ L'accueil est individualisé, avec des activités personnelles : réveil calme, histoires et contes, écoute de musique, coins jeux de société, etc ...

➤ Déroulé de la matinée est le suivant :

▪ **De 7h30 à 8h10 : Arrivées échelonnées des enfants**

Les enfants inscrits au périscolaire sont accueillis au fil des arrivées par un animateur relais en charge de l'accueil. Les enfants se dirigent vers l'atelier de leur choix. Les activités proposées par l'équipe d'animation sont volontairement douces et propices au calme, afin que chaque enfant débute sa journée à son rythme. Les familles sont accueillies ; elles peuvent transmettre toute information utile à la journée de leur enfant. Les animateurs qui accueilleront les enfants progressivement s'attacheront à adapter leurs attitudes et leurs activités en fonction de l'enfant.

Des espaces proposant des activités « douces » seront à leur disposition telle que des jeux de réflexion, des livres, des jouets, des activités manuelles ou tout simplement un temps libre à l'extérieur pour discuter ou jouer tranquillement.

Les animateurs se mettront également à la disposition des parents qui souhaitent échanger si nécessaire sur leurs préoccupations et veilleront à transmettre les informations aux professeurs, si celles-ci les concernent.

- **A partir de 8h15**

Les enfants et les animateurs rangent tranquillement les différents coins et se préparent pour le démarrage de la journée d'école.

- **A 8h20**

Les enfants de maternelle sont accompagnées dans leur classe par les animateurs.

Les enfants d'élémentaire vont en classe de façon autonome en accord avec l'équipe pédagogique de l'école.

➤ Les consignes données aux équipes périscolaires

- **Pour les enfants d'âge maternel**

L'accueil des enfants maternels est particulièrement sensible. Plusieurs aspects particuliers sont pris en compte:

- ✓ **Qualité de l'accueil et de la relation** : l'adaptation des enfants de moins de 5 ans dépend de la qualité de l'accueil qui leur est fait, de la prise en compte de leurs besoins, mais aussi de l'attention portée aux parents. L'organisation de cette transition délicate entre la maison et l'école ne peut être réglée de manière uniforme pour tous les enfants.
- ✓ **La prise en compte de chaque individualité, de son rythme** : nous reconnaissons pour chacun son histoire personnelle (histoire familiale, migration, relations sociales, environnement...), suivons le rythme de chacun, travaillons à répondre à leurs besoins spécifiques en mettant en place des échanges et ateliers adaptés à leur âge.
- ✓ **Prise en compte de la séparation** : les années d'école, pour de nombreux enfants de moins de 5 ans, sont synonymes d'une première expérience éducative en collectivité créatrice de nouveaux repères affectifs, sociaux, spatiaux et temporels qui s'organisent progressivement. Elle peut aussi marquer une première séparation parents-enfants, étape sensible qui nécessite un accompagnement particulier de la part de l'école maternelle.
- ✓ **La construction de repères** : notre travail consiste à mettre en place des éléments pour permettre à chacun de construire ses propres repères dans le temps, dans l'espace et dans les relations interpersonnelles. La construction de repères fiables est le préalable à une acquisition d'une plus grande autonomie.
- ✓ **Un espace protégé, propice à la mise en confiance** : la répétition de procédures simples et formalisées sécurise l'enfant. L'adulte, assis auprès des enfants, peut plus facilement encourager chacun dès le premier signe d'incompréhension ou de difficulté. Avec un

espace de parole protégée, l'enfant peut plus facilement s'exprimer dans un groupe restreint, car la parole n'est pas monopolisée. Nous favorisons la constitution de petits groupes, favorisons aussi les interactions entre les enfants, un temps d'observation nécessaire avant d'aller vers l'autre. Il permet de s'exprimer plus facilement, plus librement.

- ✓ **Une communication fluide** : mise en place d'un cahier d'information disponible pour la transmission d'informations concernant l'enfant accueilli venant en complément des échanges verbaux entre l'animateur et le parent.

- **Pour les enfants d'âge élémentaire**

Comme pour les maternels, la qualité de l'accueil et de la relation est importante pour les élémentaires. Nous serons donc tout aussi exigeants sur la construction des repères, l'espace protégé propice à la mise en confiance, la prise en compte de chaque individualité et de son rythme. De plus, l'action des plus de six ans va se distinguer également par des activités proposées en phase avec leurs capacités et leurs attentes.

Les années d'école élémentaire forment le socle des apprentissages fondamentaux, la lecture, l'écriture, les mathématiques, les sciences... mais aussi la camaraderie, la confrontation aux autres, la coopération, l'apprentissage des règles collectives... Ce sont des années préservées où l'éveil et la curiosité aident à grandir. Le temps d'accueil du matin est ainsi un temps propice aux échanges avec les enfants sur leur scolarité, leur place au sein du groupe, leurs difficultés. Tout au long de l'année, la garderie du matin veillera à préserver un esprit de camaraderie et de solidarité afin d'accompagner les enfants dans l'appréhension de la vie en collectivité. Nous aurons une vigilance toute particulière afin que les enfants puissent se plonger rapidement dans les apprentissages scolaires.

➤ Un matin/une histoire :

Chaque matin aux environs de 8h, un animateur rassemblera les enfants dans l'espace bibliothèque. Ce moment de lecture invitera à les enfants à se recentrer et à se rendre en classe de manière détendue. Ex : jardin parisien maternel et Lallier maternel), la lecture aura lieu juste avant 8h

2. L'organisation du temps du soir

➤ Les principes organisationnels sont les suivants :

Le temps du soir un moment où de nombreuses humeurs se télescopent : il y a la fatigue de la journée, le besoin de « se défouler un peu », la faim, ou la hâte des retrouvailles... Autant d'états qui doivent être pris en compte !

- ✓ Ils ont lieu, tous les jours scolaires de 16h15 à 18h30 (lundi, mardi, jeudi, vendredi)
- ✓ La réservation se fait auprès des services municipaux.
- ✓ Un goûter, fourni par la ville, sera proposé aux enfants et encadré par l'équipe d'animation
- ✓ Pour les enfants scolarisés en élémentaire un accompagnement spécifique prévoit la possibilité de la mise en place d'études surveillées.

➤ Déroulé de la soirée est le suivant :

Les équipes arrivent sur place à 16h05. Les animateurs récupèrent les enfants à l'issue du temps scolaire. Les animateurs accueillent les enfants et font un temps de transmission avec les enseignants.

Dans un premier temps, les enfants prennent leur goûter, que les animateurs distribuent aux enfants de maternel placés dans le réfectoire. Une attention particulière sera portée aux enfants disposant d'un PAI, qu'ils soient porteurs de handicap, souffrant d'allergies ou d'un problème de santé. Les animateurs sont là pour aider les enfants, et peuvent aussi animer le temps du goûter avec des petits jeux, des quizz etc.

Dans un deuxième temps, les enfants rejoignent les zones animées. Les animateurs proposent des activités soit en salle, soit en extérieur. Activités sportives, manuelles, grands jeux, les enfants ont le choix d'une activité qui correspond à leur envie du moment et qui s'adapte à leurs besoins, suivant un planning d'animation préparé par l'équipe, par période, et visible par les parents grâce à l'affichage à l'accueil, à l'entrée des écoles ou même sur Facebook.

Des ateliers seront proposés au sein des zones animées.

- ✓ Ce seront des animations légères mais variées, qui peuvent être organisées sous forme de « stages » : le stage bricolage, cuisine, prépa de noël, puzzle, jeux de société, semaine de la peinture, préparation des fêtes (fête des mères, des grands-mères, des pères...), préparation de carnaval et de déguisements, tournoi sportif, petits ateliers (gym, danse, accro, etc.).
- ✓ La dynamique pédagogique propose des activités ponctuelles ou suivies. Elles ont un objectif pédagogique, un déroulé adapté aux enfants. Les enfants choisissent leurs activités librement. Les animateurs veillent à ce qu'un même groupe suive dans la durée les activités suivies...
- ✓ Les ateliers s'adaptent au rythme des évènements de l'année et au climat...
- ✓ Les activités seront toujours proposées ou suggérées.
- ✓ Les activités sont de courtes durées (30 à 45 minutes pour les élémentaires - 15 à 20 minutes pour les petits). Elles seront variées (physiques, d'expression, intellectuelles, manuelles, culturelles, sportives...), organisées autour

d'intentions pédagogiques précises et de thématiques variées (la culture, le sport, la citoyenneté, l'entraide, le patrimoine, l'environnement...) et toujours divertissantes.

- **De 16h15 à 16h45 : Récréation – goûter**

Ce temps de 30mn sera l'occasion pour tous les enfants qui fréquenteront l'accueil périscolaire de se détendre après le temps scolaire. Les enfants seront regroupés dans un lieu commun afin que les animateurs puissent faire l'appel, notifier les absences, comptabiliser les enfants présents avant de partir jouer et goûter.

Le goûter concourt à l'équilibre alimentaire de la journée de l'enfant. C'est un réel moment de pause dans l'après-midi, entre deux phases d'attention : fin de l'enseignement, début des ateliers éducatifs. Les enfants sont correctement installés et les mesures d'hygiène sont réunies. Le goûter est fourni par les parents. Les animateurs veilleront à informer les parents en fin de journée s'il venait à manquer afin que cela ne se reproduise pas.

Les animateurs encadrent les enfants en créant une ambiance facilitant les échanges et l'expression de chacun (petits jeux, chants, discussions...). A la fin du temps du goûter, les lieux sont remis en état par l'ensemble des enfants et des animateurs (sacs poubelles à disposition pour les déchets, éponges ou lavettes) si le goûter a été pris à l'intérieur. Les affaires sont réunies et les enfants se préparent aux activités.

- **A 16h45, départ en activités**

Si la période et le temps le permettent, cette démarche pourra s'effectuer dans la cour de l'école. Si les conditions climatiques sont défavorables (température, pluie, neige...), la réunion se tiendra à l'intérieur.

Pour le départ en activités, vers les zones animées, en fonction de l'âge nous mettrons en œuvre un système où progressivement, les enfants prendront leurs repères. Tout ceci se fera sous l'œil vigilant des animateurs qui devront tous connaître les enfants qui leur sont confiés (un trombinoscope pourra être réalisé en début d'année pour faciliter la reconnaissance des enfants pour les animateurs comme pour les intervenants extérieurs).

En fin de goûter, les enfants passeront aux sanitaires avant le début des activités.

- **De 17h00 à 19h00 : Activités et ateliers**

Encadré par un animateur, les enfants sont acteurs de ce temps. Ils choisissent leurs zones animées, leurs activités. Ils participent, jouent, contribuent, évaluent... Ils participent à la tenue de la salle, au respect et au rangement du matériel...

NB : si un enfant ne souhaite pas réaliser une activité spécifique, nous mettrons en place des espaces ludiques et de détente avec des jeux libres, des livres, des coussins à disposition des enfants et ce sous la surveillance d'un animateur de l'équipe du site.

NB : Certains enfants d'élémentaire rejoignent l'étude proposée par l'association Etudions.

- **A partir de 17h00, Les enfants partent au fil de l'arrivée de leurs parents.**

Les animateurs transmettent aux familles les informations relatives à la journée et à leurs enfants. Ils se tiennent à disposition pour toutes autres demandes. Les animateurs veilleront à ce que chaque enfant ait bien récupéré ses affaires personnelles et veilleront à l'identité des personnes auxquelles l'enfant est confié, conformément au cadre posé au moment de l'inscription.

NB : Un animateur sera placé au niveau de la grille pour accueillir les parents physiquement, afin de favoriser la communication et expliquer les activités du soir. Grâce au talkie-walkie, il pourra communiquer au reste de l'équipe le nom de l'enfant. L'équipe pourra alors préparer l'enfant, lui donner les rendus de ses activités et vérifier qu'il a bien toutes ses affaires avant de le laisser rejoindre ses parents.

➤ Les consignes données aux équipes périscolaires

L'équipe d'animation organise des activités libres, en utilisant les zones animées. Les enfants pourront discuter, jouer au ballon, lire un livre ou s'affronter à un jeu de société le temps que les parents viennent les chercher.

Le premier objectif de l'accueil du soir est d'accueillir les familles. Il demande aux animatrices et aux animateurs une disponibilité bienveillante et marquée dans le respect des consignes de sécurité liées aux fluctuations de grades du plan Vigipirate et des protocoles sanitaires. De plus, nous nous assurons que la personne venue chercher l'enfant est bien celle désignée par les tuteurs légaux quand celle-ci n'est pas l'un d'eux. Le rôle d'accueil demande rigueur, vigilance et contrôle, pour assurer pleinement la sécurité de tous.

La personne en charge de l'accueil est en contact permanent avec les animateurs pour que l'enfant puisse être rapidement informé que son père, sa mère, ou toute personne disposant de l'autorisation de récupérer l'enfant, est présent. Il s'agit alors pour l'enfant de réunir rapidement ses affaires, de dire au revoir aux enfants et adultes ; pour l'animateur de transmettre les informations essentielles : la journée s'est-elle bien déroulée pour leur enfant ? Y a-t-il eu un évènement notable comme un problème avec un autre enfant, un coup de fatigue... ? Et préparer la prochaine journée notamment s'il y a une sortie le lendemain avec l'école.

3. L'organisation du temps méridien pour les maternels

➤ Les principes de notre organisation

Le temps du déjeuner doit être un temps de détente, permettant aux enfants de jouer seuls ou avec les camarades, de participer à des ateliers ludiques ou à des animations légères. Le temps méridien est d'expérience un moment complexe où il faut à la fois :

- ✓ Gérer des effets de masse (beaucoup d'enfants au même moment en un même lieu),
- ✓ Canaliser les énergies à la sortie de la classe et pendant les temps de récréation,
- ✓ Organiser un retour au calme avant le passage à table,

- ✓ Organiser le passage aux toilettes pour se laver les mains avant et après le repas,
- ✓ Animer le repas pour qu'il soit un moment d'échanges entre les enfants, mais aussi un espace où ils prennent le temps de manger, ainsi qu'un temps de détente
- ✓ Un moment d'apprentissage social : apprendre à se servir, à servir les autres, à proportionner sa part, à prendre son temps, à prendre en compte les origines, les régimes médicaux ;
- ✓ Permettre des temps de récréation ou l'enfant joue seul ou avec ses camarades,
- ✓ Préparer le retour en classe.

Ce temps doit être géré avec calme, sérieux et détermination. Elle nécessite une collaboration de l'ensemble des acteurs éducatifs (enseignants, atsem, animateurs...). Le temps méridien dans chaque école sera animé par une équipe que nous voulons stable et régulière, sous la supervision d'un responsable périscolaire.

Une communication et une information des évènements entre les directeurs(rices) des écoles et les responsables du périscolaire seront régulières pour que le temps méridien soit le reflet d'une parfaite cohérence éducative.

➤ Organisation de la pause méridienne maternelle

▪ **Horaires**

La pause méridienne a lieu de 11h15 à 13h30 (horaires différents en fonction des écoles) avec la présence des animateurs vingt minutes avant le début de l'accueil. Les enfants auront fini de manger 20 minutes avant de rentrer en classe afin de ne pas créer de précipitation.

▪ **Pointage**

Les animateurs pointent les enfants à la sortie de classe. Ils s'assurent du nombre d'enfants. En cas de différence, le directeur de l'accueil ou l'animateur référent en réfère au directeur d'école. A la fin de la pause méridienne, le directeur de l'accueil vérifie les pointages du listing.

▪ **Communication école**

La pause méridienne est un temps intra-scolaire. Pour les 80% des familles qui fréquentent ce temps, il est associé à l'école. Ils attendent de l'enseignant qu'il soit au courant de la manière dont s'est passée la pause méridienne. De même si l'enfant s'est blessé ou s'il a rencontré une difficulté. En cas de blessures superficielles ou d'hygiène, les équipes d'accueils rempliront un bordereau de transmission à l'enseignant et à l'Atsem. Ce bordereau permet de rendre compte à l'enseignant d'une difficulté mais il peut aussi être directement intégré dans le cahier de correspondance. En maternel, un cahier de transmission s'ajoutera au système de bordereau permettant d'informer les atsem en cas d'incident lié à l'hygiène.

▪ **Le temps du repas**

Les enfants sont récupérés en classe par les animateurs. Ils sont accompagnés vers temps « hygiène » (passage aux toilettes, lavage de mains). Puis les enfants se dirigent vers le réfectoire.

Les animateurs incitent les enfants à manger en veillant à ne pas les forcer. Les enfants sont servis à tables mais sont invités par l'équipe encadrante à développer les gestes de la vie quotidienne de manière autonome (se verser de l'eau, se servir lorsque cela est possible). Avec le public maternel, les animateurs se placeront de manière à pouvoir accompagner les enfants dans certaines tâches (couper la viande, se servir, éplucher les légumes ...).

Le « Faire, Faire avec » seront des étapes progressives pour les amener selon leur capacité vers l'autonomie de certains gestes. Une vigilance particulière sera portée sur la découverte des goûts, des odeurs, grâce aux échanges, voire par des petits jeux.

Après le temps de repas, les enfants sont conduits dans la cour pour un moment de jeu ou dans le dortoir pour les plus petits.

➤ Les consignes pour les équipes

Les équipes d'animation auront comme tâches de :

- ✓ Subvenir aux besoins de l'enfant en matière d'hygiène, de sécurité physique et affective et, d'éducation.
- ✓ Favoriser l'intégration de tous les enfants,
- ✓ Faire le lien entre l'enfant, l'enseignant et les parents.
- ✓ Sensibiliser les enfants à la découverte du goût par la mise en place d'ateliers nutritionnels et par un travail régulier d'éducation aux saveurs (faire goûter, expliquer, montrer, comparer...).
- ✓ Participer à l'éducation des enfants en leur apprenant les valeurs fondamentales telles que la socialisation, la responsabilisation, l'autonomie, la politesse, le respect des règles, la tolérance.
- ✓ Proposer des activités adaptées à la tranche d'âge sur la base de volontariat de l'enfant.
- ✓ Faire appliquer les règles du permis de bonne conduite...
- ✓ Assurer les soins lors des petites blessures.
- ✓ Réaliser un pointage conforme.

Grâce aux réunions de préparation de rentrée, les animateurs connaissent les spécificités de la structure et l'organisation la plus adaptée. Ainsi, chacun connaît son rôle. Par exemple, Les animateurs situés dans la cour peuvent proposer des activités et doivent encadrer les enfants en répondant à leurs besoins (régler les conflits, prodiguer des soins si besoin en les consignant dans un cahier d'infirmierie, proposer des jeux, etc). Les animateurs situés dans le restaurant aideront les enfants à s'installer, les aideront à se servir de l'eau et à manger.

Dans la cour, le placement des animateurs est stratégique, une surveillance particulière se fera au niveau des toilettes, et chaque zone de la cour doit être visible par un animateur. Pour favoriser une communication efficace et fluide, les sites sont équipés de Talkie-Walkie. Cela permet de transmettre une information rapide et claire à tous les membres de l'équipe en même temps, et de faire remonter des informations importantes au directeur. A titre d'exemple, aux Blondeaux maternels, la cour nécessite un placement rigoureux des animateurs pour que toutes les zones soient couvertes.

II. Accueils de loisirs : Mercredi (Plan Mercredi) et Vacances scolaires

1. Objectifs des accueils de loisirs dans le cadre du plan Mercredi

Conformément à la Charte Plan Mercredi, la Ville souhaite sur ce temps d'accueil répondre aux objectifs suivants :

- Proposer un temps d'accueil ludique et de détente dans la semaine de l'enfant
- Proposer des activités diversifiées par l'organisation d'ateliers thématiques (culturels, artistiques, manuels, environnementaux, numériques, citoyens et sportifs) avec une organisation par cycle avec une réalisation finale (ex : spectacles).
- Construire un projet pédagogique spécifique sur le temps d'accueil du mercredi permettant une complémentarité et une cohérence éducative avec le reste de la semaine
- Assurer une sécurité affective par une présence d'animateurs connus ayant un rôle de repère pour l'enfant
- Permettre le libre choix de l'enfant au niveau des activités pratiquées selon ses besoins et ses envies et l'accompagner dans ce dernier
- Proposer des sorties culturelles permettant de découvrir le territoire et le patrimoine historique et culturel
- Favoriser l'ouverture culturelle et la découverte de pratiques sportives par le développement des partenariats avec les acteurs du territoire (bibliothèque, associations sportives, etc).

2. L'organisation d'une journée complète de centre le Mercredi dans le cadre du Plan Mercredi

Le mercredi, c'est par excellence le jour des enfants. Le jour qui leur permet, pressés par un rythme hebdomadaire extrêmement soutenu, de souffler, de profiter du temps et de jouer avec les copains. Mais c'est aussi une journée qui peut être éprouvante, car elle se joue « collectif ». Il y a beaucoup d'interactions et donc potentiellement de bruits et de disputes. Parce que nous voulons que cette journée permette à l'enfant de souffler dans la semaine, mais aussi de jouer un rôle de journée découverte, de journée riche en expériences voici l'organisation que nous mettons en place.

De 7h30 à 9h00, l'accueil échelonné permet de s'adapter au rythme des familles. Le temps d'accueil permet aux parents de communiquer avec les équipes, et aux enfants de prendre leurs marques en douceur par la mise en place de divers petits coins ludiques et libres : perles, dessins, livres, jeux de société... De 9h00 à 9h30, une fois les différents ateliers rangés, le temps de rassemblement permet aux enfants de découvrir le planning de la journée et choisir leur activité. De 9h30 à 11h30, temps d'activités (préparation, déroulement et rangement

avec les enfants) En fonction des effectifs, plusieurs types d'activité peuvent être proposés par l'équipe d'animation (sportif, manuel, artistique...)

Les activités sont en relation avec un grand thème qui est choisi selon l'actualité (lutte contre le racisme, le droit de l'enfant, la biodiversité...). Celui-ci peut également être proposé ou déclenché par les enfants. Cette année, pour illustration, les enfants de tous les centres ont pu participer à un projet de création de BD sur le thème du handicap en partenariat avec la bibliothèque de la Ville. Plusieurs séances ont été dédiées à la création d'une histoire, à son illustration et sa mise en page. Une exposition en fin d'année permettra de mettre en valeur leur travail.

De 11h45 à 12h : passage aux toilettes, lavage des mains. Ce rituel marque la fin d'un moment fort de la journée (l'activité du matin), il sert de transition et de repère temporel si précieux pour les plus petits. De 12h à 13h le temps de repas marque une pause essentielle dans la journée, il permet aux enfants de se retrouver et de partager des moments conviviaux. De 13h à 14h pour les 6/12 ans le temps calme libre permet à chacun de digérer dans de bonnes conditions. Ce moment offre à l'enfant la possibilité de souffler par rapport à la vie en collectivité s'il le désire, de se retrouver en tant qu'individu, d'être seul s'il en ressent le besoin... Pour les 3/5 ans : un moment de repos est proposé, les enfants sont dirigés vers le dortoir où nous travaillons pour rendre ce temps de sieste le plus agréable possible avec proposition d'une histoire racontée par l'animateur ou avec un support audio, relaxation, ou musique de détente.

Après une heure de repos (ou une demi-heure pour les plus grands) les enfants peuvent commencer une activité afin de laisser le temps à ceux qui dorment, de se lever de façon échelonnée selon leur besoin de sommeil. De 14h à 16h30 deuxième temps d'activités (préparation, déroulement, rangement). De 16h30 à 17h : goûter bilan de la journée avec les enfants. Ils pourront exprimer leur ressenti quant à la journée passée, critiquer et proposer des solutions, se projeter dans l'évolution d'un projet en cours ou à venir...

Enfin de 17h à 18h30 la mise en place de divers petits coins ludiques et libres : perles, dessins, livres, jeux de société... Permet de terminer la journée en attendant les parents et de préparer le départ échelonné, c'est aussi un moment où les enfants peuvent s'isoler s'ils le désirent.

3. L'organisation d'une journée d'accueil pendant les vacances

Les vacances doivent être une véritable coupure avec le quotidien des enfants ; pensées comme des séjours, ils offrent un rythme et des activités adaptées.

Comme lors d'un grand jeu ou pendant une journée exceptionnelle, l'intensité de la courbe d'animation est adaptée à la semaine de vacances et respecte des principes :

En début de semaine, des activités en petits groupes qui permettent aux enfants de se rencontrer et de se connaître. Les jeux de présentation et de règles de vie sont privilégiés.

En milieu de semaine, place aux grandes animations et aux activités en grands groupes, c'est le haut de la courbe. Les enfants se connaissent et partagent beaucoup.

En fin de semaine, la courbe doit redescendre. La fatigue et les tensions se font sentir, il est temps de revenir à des groupes plus restreints, les animateurs sont vigilants à la fatigue. C'est à ce moment que les blessures peuvent arriver.

Le retour à la réalité arrive quelques jours avant la fin de la période, c'est le moment de fermer l'imaginaire.

Les temps d'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires, c'est aussi l'occasion de développer des projets plus longs avec le même groupe d'enfants. C'est pourquoi depuis la rentrée 2019, nous développons des univers vacances inspirés des grandes œuvres de la littérature jeunesse. Ce fil d'Ariane a pour objectif de rassembler tous les temps d'accueil Ifac autour d'un même objectif qui est celui de remettre le livre et la lecture au cœur du quotidien de nos accueils. Point de départ, de rencontres, de passage... du simple plaisir de le feuilleter à la volonté farouche de l'explorer jusqu'entre les lignes !

Dès le premier jour des vacances, l'accueil des enfants correspond à l'Univers en cours, il doit les embarquer dès les premières minutes : décos, déguisements, jeux de rôles...

4. Les principes organisationnels mis en place les Mercredis (plan Mercredi) et pendant les Vacances

a. La fonction accueil

Lors de l'accueil, l'équipe d'animation a pour rôle d'inscrire les enfants présents et de consigner les informations les concernant. Les animateurs doivent tenir les familles informées de la vie du centre de loisirs, mais surtout d'accompagner de façon individuelle la venue de chaque enfant.

Un animateur est chargé à l'arrivée de chaque enfant de :

- ✓ consigner sa présence sur la liste d'inscrits
- ✓ lui rappeler l'activité spécifique à laquelle il va participer
- ✓ noter toutes les informations données par les parents ou par l'enfant.

Les autres animateurs encadrent les enfants en créant un dialogue afin de faciliter la gestion de la séparation familiale et l'intégration au sein du groupe.

Le soir au moment du **départ échelonné**, un temps libre et des espaces ateliers (fonctionnement similaire à celui du matin) sont proposés aux enfants, leur offrant la possibilité de se reposer, de jouer dehors ou dans les salles mises à disposition. (Les animateurs veilleront à ce que chaque enfant ait récupéré ses affaires personnelles).

Les animateurs transmettront aux familles les informations relatives à la journée et à leurs enfants. Ils se tiendront à disposition pour toutes autres demandes.

b. La sieste

En maternel, suivant les besoins et/ou les demandes spécifiques des parents, un temps « sieste/repos », dans le lieu réservé à cet effet, sera mis en place chaque jour pour les maternels. L'animateur référent mettra en fonction un système permettant un réel moment de calme, de détente et de repos par le biais, en exemple, d'une lecture de livre pour enfant et/ou sur fond musical. Les ateliers tournants permettront aux petits ayant fait une sieste, d'intégrer le groupe au fur et à mesure du réveil, respectant ainsi leur rythme journalier.

c. Les temps d'activités

Les activités seront programmées chaque matin et après-midi en fonction des attentes et besoins des enfants. Elles se feront principalement en sous-groupe et par tranche d'âge. L'enfant aura la possibilité de choisir son activité et de la vivre en fonction de ses attentes et envies.

d. Le temps libre

Pendant et après chaque activité, l'équipe mettra en place des moments de détente où l'enfant, sous le regard vigilant de l'animateur, pourra vivre un moment en adéquation avec ses envies, ses besoins d'occuper un espace d'autonomie en intérieur ou en extérieur, sans contrainte d'encadrement structuré par une action spécifique. Il pourra, s'il le désire, associer l'animateur à ce moment.

L'équipe mettra à disposition des espaces d'ateliers fixes de type dînette, lego, livres, jeux de société, jeux de ballon, coloriage... l'enfant aura le choix sur l'utilisation libre de ces espaces ou de ne rien faire. Ces moments permettront aussi un échange entre les enfants et entre les enfants et l'animateur.

e. Les Repas :

Les animateurs déjeunent à la table des enfants en veillant à être à proximité des endroits sensibles (sorties, portes...). Les adultes sont les garants du bon déroulement du repas.

Chaque animateur doit sensibiliser les enfants à l'importance d'une alimentation équilibrée et variée et, sur le comportement à tenir lors d'un repas en collectivité (*gestion du volume sonore, du comportement général...*). Les enfants se placent selon leur volonté et par affinité.

En fonction de l'âge, les enfants se servent seuls, avec les conseils ou avec l'aide d'un animateur. Si un enfant ne désire pas ou peu de nourriture, l'équipe s'assurera d'un suivi sur la journée, en laissant la possibilité à cet enfant de se nourrir plus tard (*gâteaux, desserts et viennoiseries mis à disposition des enfants par l'équipe*). Il veillera toutefois à en informer les parents et à poser des limites claires pour que cela reste exceptionnel.

Avec les mêmes précautions, les enfants sont autorisés à ne pas terminer le contenu de leur assiette. En parallèle, les animateurs travaillent sur l'éducation à la quantité alimentaire : éviter d'avoir « plus gros yeux que gros ventre. »

Les parents seront informés lors de l'accueil du soir des éventuelles difficultés à s'alimenter de leur enfant.

f. Le faire rien

Les équipes organiseront la possibilité ponctuelle pour les enfants de ne « faire rien ». Elles veilleront toutefois à ce que cela ne devienne pas une habitude au risque de transformer le centre en garderie. Nous préconisons que le centre prévoie des espaces spécifiques afin que ce possible soit cadré dans l'espace et dans le temps et ne se transforme pas en grand bazar. Si le ou les mêmes enfants sont toujours ou trop régulièrement dans cette demande, les équipes auront à s'interroger pour mieux l'entendre, diversifier les propositions, construire avec lui (eux) des activités...

5. La journée type Mercredi (Plan Mercredi) et Vacances Scolaires

L'organisation présentée décrit les grandes étapes horaires en dehors des grands évènements et autre protocole COVID.

■ **De 7h30 à 9h00 : Accueil échelonné des enfants et des parents**

Les animateurs en charge de l'accueil assurent la prise en charge des enfants inscrits, ils reçoivent et/ou communiquent des informations des/aux parents. C'est un accueil individualisé : réveil calme, histoires, musiques, coins jeux de société, dessins ...

■ **De 9h00 à 9h30 : Rangement et Temps collectif**

Temps d'éveil collectif, le but est de faire partager un moment à tous les enfants afin de faciliter les contacts (jeux de connaissance, éveil musical, chorégraphie de la semaine, etc.). C'est une transition entre la structure familiale et la journée en accueil de loisirs.

■ **A 9h30 : Regroupement et activités.**

Les enfants se rassemblent et assistent à la présentation des activités de la matinée. C'est le temps où les enfants se répartissent en groupe selon l'activité qu'ils ont choisie.

■ **A 11h30 : Fin des activités du matin.**

Les enfants participent à la remise en état de l'espace d'activité (matériel, tables et chaises). Une partie des enfants se rassemblent et se préparent pour le repas (passage aux sanitaires – lavage des mains) et se dirigent vers les salles de restauration. Les autres enfants participent aux temps récréatifs.

■ **De 12h00 à 13h00 : Déjeuner**

Le déjeuner est un moment privilégié qui doit être paisible. Les animateurs veillent à encourager les enfants à découvrir les aliments et les saveurs. Les animateurs mangent aux tables avec les enfants et montrent l'exemple en goûtant les plats.

C'est un moment où les enfants sont mélangés ainsi les fratries peuvent se retrouver et les grands aiment aider les plus petits à découper la viande, à se servir de l'eau, etc.

Le nettoyage et débarrassage se fait par table.

■ **De 13h00 à 14h : Temps calme**

Les enfants disposent de ce temps, ils peuvent se reposer et/ou jouer dans les espaces dédiés. Un temps de sieste est prévu pour les plus petits, et proposé à tous ceux qui le souhaitent. Un espace spécifique sera aménagé pour que les enfants s'allongent et puissent se reposer tranquillement. Aucune activité sportive ne sera proposée. Les plus petits profiteront de la sieste pour se reposer. Ils se réveilleront à leur rythme.

- **A partir de 14h00 : Activités**

C'est le temps où les enfants se répartissent en groupe selon l'activité qu'ils ont choisie.

- **A 16h30 : Fin des activités.**

Les activités prennent fin. Un temps de rangement collectif (animateurs/enfants) de la structure est réalisé.

- **De 16h30 à 17h : goûter échelonné fourni par la Ville**

Il se prend dans les salles de restauration ou à l'extérieur.

- **De 17h00 à 18h30 : Temps récréatif ; et départ échelonné.**

L'enfant peut s'orienter sur différents espaces dédiés en fonction de son choix.

Les enfants disposent de ce temps, ils peuvent se reposer, jouer dans des espaces dédiés et/ou participer à des petits ateliers proposés par les animateurs ou utiliser les malles pédagogiques.

Les animateurs veillent à ce que chaque enfant ait récupéré ses affaires personnelles. Les animateurs transmettent aux familles les informations utiles concernant la journée de leur enfant.

- **Les sorties**

Que ce soit sur les accueils du mercredi, ou pendant les vacances scolaires, tous les accueils de loisirs proposent des sorties en profitant des cars mis à disposition par la ville pour faire découvrir aux enfants des lieux, des activités, et s'ouvrir à la culture : musées, ferme pédagogique, accrobranche, base de loisirs... Pour ce faire, les équipes déterminent les sorties en fonction de la thématique du moment lors des réunions de préparation, et les proposent à la ville via le formulaire de demande de car.

III. Les séjours pour les 6-12 ans

Les séjours de vacances permettent aux enfants et aux équipes de vivre pleinement les objectifs pédagogiques de l'année écoulée.

Organisés pendant les vacances d'été, les séjours clôturent l'année scolaire et signent l'ambiance vacances tant attendue. Espace hors du quotidien, ils offrent la possibilité de vivre de nouvelles aventures dans une organisation temporelle plus souple et avec un lien collectif plus fort.

Le vivre ensemble prend ici tout son sens, car il est l'essence même de cette expérience. Le groupe évolue tout au long du séjour avec l'organisation de la vie en collectivité et des activités. 24h/24h avec ses copains et ses animateurs c'est apprendre à mieux connaître les autres et à mieux se connaître soi-même.

Les camps d'une durée de quatre nuitées sont organisés dans une base de loisirs proche de L'Haÿ-les-Roses. Ainsi parents et enfants peuvent expérimenter l'épreuve de la séparation avec moins d'appréhension et se préparer aux futurs départs en séjours vacances de plus longues durées et distances.

L'équipe de nos séjours est constituée d'animateurs diplômés et expérimentés. Un projet pédagogique spécifique est demandé et validé par la coordination. Les projets d'animation sont établis selon les opportunités du site d'accueil et l'univers vacances programmé au même instant au sein des accueils de la ville pour garantir la continuité pédagogique de nos actions.

IV. L'accueil des enfants en situation de handicap

Les accueils péris et extra-scolaires sont ouverts à tous les enfants. L'objectif est que l'accueil soit adapté au rythme et aux besoins de chaque enfant. Aussi, la Ville a fait le choix de mettre en place une protocole d'accueil spécifique pour les enfants porteurs de handicap avec le positionnement d'un animateur dédié. Voici les différentes étapes de mise en œuvre :

- **Etape 1 : La prise de contact avec la famille**

La famille dont l'enfant a un dossier MDPH réalise une demande auprès du service des affaires scolaires afin de bénéficier d'un accompagnement sur les temps péri et extra scolaires. Une rencontre est organisée entre les différentes parties, famille, service des affaires scolaires municipal, directeur d'accueil de loisirs et responsable IFAC. Des informations concernant l'enfant sont prises au niveau de l'Education Nationale en amont.

Le principe de ce temps de rencontre est de pouvoir échanger sur différents points tels que :

- Présenter les différents partenaires : les affaires scolaires, le responsable de l'IFAC et le directeur d'accueil de loisirs
- Présenter l'organisation de l'Ifac pour les différents temps d'accueil dont il a la charge
- Définir ensemble les besoins de la famille en termes de temps d'accueil
- Echanger sur la / les pathologies de l'enfant à accueillir pour pouvoir apporter une réponse adaptée

La famille peut donner des indications et des conseils sur la manière d'accompagner au mieux leur enfant. La famille peut donner les coordonnées du référent qui s'occupe de l'enfant sur le temps éducatif. Il peut être utile de recueillir les coordonnées des partenaires du secteur médico-social pour avoir des compléments d'information. La fiche de renseignement est complétée lors de cet entretien.

A l'issue de cet entretien, un accord de principe est validé entre les trois parties pour la mise en place de la convention. La convention dure généralement 6 mois et est renouvelée. Cette convention peut parfois, en fonction de la pathologie, être soumise à une période d'adaptation.

■ **Etape 2 : Le recrutement de l'animateur**

Une fois cette première rencontre réalisée, le directeur d'accueil de loisirs et le coordinateur réalisent un compte rendu du temps d'échange avec la famille et les affaires scolaires, précisant les informations nécessaires pour organiser la prise en charge de l'enfant.

A ce moment-là, il y a trois possibilités :

- La première, celle qui est privilégiée, est de proposer à l'AESH, qui accompagne déjà l'enfant, de l'embaucher sur les temps demandés par la famille afin d'assurer la meilleure continuité pédagogique pour l'enfant.
- La seconde, proposer à un membre volontaire de l'équipe cette prise en charge en l'accompagnant et en le formant si nécessaire.
- La dernière consiste à recruter un animateur externe pour l'accueil de l'enfant en situation de handicap. Dans le cas où celui-ci n'aurait pas de formation, l'Ifac s'engage à assurer des actions de formation afin de répondre au mieux aux besoins des familles en assurant une prise en charge de qualité.

■ **Etape 3 : Le projet personnalisé**

Cet outil est construit par l'équipe et sera présenté à la famille. Il permettra à l'équipe de prendre en compte les besoins spécifiques et donc de définir les modalités d'accueil, d'activités et d'affirmation de certains principes. Il comprend une fiche de renseignements (document de suivi), une grille d'aide à l'évaluation des besoins et un outil de liaison entre les familles et le directeur d'accueil de loisirs.

■ **Etape 4 : Le suivi**

Une fois que l'accueil de l'enfant est validé, un suivi est opéré avec des échanges réguliers avec les différents acteurs et partenaires : la direction de l'accueil de loisirs, la famille et les affaires scolaires. Ce suivi permet de noter l'évolution de la prise en charge et le cas échéant d'élargir le temps d'accueil de l'enfant.

Les parents rencontreront le directeur d'accueil de loisirs et l'animateur référent avant, pendant et après l'accueil.

■ **Etape 5 : L'inclusion**

Pour l'ensemble des enfants en situation de handicap que nous accueillons sur les différents temps péri et extra scolaires, l'objectif que nous défendons est de permettre à l'enfant de participer activement à la vie de la structure et d'intégrer le groupe. L'animateur qui accompagne joue le rôle de facilitateur. Afin de garantir l'intégration des enfants, des sensibilisations sur les différences et le handicap sont réalisées de façon régulière auprès des autres enfants et des membres de l'équipe. Des relais doivent être organisés au sein de l'équipe afin d'être dans une démarche inclusive.

V. Tarification appliquée sur les différents accueils

La tarification appliquée pour les différentes activités périscolaires et extrascolaires est calculée en fonction d'un taux de réduction personnalisé pour les familles habitants la commune. Ce mode de calcul permet d'éviter les effets seuils d'un quotient familial et d'être au plus proche des revenus des familles. De ce fait, il permet de payer la prestation en fonction de ses revenus et a donc pour objectif de favoriser la mixité.

INSCRIPTIONS ET RÉSERVATIONS mode d'emploi

Les règlements de fonctionnement des accueils collectifs et de restauration précisent les dispositions de formalité et de facturation

Ces documents sont consultables :

- par transmission par mail avec les fiches d'inscription,
- par voie dématérialisée sur le site de la ville, sur monlhay.fr et L'Haÿ l'appli
- par consultation et transmission, sur simple demande, auprès des guichets uniques

Pour les accueils de loisirs durant les vacances scolaires

Les réservations aux accueils de loisirs pour chaque période de vacances s'effectueront au cours de l'année via le portail famille, www.monlhay.fr ou L'Haÿ l'appli, ou à défaut par le formulaire papier. Les réservations sont à effectuer au moins 20 jours avant le début des vacances.

Attention : En cas d'absence de réservation en accueil de loisirs du mercredi et durant les vacances scolaires, votre enfant ne pourra pas être pris en charge. Toute journée réservée est due, sauf présentation d'un justificatif dans un délai de 48h.

Pour l'étude surveillée

L'inscription pour cette activité s'effectue directement auprès de l'école. Les modalités d'inscription seront communiquées directement par l'association en charge de cette prestation.

Pour les accueils du matin, du soir, du mercredi et la restauration scolaire

Dossier d'inscription à remettre d'ici le 15 août 2022

Dossier disponible à l'Hôtel de ville et en relais-mairie ou téléchargeable www.monlhay.fr ou L'Haÿ l'appli

Vous indiquerez les activités périscolaires et les jours souhaités.

Comprendre MES TARIFS

Mon taux de réduction personnalisé	Pause du midi (repas et encadrement)	Accueil du matin (7h30-8h30)	Accueil après la classe (16h15-19h)	Accueil après l'étude (17h30-19h)	Accueil du mercredi (1/2 journée)	Accueil du mercredi/vacances (journée)	
	Tarif non-l'haÿsiens*	7,35€	2,35€	3,65€	2,06€	11,85€	17,58€
	Mon tarif personnalisé	de 1,25 € à 5,88 €	de 0,40 € à 1,88 €	de 0,62 € à 2,92 €	de 0,35 € à 1,65 €	de 2,01 € à 9,48 €	de 2,99 € à 14,06 €

*La Ville n'applique pas de taux de réduction personnalisé pour les familles n'habitant pas L'Haÿ-les-Roses. Elles payent donc un tarif fixe de référence.

VI. Les accueils proposés aux jeunes de 11 à 17 ans

1. Organisation du service Jeunesse

Le Service Municipal de la Jeunesse propose des accueils et accompagnements adaptés aux différentes tranches d'âges et publics.

Un accueil jeune et des activités de loisirs ainsi que des actions citoyennes et d'orientation sont proposées aux 11-17 ans. Ces actions sont organisées dans le cadre de l'accueil collectif de mineurs et en partenariat étroit avec les établissements scolaires.

Le service d'information jeunesse propose, quant à lui, des accompagnements et opérations auprès des 16-25 ans dans le cadre du label d'information jeunesse et en partenariat avec des instances comme la mission locale ou les établissements du secondaire. Il a des espaces dédiés dans lesquels il a les outils et moyens nécessaires pour accompagner ce public (matériel informatique, salle, espace confidentiel...).

La structure offre également d'associer les jeunes majeurs dès que possible dans la valorisation de leurs compétences. Par exemple, un binôme de jeunes pratiquant le basket a ainsi proposé une initiation dans le cadre des activités des 11-17 ans.

2. Objectifs Service Jeunesse

Le service jeunesse se fixe 4 objectifs :

- Proposer une offre « jeunesse » pour tous les jeunes et sur tout le territoire
- Accompagner l'insertion sociale des jeunes en positionnant le Point d'information au cœur de notre action
- Placer la citoyenneté et la laïcité au cœur du projet pédagogique
- Favoriser une meilleure coordination des acteurs et de la transversalité pour une action jeunesse plus cohérente et plus agissante

a. Une reconfiguration des actions par tranche d'âge

Afin de répondre au mieux aux besoins des jeunes, le service jeunesse a réorganisé son action en deux pôles :

- **Programmation 11-15 ans : une logique d'accueil jeunes favorisant la découverte, la construction de soi, l'ouverture culturelle, etc**

Pour les 11-15 ans, la Ville pérennise et développe des ateliers thématiques diversifiées tout au long de l'année. Elle développe des actions « sport » pour attirer un large public et travailler sur les notions de cohésion, d'entraide. Elle adapte les actions aux nouvelles pratiques telles que le e-sport. Elle développe des sorties s'intégrant dans une cohérence avec les ateliers proposés tout en s'adressant au plus grand nombre et favorisant l'ouverture culturelle.

- **Un accompagnement vers l'autonomie pour les 15-25 ans**

Pour les 15-25 ans, les actions sont organisées en trois axes. Tout d'abord, il s'agit de placer le Point Information Jeunesse au cœur du dispositif. Ce dernier permet un accompagnement individuel des jeunes en les informant, les conseillant, les accompagnant et les orientant. Ensuite, il convient de proposer des ateliers thématiques en fonction des demandes des jeunes (Citoyenneté, santé, numérique, culture, formation, études, mobilité...) et des actions citoyennes (tels que les chantiers jeunes et le CMJ). Enfin, la Ville souhaite accompagner les jeunes dans leurs projets. Un poste dédié a été créé dans cet objectif.

- b. Des actions plus lisibles et visibles au cœur des lieux de vie*

L'objectif de la Ville est d'attirer un large public et de s'adresser à toutes les jeunesse. Pour ce faire, la Ville s'appuie sur deux leviers :

- **Une présence renforcée des animateurs sur le terrain avec**

- Des permanences régulières au sein des établissements du secondaire : présentation de la programmation et moments de lien (jeux, ateliers...)
- Des actions hors les murs de l'information jeunesse,
- Phase 1 : des animations de proximité dans chaque quartier – Phase 2 : des animations en inter-quartiers
 - Cultures urbaines
 - Animations spécifiques sur le quartier de la Vallée Renard
- Le développement de temps de convivialité pour attirer un nouveau public et célébrer des fins d'actions ou de périodes
- Participation des jeunes aux évènements ville (mois de la femme, cavale, etc.)

- **Un Développement de l'offre évènementielle proposée à destination des jeunes**

- Hay en jeux, l'Hay Games, soirée des collégiens, soirée spéciale Halloween

- c. Soutenir les jeunes dans leurs projets*

L'ambition de la Ville est d'accompagner les jeunes dans leur autonomie, dans leur construction de soi et dans leurs projets. Cette ambition va se décliner en 3 axes :

- **Accompagner les projets personnels des jeunes**

Cet accompagnement peut se décliner sous différentes formes : information/orientation (via la Boussole des Jeunes), accompagnement (ex : ateliers CV) ; formations (via la mise en place de formation BAFA, PSC1) mais aussi l'accompagnement financier (bourses initiatives jeunes) en contreparties d'actions citoyennes.

- **Soutenir et valoriser les initiatives des jeunes**

Trois actions ont été identifiées dans le cadre du projet de service : la valorisation des projets portés par les Conseils Municipaux des Enfants et des Jeunes, le développement des offres d'heures citoyennes, et la valorisation de portraits de jeunes.

- **Favoriser la découverte du monde professionnel**

Il s'agit ici de favoriser la découverte du monde professionnel et les expériences de mise au travail. Quatre actions spécifiques sont mises en place :

- Dispositif Missions jeunes : accueil de jeunes en emploi saisonnier sur la collectivité
- Dispositif Stages : conventions avec les établissements sur l'accueil des stagiaires (3ème, lycée et post bac)
- Accueil de Service Civique
- Chantiers d'insertion

3. Organisation spatiale du service jeunesse

Depuis septembre 2023, les espaces de la structure sont repensés afin d'optimiser leur utilisation et proposer des lieux de vie adaptés aux besoins des jeunes.

Ainsi, le rez-de-chaussée de la structure est aménagé pour l'accueil jeunes. Un espace d'accueil de la structure permet un premier échange avec les jeunes et une mise en condition du temps qu'il va passer sur la structure (bienvenue, présentation des pôles proposés...).

La salle polyvalente permet d'accueillir l'ensemble des jeunes durant le temps d'accueil et d'y proposer les différents espaces dédiés (baby-foot, jeux de société, cuisine, livres, jeux vidéo...).

L'équipe des animateurs jeunesse s'est également rapproché en plaçant leur bureau au même étage afin de leur permettre une proximité des lieux d'accueils.

Le service d'information jeunesse a vu son espace s'agrandir en s'appropriant la salle du 1^{er} étage plus calme et offrant la possibilité d'aménager les différents lieux.

La réflexion et le travail de réaménagement reste dans le projet de la structure pour les années à venir, notamment par la remise en peinture, insonorisation et adaptation du mobilier sur les secteurs de la structure.

4. Accueil jeunes –11/17 ans

a. Objectifs

Le service municipal de la jeunesse accueille et propose aux jeunes L'Haÿssiens, un accueil jeune, des ateliers, des sorties et des activités favorisant:

- La cohésion de groupe,
- La tolérance,
- Le développement artistique,
- La citoyenneté,
- Le développement durable,
- La santé,
- La sensibilisation aux sujets de société.

Les objectifs sont de :

- Proposer un cadre de vie et des activités favorisant l'épanouissement personnel
- Permettre aux jeunes de découvrir et développer quelques-unes de leurs capacités potentielles
- Faire partager jeunes des valeurs fortes, citoyennes, telles que la bienveillance, la tolérance, la prise en compte et l'acceptation de l'Autre, l'entraide et la solidarité

b. Missions de l'Accueil Jeunes

Les missions que l'Accueil jeunes souhaite remplir

▪ **La Mission d'Accueil**

Accueillir le jeune dans le territoire constitue une mission essentielle pour la collectivité qui doit prendre en compte tous les jeunes. La fonction d'accueil ne peut se réduire à la seule fonction de garde ou de surveillance. L'accueil consiste à recevoir le jeune, au sens étymologique du terme : accepter quelqu'un, laisser entrer... C'est une démarche d'accompagnement dans le respect de la différence de chacun.

▪ **La Mission d'Activité**

Accueillir pour quoi faire ? Accompagner vers quoi ? Chacune de ces fonctions doivent l'une et l'autre conduire le jeune vers des propositions d'activités ludiques et éducatives. L'Accueil Jeunes doit s'ouvrir sur son environnement, en permettant l'accès des jeunes qui le fréquentent, à des activités spécialisées qui existent sur le territoire local. L'Accueil Jeunes se situera alors au cœur d'une dynamique locale, en offrant aux jeunes un lieu de découverte, d'initiation et d'expérimentation.

▪ **La Mission de Socialisation**

Tout temps de loisir est occasion de socialisation, de rencontres et d'expériences relationnelles avec l'autre, semblable et différent. L'Accueil Jeunes assure le brassage social et culturel sans lequel il n'y a pas réellement apprentissage de la vie en société, fondé sur l'écoute et le respect de chacun.

▪ **La Mission d'Orientation**

Si l'accueil est la mission première, l'orientation des jeunes en est le corollaire. L'Accueil Jeunes doit être le point de convergence des jeunes et de l'information, un lieu à partir duquel lui sont proposées toutes les initiatives possibles pour mieux gérer leur temps libre. Permettre au jeune de se situer dans le temps, dans l'espace et parmi les autres suppose que celui-ci ait la connaissance le meilleur possible des potentialités que recèle son environnement. L'accompagnement à l'autonomie est également un facteur essentiel dans notre fonctionnement qui se veut être ouvert avec un accès libre destiné aux jeunes. L'Accueil Jeunes fera ce lien avec les parents notamment à travail une question de responsabilité qui

peut se traduire par des autorisations. L'Accueil Jeunes, lieu d'information, doit pouvoir orienter le jeune, lui laissant le libre choix.

c. Les différents temps

▪ **L'accueil :**

C'est le moment crucial où les jeunes arrivent. Il faut être attentif à la qualité de l'accueil car c'est un moment privilégié de communication entre les animateurs, les jeunes et même les familles. Il faut donner confiance (savoir répondre aux questions, orienter si besoin) et être agréable (sourire, bonjour, s'intéresser au public, être dynamique). Aussi, un espace d'accueil a été aménagé. Les jeunes arrivent au fur et à mesure du créneau. Ils sont d'abord accueillis par la personne de l'équipe en charge de la structure qui lui consacre un temps de bienvenue. Ce temps permet aux jeunes et aux animateurs d'échanger et également aux animateurs de pointer le nombre de jeunes présents. Le jeune est ensuite orienté par l'animateur d'accueil en fonction du besoin du jeune.

▪ **L'activité :**

Chaque activité proposée est un outil qui permet aux jeunes d'apprendre, de s'amuser, de découvrir. Mais également à l'équipe d'atteindre des objectifs pédagogiques. Une part d'autonomie est laissée à chaque jeune durant les activités. Si des activités spécialisées sont proposées durant l'Accueil Jeunes, la Ville procède au recrutement de prestataires aptes à encadrer cette activité.

▪ **Le temps libre :**

Pendant et après chaque activité, l'équipe mettra en place des moments de détente où le jeune, sous le regard bienveillant des animateurs, pourra vivre un moment en adéquation avec ses envies, ses besoins d'occuper un espace d'autonomie en intérieur ou en extérieur, sans contrainte d'encadrement structuré par une action spécifique. Il pourra, s'il le désire, associer l'animateur à ce moment. L'équipe mettra à disposition des espaces d'ateliers fixe de types livres, jeux de société, jeux de ballon... Le jeune aura le choix sur l'utilisation libre de ces espaces ou de ne rien faire. Ces moments permettront aussi un échange entre les jeunes et entre les animateurs et les jeunes.

d. Les trois types d'animations proposées

La Ville souhaite que les actions en direction des jeunes répondent à des enjeux locaux mais aussi de société.

▪ **Une animation à dominante de loisirs où des activités récréatives, de détente et de rencontres**

Ces activités favorisent la découverte et la pratique de nouvelles disciplines mais aussi la rencontre et la constitution de groupes de jeunes. Les temps de loisirs qu'offrent notamment les animations d'un accueil jeunes leur permettent de prendre confiance dans le groupe, dans

un lieu autre que familial, scolaire ou public. Ainsi, ces activités de loisirs offrent aux jeunes la possibilité de s'inscrire dans une évolution progressive vers des dynamiques participatives.

▪ **Une animation à dimension éducative**

Les jeunes ont la possibilité de construire leur propre programmation d'activités. En exerçant leurs capacités à s'inscrire dans des projets, cette forme d'animation jeunesse leur offre la possibilité de développer leur propre dynamique d'engagement individuel au service du collectif. L'animation jeunesse repose alors sur les initiatives des jeunes eux-mêmes et non plus sur des programmations d'activités organisées pour eux. L'animation jeunesse les accompagne dans cette démarche, les aide à faire émerger, à construire et à organiser des projets de loisirs individuels ou collectifs. Ces activités nécessitent une implication des jeunes et un entretien constant de l'engagement de chacun. C'est à travers ces dynamiques que se joue l'apprentissage à l'autonomie, dans l'apport de l'expérience de nouveaux savoir-faire et savoir-être. C'est dans cette démarche collective qui favorise la socialisation et la responsabilisation que les jeunes s'affirment comme acteurs de leurs loisirs et progressent vers l'autonomie.

▪ **Une animation à dimension sociale et locale.**

De nombreux travaux sociologiques sur la jeunesse montrent à quel point, il est à la fois essentiel et difficile aujourd'hui pour un jeune de s'intégrer à la vie « adulte », à la vie publique et plus largement à notre société. Même si chaque jeune aspire à trouver sa place dans le monde aujourd'hui, le cheminement et le processus se fait très progressivement et la période de maturation est de plus en plus longue. Or, le temps des loisirs ou de l'inactivité, pour certains, est un temps où les jeunes sont peut-être plus disponibles et disposés à s'ouvrir sur ce qui les entoure. Ils disposent d'un temps particulier : l'Accueil jeunes construit, de manière permanente, entre les animateurs et les jeunes une relation éducative centrée sur les projets, actions et activités collectives adaptés à la réalité de leurs âges, de leurs compétences et de leurs besoins. Cela se concrétise par la mise en place de différentes formes d'interventions pédagogiques : Le « projet » étant un moyen essentiel de développement et de socialisation du jeune.

Les animateurs s'appuient sur quatre approches complémentaires pour la réalisation de projets jeunes. 1. Faire découvrir la faisabilité de projets. 2. Donner la possibilité de s'exercer au montage de projet. 3. Accompagner les jeunes dans la réalisation de leur projet. 4. Valoriser leur engagement et leur investissement.

L'équipe pédagogique s'appuient sur une conception de l'organisation articulée autour de 4 types d'activités :

- Des espaces pré-structurés et permanents.
- Des ateliers ponctuels avec des moyens mis à disposition (humains, matériels, financiers).
- Des petits et grands événements.
- Des projets transversaux.

L'Accueil Jeunes s'appuie ainsi sur la pédagogie du choix du jeune. Des activités diversifiées sont mises en place. Les jeunes doivent faire leur choix et sont associés à la création.

Des évaluations seront aussi effectuées régulièrement avec les jeunes: pour évaluer les activités, la vie quotidienne, le local et son aménagement, les moyens mis à leur disposition.

e. Le fonctionnement des accueils

Un accueil des jeunes est proposé tous les soirs de 16h à 19h, le mercredi de 14h à 19h00 et pendant les vacances scolaires. Pour participer à l'accueil jeunes, le jeune doit au préalable s'est inscrit et avoir sa carte du SMJ. Cette adhésion est symbolique. L'accueil est proposé sur 2 structures : le service jeunesse et la maison de la jeunesse et des solidarités (MJS). Cette dernière située en quartier politique de la ville. Chaque structure propose une salle dédiée.

f. Zoom sur les pôles d'activité

Différents pôles et activités sont proposés chaque jour aux jeunes:

- Des jeux de sociétés sont mis à disposition et souvent proposés par l'équipe
- Un espace baby-foot
- Un espace lecture
- Des créneaux spécifiques et thématique sur la console
- Des ateliers ponctuels (décorations thématique, activités manuelles...)
- Temps d'échange et d'accompagnement sur leurs questions diverses

g. Les sorties

Des sorties thématiques, répondant aux attentes des jeunes et en lien avec l'actualité de la ville ou des partenaires sont régulièrement proposées : les mercredis, soirées et week-end. Elles permettront également de placer les jeunes dans des situations de découverte, d'ouverture au monde et parfois même de dépassement de soi.

h. Organisation pendant les vacances scolaires

Le service jeunesse propose durant les vacances scolaires des ateliers, des sorties et des activités durant les périodes de congés scolaires. Le programme est élaboré par l'équipe menée par la personne placée en direction sur la période, qui veille à respecter la volonté des jeunes.

Parmi les activités au programme, de nombreuses activités culturelles. Les ateliers cuisine sont devenues des activités très fréquentées et récurrentes.

Une place est laissée dans le planning pour les jeunes « choisissent leur activité » avec une boîte à idées mise à disposition durant la période de pré-inscription.

Des stages thématiques, notamment en partenariat avec les associations sportives, peuvent être proposés.

Une période de pré-inscription, permet aux jeunes de venir déposer leur(s) souhait(s) de participation et offre ensuite une répartition la plus équitable possible.

Une formule passerelle, de stage multi-activités offre aux jeunes scolarisés en CM2 et 6^{ème} de découvrir les offres du service mais également un panel d'activités sportives et culturelles.

Après chaque activité et période, les jeunes sont sondés afin de savoir quelle(s) activité(s) leurs ont le plus plu. La programmation suivante tiendra donc compte de ces retours.

5. Séjours

Aujourd’hui, plus que jamais dans un contexte où les liens sociaux se distendent, où les groupes s’atomisent faisant place à l’individualisme, la Ville souhaite réaffirmer sa volonté de faire des séjours des espaces d’éducation au « vivre ensemble » dans l’objectif d’une transformation sociale. Les séjours sont pour les enfants et les adolescents une réelle aventure. C’est une expérience qui contribue à leur développement au même titre que d’autres temps d’éducation. Les séjours privilégient la notion de départ, de dépaysement, de la rencontre avec un environnement nouveau et d’apprentissages de la vie en collectivité hors de son environnement habituel. L’éloignement, la séparation avec la famille, favorise une adaptation à de nouveaux repères et habitudes, permet de multiples apprentissages. Dans ce cadre-là, les séjours sont des lieux irremplaçables d’éducation à la vie sociale, culturelle et collective. Ainsi, au travers de la vie en collectivité, l’objectif est de faire partager aux enfants/jeunes des valeurs fortes telles que la bienveillance, la tolérance, la prise en compte et l’acceptation de l’Autre, l’entraide et la solidarité.

a. Objectifs des séjours et moyens mis à disposition

Les objectifs généraux des séjours sont les suivants :

- **Susciter la rencontre et favoriser l’acceptation des différences**
 - Faire se rencontrer les jeunes du territoire et d’autres territoires
 - Rester vigilants aux comportements de chacun
 - Favoriser la mixité sociale et culturelle
 - Favoriser le vivre ensemble
 - Favoriser l’entraide, la solidarité et la mise en valeur du collectif :
- **Développer l’autonomie**
 - Permettre aux adolescents de s’approprier leurs vacances, le lieu, le thème de leur séjour, le choix et l’organisation des activités
 - Permettre aux jeunes de participer activement à la vie en collectivité du séjour afin que chacun (jeunes et adultes) trouve sa place
 - Impliquer les jeunes dans la mise en place des animations.
- **Favoriser un comportement citoyen**
 - Définir et appliquer les règles de vie du séjour et du respect de la vie en groupe
 - Associer les jeunes à la création des règles de vie
 - Apprendre à vivre avec les autres : les règles de vie et les tâches collectives vont permettre à l’adolescent d’intégrer les règles de bases de vie en collectivité
 - Responsabiliser les jeunes dans le fonctionnement sur le site d’accueil.
 - Veiller au respect de l’environnement
- **Considérer l’activité comme facteur de développement**
 - Permettre aux adolescents d’apprendre tout en s’amusant
 - Positionnement actif et participatif des jeunes dans les temps collectifs
 - Proposer des activités diverses et adaptées

b. Séjours proposés

Chaque année des séjours sont organisés, puis proposés aux jeunes, ils peuvent être sportifs, culturels, artistiques, découvertes Les séjours permettent de passer des moments uniques et conviviaux avec le groupe et les animateurs. La Ville propose 2 à 3 séjours par an : un ou deux en période estivale et un en période hivernale. Ce sont des séjours d'une durée de 5 jours et 4 nuits. Tous nos séjours sont agréés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Ils répondent à des normes d'hygiène et de sécurité stricte. Ce sont les animatrices et animateurs du secteur jeunesse qui encadrent les séjours. Les séjours sont bien évidemment organisés en fonction des tranches d'âge des adolescents.

c. Journée Type

L'équipe Jeunesse souhaite favoriser l'écoute des rythmes biologiques et de ses besoins physiologiques spécifiques à chacun. Cela se traduit par la mise en place :

- de temps de repos et de sommeil adaptés
- d'activités équilibrées et diversifiées prenant en compte les capacités physiques de chacun
- des temps de repas réguliers et adaptés au rythme du séjour, prévoyant une alimentation de qualité

Ainsi, la Journée s'organise globalement de la manière suivante :

- 07h30 - 09h00 : Réveil échelonné
- 09h00 / 10h00 : Petit Déjeuner en autonomie
- 10h00 / 11h00 : Temps d'Hygiène et Temps libre
- 11h00 / 12h00 : Activités et Préparation du repas
- 12h00 / 13h00 : Repas
- 13h00 / 14h00 : Tâches Ménagères
- 14h00 / 14h30 : Temps libre et préparation pour l'activité
- 14h30 / 17h30 : Activités
- 17h30 / 18h30 : Temps d'Hygiène et Temps libre
- 18h30 / 19h30 : Préparation du repas
- 19h30 / 20h30 : Repas
- 21h30 / 23h00 : Veillée
- 23h00 / 23h30 : Coucher

d. Activités proposées

Lors des séjours, les activités proposées sont diverses et variées afin de correspondre aux attentes des jeunes, et de leur permettre une découverte individuelle ou collective.

Les activités doivent répondre aux objectifs de l'action éducative, à savoir :

- développer les relations sociales,
- favoriser l'ouverture aux autres et aux différences,

- stimuler la curiosité,
- développer la convivialité,
- instaurer des repères (espaces, personnel encadrant, horaires...),
- cultiver l'échange à travers les rencontres et les contacts,
- encourager l'ouverture sur le monde,
- contribuer au développement de la personnalité du jeune (confiance en soi, respect, politesse, solidarité...).

Ces objectifs sont possibles grâce à :

- La mise en place d'un cadre de vie structuré et sécurisant
- La mise en place de temps forts d'animation
- L'organisation opérationnelle des temps informels
- La mise en place de relations basées sur le respect de l'autre, la bienveillance, la solidarité, le partage, la tolérance
- Des adultes garants du cadre et développant sur relation de qualité avec les jeunes

Sur tous les temps de la vie quotidienne et dans les animations, il est important pour l'équipe d'animation et pour le Service Jeunesse d'avoir des indications de satisfaction, ou non, en cours et en fin de séjour. En cours de séjour, afin de réadapter nos pratiques et en fin de séjour pour bénéficier de retours qui nous permettront d'améliorer les prestations proposées aux familles L'Hayssiennes.

6. Un service d'information jeunesse

Le Service Jeunesse intègre un Service d'Information Jeunesse (SIJ) qui accueille tout au long de l'année des jeunes âgés de 11 à 25 ans. Il reçoit les jeunes en accueil libre ou sur rendez-vous.

Il fonctionne de la manière suivante :

- **Un accueil libre**

La structure offre, au plus près des lieux de vie des jeunes, un accueil libre, anonyme et de qualité, où ils et elles peuvent trouver des informations sur tous les sujets les concernant (formation, métiers, logement, droits, santé, loisirs, culture, mobilité internationale etc.).

Du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h (sauf le mardi matin) ; 9h30-12h30/14h-18h30 durant les vacances scolaires, les jeunes peuvent se rendre au service d'information jeunesse, lieu ressource.

- **Des Ateliers thématiques** et des temps d'accompagnement sont proposés aux jeunes, tel que l'aide à la rédaction de CV où la recherche de subvention.
- Des **dispositifs particuliers** sont d'ores et déjà mis en place par le service Information Jeunesse, afin d'encourager et de soutenir les démarches d'engagement et de projets des jeunes : Bourses initiatives jeunes, BAFA, formation Baby-sitting.
- **Une programmation évènementielle** est proposée au sein de la structure et en « hors les murs » avec des actions portées par le service (prévention santé, formation baby-

sitting...) ainsi que des actions en partenariats avec différents acteurs et services (ciné-débats, permanences CLLAJ, mission locale...)

Par ailleurs, en partenariat avec la mission locale, l'équipe collabore aux opérations locales d'insertion professionnelle : « opération jobs d'été » et « forum de l'emploi ».

Les actions sont principalement menées au sein de la structure, mais le « hors les murs » continue à se développer notamment à travers des partenariats (mission locale, établissements, bailleurs, associations...).

7. L'équipe

Tous les membres de l'équipe peuvent être amenés à accueillir et encadrer les jeunes sur les temps d'accueil et les activités proposée.

L'investissement de chacun est essentiel pour :

- Assurer un accueil de qualité
- Répondre efficacement à ses besoins et demandes.
- Pour répondre assurer aux objectifs et aux attentes du public :

Ils animent ensemble les groupes d'âges avec un souci éducatif permanent, en privilégiant la mise en place d'une relation éducative bienveillante, structurante et chaleureuse; ils garantissent le respect de chacun et d'un cadre de vie sécurisant et exigeant; ils sont porteurs de la reconnaissance et de la valorisation des enfants; ils mettent en place des situations diverses et variées, porteuses de progrès pour chacun, dans le but final de faciliter pour l'enfant la construction de son « estime de soi».

Pour assurer ces missions auprès du public, l'animateur/trice jeunesse doit:

- Garantir la sécurité physique, morale et affective de chaque jeune
- Garantir le respect de chacun
- Poser et garantir un cadre de vie sécurisant et exigeant;
- Se montrer exemplaire;
- Mettre en place une relation éducative bienveillante, structurante et chaleureuse;
- Se montrer disponible et à l'écoute de chaque jeune;
- Connaître chaque jeune pour pouvoir répondre efficacement à ses besoins et demandes;
- Encadrer et animer, en collaboration avec ses collègues, avec un souci éducatif permanent;
- Anticiper;
- Préparer ses animations et son matériel en amont;
- Etre porteur de la reconnaissance et de la valorisation des enfants;
- Adopter une posture professionnelle adaptée;
- Faire preuve de polyvalence, d'adaptation et de créativité;
- Accompagner les jeunes dans la réalisation et la mise en œuvre de leur(s) projet(s);
- Sensibiliser

8. Horaires d'ouverture de la structure

Le service Jeunesse est ouvert de la manière suivante :

- Période scolaire : 10h-12h30/14h-19h (accueil téléphonique dès 9h)
- Vacances scolaires : 9h30-12h30/14h-18h30 (accueil téléphonique dès 9h et selon les activités)
- Accueil jeunes : 16h-19h (lundi, mardi, jeudi, vendredi) / 14h-19h (mercredi)

MISE EN ŒUVRE DU PEDT/ Plan Mercredi

I. Les instances de suivi, d'animation et de pilotage du PEDT/ Plan Mercredi

Le Projet Educatif de Territoire/Plan Mercredi se veut être évolutif. Aussi, la Ville souhaite développer une gouvernance structurée et pragmatique, en développant des processus partagés, d'observation, de diagnostic, de pilotage et d'évaluation.

Il est proposé, dans ce cadre, 2 niveaux de suivi, d'animation et de pilotage.

1. Création d'un comité de pilotage et d'un comité technique

Le comité de pilotage se réunira 2 fois par an pour, ajuster et valider les actions, effectuer le bilan final et pour la définition des axes et des projets lors du renouvellement du PEDT/ Plan Mercredi. Il est composé :

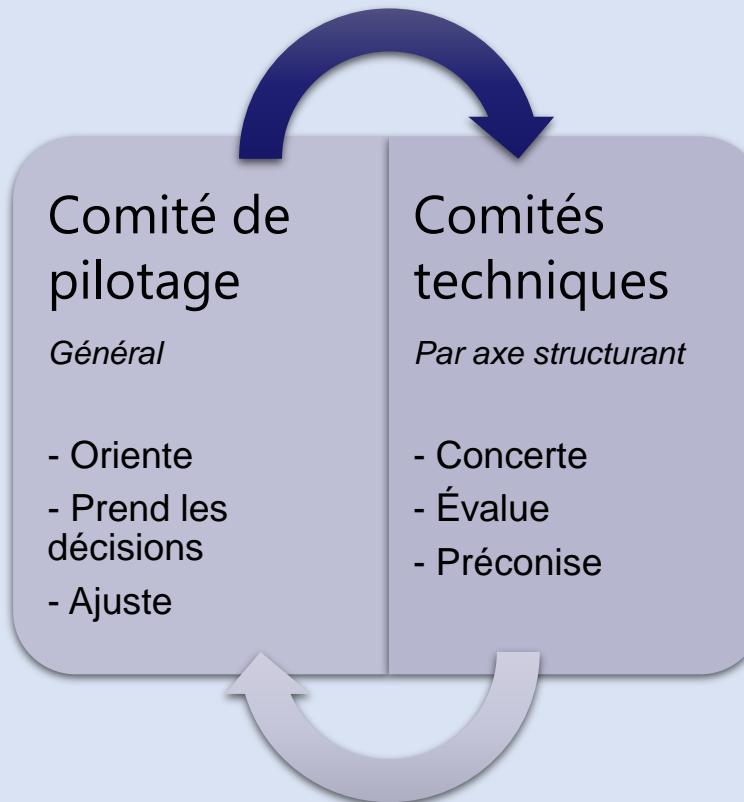
- Le Maire
- Représentants CAF (Caisse d'Allocations Familiales) et SDJES
- Représentants Education Nationale (IEN)
- La DGA
- La conseillère pédagogique DASEN
- La directrice de Pôle des Affaires Scolaires et Périscolaire
- Le responsable d'établissement IFAC (chargé des accueils péri et extrascolaires)

Le comité technique se réunit 2 fois par an (par thématique) afin d'évaluer et proposer les actions à mettre en œuvre dans le cadre du PEDT/ Plan Mercredi. Il réunit les acteurs éducatifs suivants :

- Les directeurs d'école
- Les coordinateurs et les responsables périscolaires IFAC (chargé des accueils péri et extrascolaires)
- Service jeunesse/Culture et ou sport
- Le PRE (Programme de Réussite Educative)
- Le CCAS
- Des représentants de parents d'élèves élus
- Des partenaires associatifs
- Principaux du collège
- Proviseurs du lycée

Interactions entre les différents comités :

- Élu(s)
- Représentants CAF et SDJ/ES
- Représentants Education Nationale
- La DGA service à la population
- La directrice de Pôle éducation
- Les responsables Ifac
- (chargé du périscolaire et de l'extra-scolaire)



En fonction des axes et sujets abordés :

- Les directions d'école
- Les directions périscolaires
- Le service des affaires scolaires et périscolaires
- Direction et service jeunesse/Sport/vie associative
- Direction et service du pôle culture
- Direction et service du pôle social et familial
- Le service de réussite éducative
- Le CCAS
- La chargée de mission au développement durable
- La chargée de prévention
- Des représentants de parents d'élèves élus
- Des partenaires associatifs
- Principal du collège
- Proviseur du lycée

2. Fonctionnement des différents comités

L'organisation des différents comités se fera sur le principe suivant :

- Un comité de pilotage pour valider les grands axes, définir des orientations, décider de pérenniser ou modifier certaines actions. C'est une structure d'échanges, d'analyse et de construction qui se doit de veiller à la cohérence entre les différents dispositifs présents ou à venir.
- Un comité technique commun de construction du PEDT/ Plan Mercredi avec tous les partenaires pour donner les grands axes, déterminer les objectifs opérationnels et le plan d'actions
- Un comité technique par axe auxquels les acteurs concernés participent (2 par an) pour évaluer les actions et rendre compte

La coordination et le pilotage du Projet Educatif de Territoire/ Plan Mercredi est assurée par la Direction Education. Elle a pour mission la mise en réseau des acteurs de territoire, la mise en place d'outils de pilotage et d'évaluation du dispositif.

II. Les autres espaces de concertation : lieux d'échanges complémentaires au PEDT/ Plan Mercredi

En complément, le projet éducatif sera un sujet d'échanges réguliers pour la municipalité et ses partenaires au sein de différents espaces de concertation, qui permettront de l'enrichir au fil des mois.

▪ Les conseils d'école

Les conseils d'école sont réunis une fois par trimestre par le directeur d'école. Les enseignants, les représentants élus de parents d'élèves et le représentant de la municipalité sont les membres de droits. Les services municipaux peuvent également être présents. Ces instances sont des espaces d'échanges sur la vie de l'école, qui peut être concernée par l'ensemble des thématiques du PEDT/Plan Mercredi.

▪ Les rencontres périscolaires

Des réunions sont organisées par site avec les parents d'élèves mais également entre agents municipaux. Elles sont pour objectif d'échanger sur le fonctionnement et les projets périscolaires. Elles favorisent la coordination entre les personnes.

▪ Les comités de pilotage et réunions partenariales

Dans un esprit de transversalité et de cohérence de territoire, différentes instances existantes sur le territoire seront prises en compte lors des comités de pilotage PEDT/ Plan Mercredi (ex : comité de pilotage du CLAS, réunions entre la Mairie et les directeurs d'école, etc).

III. Le Partenariat au cœur du PEDT/ Plan Mercredi

La déclinaison du Projet Educatif dépend de la mobilisation de ses partenaires et de toutes les structures du territoire. Les différentes instances mises en œuvre permettront aux acteurs éducatifs de se rencontrer, d'évaluer les actions proposées, de les faire évoluer tout au long du PEDT.

1. Objectifs du partenariat

Pour mettre en cohérence les acteurs qui interviennent auprès des enfants sur un territoire, le partenariat est une démarche primordiale qui sert à :

- Développer de nouveaux projets, expérimenter, innover.
- Renforcer des actions existantes, démultiplier l'impact.

Dans le cadre spécifique des accueils de loisirs et des accueil jeunes, le partenariat avec les services publics, écoles, les acteurs du sport ou de la culture permet d'/de :

- **Accroître/améliorer/affiner une réponse éducative ou sociale :**

Augmentation du nombre d'enfants en situation de handicap accueillis, utilisation du matériel de motricité d'une école en lien avec l'équipe enseignante, formation du personnel sur de nouvelles techniques, éducation à la santé avec les étudiants infirmiers de l'hôpital de Villejuif ...

- **Enrichir et diversifier l'offre d'activités :**

Actions récurrentes avec le service culturel, le cinéma La Tournelle, ateliers avec la maison de l'environnement, les créneaux piscine ...

- **Accompagner un projet porté par les enfants, par les animateurs :**

Projet de bande dessinée sur le handicap avec la bibliothèque George Sand, passerelle avec l'animation jeunesse...

- **Élaborer et mettre en œuvre d'une réponse collective à une problématique :**

Cellule d'échanges avec l'école pour mieux accompagner les enfants en difficulté, participation au programme de réussite éducative ...

- **Faciliter l'accès des usagers à des partenaires spécialisés :**

L'accueil de loisirs et l'accueil jeunes sont des points de départ vers des acteurs du territoire comme le CCAS ou le corps médical, les acteurs du soutien à la parentalité...

- **Dynamiser de la vie locale pour favoriser et faciliter l'émergence de projets communs :**

Fête de fin d'année, participation à des évènements organisés par la Ville, lien avec les associations sportives...

La mise en place du partenariat est composée plusieurs étapes :

- La définition du but du partenariat : objectifs poursuivis, résultats et engagements attendus, ressources mobilisables...
- La recherche et le choix des partenaires institutionnels, associatifs, professionnels...
- La formalisation du partenariat à travers une convention, un compte-rendu de réunion, fixation d'échéance...
- L'animation du partenariat par la mise en place de rendez-vous réguliers, d'échéances, d'outils de communication, de temps fédérateurs.

- Le bilan valorisant le partenariat, fondant la reconduite ou non du partenariat.

2. Liste non exhaustive des acteurs identifiés

Les partenaires peuvent être organisés en trois types :

- **Les partenaires municipaux :**

- La Direction du Pole Education (pilotage du PEDT/Plan Mercredi)
- La Direction Sports, Jeunesse et vie associative
- La Direction de l'action culturelle et de l'événementiel
- Le dispositif de Réussite Educative et d'accompagnement à la scolarité
- Le guichet unique
- Le service communication
- La Direction des services techniques

- **Les partenaires associatifs :**

- IFAC
- Associations de parents d'élèves
- AVARA
- Le CAL (association regroupant différentes disciplines tels que le tennis de table, le rugby, la natation, le basket, le Tennis, etc)
- Des associations culturelles (U Dance School, 5 août 1992, etc)
- L'association l'Haycité
- Etc

- **Les partenaires institutionnels**

- Caisse d'Allocations Familiales du Val de Marne
- SDJES
- Direction des services départementaux de l'Education Nationale
- Directions d'Ecole
- Principaux des Collèges
- Proviseurs de Lycées
- DPMI
- Les représentants de parents d'élèves
- CNFPT pour la formation des agents
- Etablissement Public Grand Orly Seine Bièvre



IV. Évaluation du Projet

1. Le cadre évaluatif

En parlant d'évaluation du projet, il convient de porter une double évaluation. En effet, il convient à la fois d'évaluer le dispositif en lui-même mais également de réfléchir à des indicateurs pertinents pour chaque action menée.

En d'autres termes, il s'agira d'apprécier le degré d'atteinte des objectifs affichés du Projet Éducatif de Territoire, principalement la mise en œuvre d'une éducation partagée répondant efficacement aux besoins de la population.

En parallèle, l'évaluation du Projet Éducatif doit permettre de mettre en lumière les éventuels points de blocage qui empêchent l'action éducative de produire pleinement ses effets et par conséquent d'identifier les possibles leviers d'action pour améliorer son efficience.

De manière générale, une évaluation de type participatif est à privilégier. Elle devra, autant que possible, faire intervenir l'ensemble des acteurs.

2. La démarche évaluative

La démarche d'évaluation retenue vise, autour des trois axes énoncés à vérifier la capacité du PEDT/ Plan Mercredi à répondre aux besoins des acteurs et mesurer, au-delà des actions, sa capacité à amplifier le développement de synergies locales, identifier les bonnes pratiques pour les essaimer et les pérenniser.

Dans ce cadre, la démarche proposée considérera trois enjeux complémentaires que sont ; le pilotage du PEDT/ Plan Mercredi, l'alliance des acteurs et la dynamique de projet. Il s'agira d'observer, d'analyser et d'évaluer ces enjeux en termes d'efficacité (objectif/résultat), d'efficience (moyens/objectifs) et de pertinence (valeur ajoutée).

Cette démarche nécessitera tout au long de la durée du PEDT/Plan Mercredi de rechercher l'implication des acteurs dans la définition d'un tronc commun de questions évaluatives, d'outils de recueil et de suivi des actions, permettant d'apporter des réponses aux questions que nous nous posons collectivement.

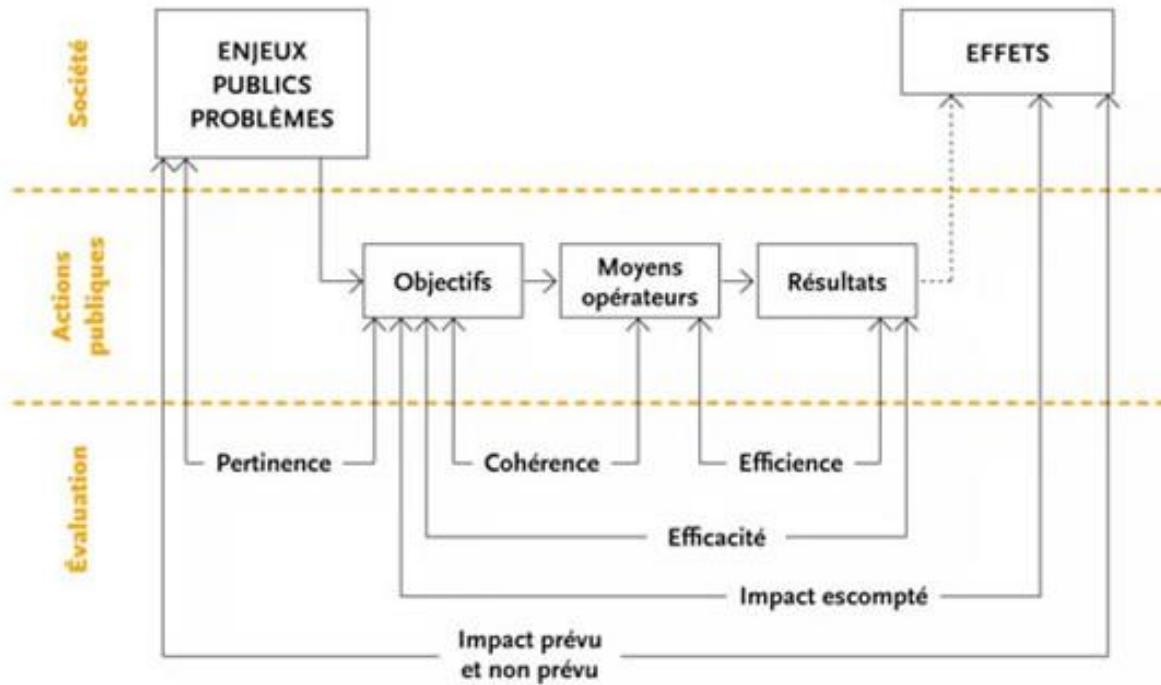


Schéma de l'évaluation des politiques publiques selon le Commissariat général du Plan

D'après Jacques Plante, « Principes d'une évaluation socialement utile (leçons de l'expérience québécoise) », *Outils, pratiques, institutions pour évaluer les politiques publiques : actes du séminaire*
 Plan-ENA, avril-juillet 1990, Commissariat général du Plan, textes rassemblés par Bernard Perret,
 La Documentation française, 1991.

3. Les questions évaluatives

a. *Questions évaluatives sur le pilotage*

- Le pilotage a-t-il atteint ses objectifs ? Pourquoi ?
- Quels sont les facteurs ayant facilité la démarche de pilotage ? Quelles difficultés rencontrées ?
- Le pilotage a-t-il contribué à l'amélioration de l'impulsion des actions, de la prise de décision (plus adaptée, plus rapide) et de l'anticipation ? Pourquoi ?
- Quels sont les principaux enseignements sur le fonctionnement du pilotage ? Les voies d'amélioration ?
- Ce mode de gouvernance a-t-il facilité la cohérence des actions ?
- Le pilotage a-t-il permis de renforcer les synergies ?

b. *Questions évaluatives sur l'alliance des acteurs*

- Le PEDT/ Plan Mercredi a-t-il permis de mettre en place une alliance des acteurs ? Quels en sont les contours ?
- Quels sont les facteurs ayant favorisé cette mise en place et les obstacles persistants ?
- Le PEDT/Plan Mercredi a-t-il renforcé le rôle actif des bénéficiaires ? Comment ?
- Dans quelle mesure le PEDT/Plan Mercredi a-t-il contribué à bâtir une ambition commune en matière
- Éducative ?

c. *Questions évaluatives que la continuité éducative et la dynamique de projet*

- Les moyens humains et financiers paraissent-ils adaptés aux besoins ?
- Les actions et les dispositifs déployés semblent-ils adéquats ? Leur coordination est-elle satisfaisante ? Les synergies sont- elles suffisamment abouties ?
- Dans quelle mesure les actions du PEDT/Plan Mercredi ont-elles amélioré l'implication des bénéficiaires ?

d. ACTIONS ET EVALUATION

Axe 1 : Amener à la réussite de tous les enfants et de tous les jeunes par une synergie des acteurs					
Objectifs	Actions	Partenaires associés	Critères d'évaluation		Indicateurs
Créer des passerelles entre les différentes étapes de vie par des actions quotidiennes	Journées portes ouvertes /découverte des différentes structures (centres de loisirs, accueils jeunes)	Parents / Ville/ IFAC / Service jeunesse	Nombre de journées organisées, nombre de participants aux portes ouvertes	Satisfaction des participants : un questionnaire de satisfaction à destination des enfants, des jeunes et des familles	2 journées portes ouverte par structure 30% des familles
	Temps d'activité menés par le service jeunesse à destination des CM2 pendant les temps d'accueil de loisirs	Ville/IFAC /Service jeunesse	Nombre de journées organisées, nombre de CM2 s'inscrivant au service jeunesse suite aux actions passerelles	Collaboration élèves CM2/ collégiens, actions inscrites au programme du SMJ et des ACM, temps d'échanges avec les enfants et jeunes (bilan de journée)	1 mercredi dédié à la présentation de l'équipe jeunesse 1 projet fil rouge ALSH/Jeunesse 5 CM2 qui intégreraient le service après les actions passerelles
	Mise en place de conseils par cycles	Portage au niveau de l'Education nationale en collaboration avec la ville	Nombre de temps de rencontres, nombre de sites concernés	A déterminer	A déterminer
	Mise en place d'échanges d'expériences : rencontre avec des étudiants pour portage de leur parcours , rencontre intergénérationnelles pour aborder la question de "la fracture numérique", renforcer les rencontres "inter-degrés"collège-primaire	Portage au niveau de l'Education nationale en collaboration avec la ville	Nombre d'actions inter-établissements , nombre de sites concernés , nombre d'enfants participants	A déterminer	A déterminer
	Organisation de stages multi-activités à destination des CM2 et des 6èmes	IFAC/ Service jeunesse/ Associations culturelles ou sportives	Nombre de stages organisés, nombre d'enfants participants, part des participants élèves de CM2 et de collégiens	Diversité des activités proposées,lien entre CM2/6ème, valorisation de la programmation	2 stages multi-activités par an 20 jeunes estimés avec 10CM2 et 10 6ème

Axe 1 : Amener à la réussite de tous les enfants et de tous les jeunes par une synergie des acteurs					
Objectifs	Actions	Partenaires associés	Critères d'évaluation		Indicateurs
Assurer la continuité, la complémentarité et la cohérence des différents temps éducatifs, à travers une coopération renforcée entre les acteurs	Mise en place d'instances de coordination entre les acteurs	Acteurs éducatifs sur le territoire	Nombre d'instances de coordination, nombre de participants	Diversité des sujets abordés , propositions d'actions , lisibilité de l'échéancier de travail	3 comités techniques 30 participants
	Mise en place de réunions thématiques	Acteurs éducatifs sur le territoire	Nombre de réunions , nombre de participants	Diversité des thématiques , représentation des partenaires présents sur le territoire, les actions proposées	5 thématiques avec 2 réunions par an Au total au moins 30 participants
	Pérennisation des rencontres périscolaires	IFAC/ Ville/Représentants de parents d'élèves élus	Nombre de rencontres, nombre de participants, représentation des parents élus	Présences des participants invités, sujets abordés , qualité des échanges,	2 par an et par école 10 personnes par rencontre
	Stabilisation des équipes périscolaires	IFAC	Nombre de départs de salariés par rapport aux arrivées	Ancienneté sur les équipes, sur les sites , sur le territoire, travail sur la fidélisation des équipes et leur montée en compétence	Stabilité à 50%
	Renforcement des liens entre le PEDT et les projets pédagogiques et les projets d'école	Education nationale/ IFAC	Nombre de documents partagés , nombres de sites participants	Collaboration entre les partenaires et formalisation des objectifs communs , projet de fonctionnement ,règles partagées ,charte de partage des locaux et du matériel	Charte de partage sur l'ensemble des sites
	Temps de transmission école/accueils périscolaire : Rendez-vous réguliers entre les directeurs périscolaires et l' Education nationale pour assurer une continuité entre les temps de l'enfant	Education nationale /IFAC	Nombre de rencontres, nombre d'échanges formels et informels	Qualité des échanges, occurrence régulière des temps d'échange formalisés	rencontre 1 fois par semaine

Axe 1 : Amener à la réussite de tous les enfants et de tous les jeunes par une synergie des acteurs					
Objectifs	Actions	Partenaires associés	Critères d'évaluation		Indicateurs
Favoriser la réussite éducative et scolaire	Pérennisation CLAS : Dispositif d'accompagnement à la scolarité gratuit dans les deux quartiers politique de la Ville	Education nationale/Ville/ IFAC	Nombre d'enfants et de jeunes accueillis	Collaboration entre les partenaires, renforcement des compétences acquises	400 enfants et jeunes participant au CLAS
	Elargissement de l'accompagnement scolaire aux lycéens	Ville	Etude de faisabilité	Groupe de travail élargi pour mener l'étude de faisabilité et la mise en œuvre de l'accompagnement scolaire aux lycéens	A déterminer
	Atelier CP : Dispositif gratuit de soutien à la lecture et à l'écriture à destination des CP dans les écoles du Jardin Parisien, Lallier, GDA et VAR	Education nationale / Ville/ IFAC	Nombre d'enfants accueillis	Fluidité du partenariat EN, délais de suivi ,sorties positives du dispositif	35 enfants
	Pérennisation PRE : dispositif qui vise à remédier à un ensemble de difficultés rencontrées par des mineurs de 2 à 16 ans, en leur proposant un suivi personnalisé à travers le « parcours de réussite éducative »	Education nationale/ Ville/ IFAC	Nombres d'enfants et de jeunes accueillis	Fluidité du partenariat EN, délais de suivi ,sorties positives du dispositif et communication sur les actions du PRE	90 parcours par an
	Temps de lecture dans tous les accueils de loisirs.	Ville/ IFAC	Fréquentation des lieux de lecture, nombre de projets en lien avec la lecture	Aménagement des espaces de lecture actions menées autour du livre, formation des encadrants	1 espace lecture dans chaque ALSH 5 projets par an et par structure
	Pérennisation de l'accès gratuit à la bibliothèque : Inscription gratuite à la bibliothèque pour accéder aux espaces de travail, aux collections (notamment fonds scolaire, annales, langues etc.) , à un ordinateur et à Internet Accompagnement personnalisé par des professionnels formés à la lecture publique et à la médiation culturelle	Ville	Fréquentation des enfants et des jeunes	Part des enfants et des jeunes , type d'ouvrages empruntés , communication sur les accès et les actions de la bibliothèque	Jeunes de moins de 30 ans représentent 50 % des usagers de la bibliothèque
	Maintien des moyens complémentaires en direction des écoles en REP	Education nationale /Ville	Nombre d'écoles bénéficiant du dispositif	Maintien des subventions sur tous les sites (zep + var)	Toutes les écoles en REP + les écoles de la VAR

Axe 1 : Amener à la réussite de tous les enfants et de tous les jeunes par une synergie des acteurs				
Objectifs	Actions	Partenaires associés	Critères d'évaluation	Indicateurs
Penser une synergie entre les acteurs institutionnels, les familles et les associations	Mise en place de comité technique et de pilotage dans le cadre du PEDT	Ville	Nombre de COPIL et COTECH	Mobilisation des partenaires , part des associations et des services ville présents dans les actions proposées 2 copil et 2 cotech par axe et par an
	Formations communes entre les acteurs éducatifs avec des axes tels que les valeurs de la république, la lutte contre le harcèlement, l'usage du numérique, etc...	Education nationale/ IFAC/ Ville	Nombre de sessions , nombre de salariés et d'agents formés	Représentation des partenaires formés , mixité des groupes, plan de formation 1 formation commune par an
	Programme de réussite éducative – Partenariats : Le Programme de réussite éducative est un pivot d'échanges, de rencontres et d'aide à la coopération. Il est ressource et soutient les familles auprès des acteurs institutionnels et associatifs.	Ensemble des acteurs du PRE	Nombre de partenaires - Institutionnels - Associatifs - Ville Fréquence du lien avec les familles Nombre de réseaux	Evolution des échanges institutions et familles, échange entre professionnels 1 copil par an avec Etat, CAF, EN, Ville 1 équipe pluri-disciplinaire par mois
	Temps de rencontre entre acteurs au sein des établissements scolaires + consolidation des temps d'échanges entre partenaires (parents, Education nationale, services municipaux...).	Education nationale/ IFAC/ Ville	Nombre d'échanges formels et informels	Qualité des échanges, outils de formalisation et régularité des échanges , réunions pluridisciplinaires 2 échanges par trimestre
Poursuivre et développer les actions de soutien à la parentalité	Visites et portes ouvertes annuelles dans les équipements d'accueil d'enfants et des jeunes	Parents / Ville/ IFAC / Education nationale	Nombre de visites , nombre de participants	2 journées portes ouverte par structure 30% des familles
	Développement de l'espace citoyen sur le site de la ville	Ville	Nombre d'informations transmises Nombre de connexions	Facilitation et simplification des démarches, communication sur les modalités d'accès, tableau de suivi des informations transmises 4 axes thématiques à retrouver sur l'espace citoyen 70% des familles qui se connectent
	Présentation des dispositifs CLAS /PRE en conseil d'école	Education nationale/ IFAC/ Ville	Nombre de conseils d'école sollicitants	Outil de présentation , satisfaction des parents 1 présentation par an et par conseil d'école
	Organisation de rencontres thématiques à destination des parents	Education nationale/ Ville	Nombre de rencontres, nombre de participants	Type de thématiques , qualité des échanges , diversité des formes de rencontre, implication de la ville dans les initiatives de l'Education nationale et valorisation/ communication 2 rencontres thématiques par an

Axe 1 : Amener à la réussite de tous les enfants et de tous les jeunes par une synergie des acteurs					
Objectifs	Actions	Partenaires associés	Critères d'évaluation		Indicateurs
Lutter contre le décrochage scolaire	Pérennisation du CLAS , dispositif d'accompagnement à la scolarité gratuit dans les deux quartiers politique de la Ville	Ville / IFAC /Education nationale	Nombre d'enfants accueillis	Modalités d'informations aux familles, types d'actions proposées, programmation	400 enfants et jeunes participant au CLAS
	Les modalités d'informations aux familles du dispositif CLAS	Ville /IFAC/ Education nationale	Nombre de support de communication	Moyens de communication , transmission des informations complètes sur le site, accessibilité du site de la ville	1 flyer distribué par an et affiche dans les équipements publics 1 onglet sur le site de la Ville
	Mise en place de réunions de coordination entre l'accompagnement à la scolarité , les écoles et les collèges	Ville / IFAC/ Education nationale	Nombre de réunions,fréquence des rencontres	Participation des partenaires, satisfaction, détection et orientation des enfants	2 réunions par an
	Pérennisation du PRE : dispositif qui vise à remédier à un ensemble de difficultés rencontrées par des mineurs de 2 à 16 ans, en leur proposant un suivi personnalisé à travers le « parcours de réussite éducative »	Ville /IFAC/Education nationale	Nombre de parcours,fréquentation des enfants	Part des enfants et des jeunes, sorties positives du dispositif	90 parcours par an
	Développement du dispositif Programme d'Accueil des Collégiens Temporairement Exclus (Ce dispositif est mis en place pour éviter un processus de déscolarisation tout en permettant à l'élève de témoigner de sa volonté de conduire une réflexion sur son parcours scolaire, et dans le cadre d'une sanction, sur la portée de son acte tant à l'égard de la victime que de la communauté éducative)	Ville / IFAC/ Education nationale	Nombre de jeunes accueillis, lien avec les familles, nombre d'acteurs mobilisés	Délai de mise en œuvre, type d'accueils proposés, tableau de suivi des jeunes et parcours proposés	5 accueils par an Mobilisation de l'ensemble des pôles DGA Population
	Réflexion sur la mise en place de mesures de responsabilisation (La mesure de responsabilisation a pour objectif de faire participer les élèves, en dehors des heures d'enseignement, à des activités de solidarité, culturelles ou de formation à des fins éducatives)	VILLE/ Collèges	Nombre de jeunes accueillis	Sorties positives du dispositif	1 mesure par trimestre
	Sensibilisation des enfants , des jeunes et des familles à l'usage des écrans numériques	Ville /IFAC/Education nationale	Nombre d'enfants de jeunes et de familles participant aux actions, nombre de sessions de sensibilisation proposées	Part des enfants et des jeunes et de familles sensibilisés, valorisation des actions menées	1 action en direction des familles par an 10% des familles 1 sensibilisation en direction des enfants et des jeunes dans les écoles collèges et les temps périscolaires
	Sensibilisation des équipes au bon usage du numérique	Ville /IFAC/Education nationale	Nombre de temps de sensibilisation	Part de salariés, d'agents sensibilisés, actions mise en place changement de posture	1 journée de formation thématique commune

Axe 1 : Amener à la réussite de tous les enfants et de tous les jeunes par une synergie des acteurs					
Objectifs	Actions	Partenaires associés	Critères d'évaluation		Indicateurs
Accompagner l'accueil et l'intégration de tous les enfants dans leur diversité et leurs spécificités	Convention d'accueil sur les temps péri et extrascolaires avec accompagnement spécifique des enfants (1 animateur dédié)	Ville /IFAC	Nombre de demandes , nombre de prises en charge	Délai de mise en œuvre , adaptation de l'accueil, échange avec les familles pour évaluer leur satisfaction	10 enfants par année scolaire
	Plan de formations pluriannuel pour les professionnels de terrain (repérage des enfants en difficulté, prise en charge adaptée...)	Ville /IFAC	Nombre de demandes de formations , nombre de formations proposées, nombre de bénéficiaires	Part de professionnels formés par rapport à l'ensemble, diversité des formations proposées, réponse aux besoins de terrain	1/2 journée de sensibilisation par an formation des "renforts" pour les accompagnements spécifiques et des directeurs de site périscolaire
	Ressources gratuites au sein de la bibliothèque pour les enfants et les jeunes aux besoins spécifiques (ex : fond DYS) et Développement des collections de livres-audio, prêt de liseuses numériques pour pouvoir agrandir les caractères, de livres en grands caractères, de lecteurs Victor Reader pour des fichiers audio au format DAISY (synthèse vocale), prêt de claviers à grosses touches pour les ordinateurs	Ville	Nombre de collections mis à disposition , nombre de ressources mobilisables	Offre diversifiée, communication spécifique et valorisation, tableau de suivi des ressources consultés, enquête de satisfaction	Maintien des collections existantes (1000 supports) + veille sur les nouveautés
	Séances à la bibliothèque réservées et dédiées aux enfants de l'IME des Lilas, des primo-arrivants de l'association ASPIR et de l'AVARA	Ville	Nombre de séances, nombre d'enfants	Valorisation et communication	10 séances annuelles
	Pérennisation des dispositifs spécifiques sur le temps scolaire (ULIS, UPE2A, TPS, UEMA)	Ville / Education nationale	Nombre de dispositifs spécifiques , nombre d'enfants par dispositifs	Outils de communication aux familles, suivi du parcours de l'enfant	présence sur la Ville de tous les dispositifs EN
	Sensibilisation des enfants au handicap et notamment Développement d'activités de découverte sportives adaptées	Ville / IFAC/ Education nationale	Nombre d'enfants sensibilisés	Outils de communication, actions de sensibilisation, valorisation des actions	1 journée dédiée au Handicap
	Facilitation des modalités d'inscription à l' extrascolaire et périscolaire pour tous	Ville / IFAC	Nombre de familles accompagnées, nombre d'inscriptions	Outils de communication et outil d'accompagnement	2 % des familles accompagnées
	Maintien du TRP	Ville	Nombre de familles avec TRP calculé	Outil de communication et d'accompagnement	80%

Axe 2 : Accompagner l'enfant et le jeune pour éveiller sa curiosité et construire son esprit critique				
Objectifs	Actions	Critères d'évaluation		Indicateurs
Participer à l'éducation à l'environnement et au développement durable	Actions sur le temps méridien pour promouvoir une alimentation saine et responsable : projet du champ à l'assiette, semaine du gout, actions contre le gaspillage alimentaire, le tri des déchets	Nombre d'actions mises en place , nombre de sites développant ces actions , nombre d'enfants participants	Contenu des échanges et plan d'actions , valorisation des actions, et journées et /ou périodes dédiées	1 action par trimestre Tous les sites périscolaires 70% des élémentaires
	Actions de sensibilisation dans les ASLH et l'accueil jeune sur le développement durable et activités manuelles avec matériaux de recyclage.	Nombre d'actions mises en place , nombre de sites développant ces actions , nombre d'enfants participants	Contenu des échanges et plan d'actions déroulé, valorisation des actions , journées thématiques dédiées	1 action par trimestre Tous les sites périscolaires 50% des enfants fréquentant les centres
	Cours oasis au sein des établissements scolaires	Nombre de cours oasis proposées dans PPI	Mise en place d'un groupe de travail et d'un PPI , présentation du projet et des échéances, partenariat avec les directions d'école	50% des cours oasis en 10 ans.
	Pérennisation des jardins pédagogiques dans les écoles	Nombre de jardins pédagogiques , nombre de participants, nombre de partenaires mobilisés	Proposition d'activités, valorisation des actions, plan d'entretien des espaces	1/4 des écoles dotées 1 niveau de classe participant au projet Min 3 partenaires mobilisés
	Pérennisation des boîtes à livres devant les écoles	Nombre de sites dotés, nombres de livres	Valorisation des boîtes à livres, usage par les administrés, entretien des boîtes à livres	1/2 écoles dotées
	Développement d'actions solidaires	Nombre d'actions , nombre d'événements, nombre de partenaires participants	Diversité des actions , rayonnement sur le territoire , journées thématiques	2 actions par an min 3 partenaires mobilisés
	Mise en place des Ecos -délégués	Nombre d'écoles participantes , nombres d'enfants	Actions portées et leur valorisation	1/4 des écoles 10 éco-délégués par an
	Accompagnement des écoles volontaires vers des labellisations E3D	Nombre d'écoles inscrites dans la démarche	Actions mises en œuvre, valorisation des labellisations	5 écoles
	Développement de partenariat avec les acteurs du territoire (maison de l'environnement, agence de l'énergie, SEDIF)	Nombre d'écoles participantes , nombres d'enfants , nombre de partenaires	Connaissance des actions possibles avec les partenaires, diversité et valorisation des actions	1/4 des écoles dotées 1 niveau de classe participant au projet Min 3 partenaires mobilisés
Mise en place du Savoir rouler à Vélo (SRAV)		Nombre d'écoles participantes , nombres d'enfants	Impact sur le quotidien des participants sensibilisés	Toutes les écoles Tous les enfants de CM2

Axe 2 : Accompagner l'enfant et le jeune pour éveiller sa curiosité et construire son esprit critique				
Objectifs	Actions	Critères d'évaluation		Indicateurs
Faciliter l'ouverture vers les activités sportives, culturelles et artistiques dans une volonté de découverte par la pratique, l'éveil et l'expression	Mise en place des animations "hors les murs" pour découvrir le territoire: Randonnées, découvertes du patrimoine culturel et bâti	Nombre d'actions proposées , nombre d'enfants et de jeunes, nombre de sites identifiés sur le territoire	Diversité des actions de découvertes, apports historiques recueillis	1 action par école ou collège par cycle Visite de 3 lieux ressources min
	Mise en place de stages multi-activités pour les CM2 avec découverte sportive et culturelle + visites des ressources du territoire	Nombre de stages proposées, nombre d'enfants et de jeunes accueillis	Diversité des stages proposés, apport culturel et sportif des activités	2 stages par an 20 enfants et jeunes
	Journées portes ouvertes et de découverte des pratiques au sein d'associations sportives	Nombre de journées portes ouvertes , nombre d'enfants et de jeunes accueillis, nombre d'inscriptions dans les associations suite à ces sensibilisations	Diversité des pratiques proposées, apport culturel et sportif des activités, Forum des associations	2 journées portes ouvertes par an 5% des participants qui s'inscrivent ensuite
	Sorties dans les lieux culturels sur et hors territoire des accueils de loisirs et du service jeunesse et du CLAS	Nombre de sorties sur et hors territoire , nombre d'enfants et de jeunes participants	Diversité des sorties proposées, apport culturel , actions inscrites dans les projets de structure et valorisation des actions	1 sortie par trimestre sur l'année, 80% des enfants fréquentant les différents accueils
	Intégration du jeu dans les collections de la bibliothèque et de la future médiathèque	Nombre de collections proposées, nombre d'emprunts	Diversité des jeux proposées, appropriation du jeu par les enfants et les jeunes, communication sur le fond et les actions	1% des collections enfants/jeunes
	Pérennisation des Escales dans les quartiers (déplacement d'actions de la bibliothèque dans les quartiers)	Nombre de rencontres, nombre d'enfants et de jeunes	Diversité des thèmes et communication de la programmation	1 séance par mois 10 enfants/jeunes touchés par séance
	Pérennisation des actions culturelles et de médiation (Bibliothèque/auditorium)	Fréquentation des enfants et des jeunes	Diversité des actions de découvertes, valorisation des actions	20 enfants et jeunes par action
	Développement des actions autour de la danse sur le temps périscolaire	Fréquentation des enfants et des jeunes	Etude de faisabilité, rencontre avec les acteurs associatifs et l'Education nationale	40% des enfants fréquentant les alsh
	Mise en place de la gratuité de la "cavale l'Hayssienne" pour les écoles qui inscrivent un groupe à la course et qui l'intègrent dans leur projet d'école	Nombre de sollicitations par les écoles, nombre d'enfants participants	Part de participation des enfants par rapport au nombre d'élèves scolarisés sur le territoire	2-3 écoles 2 groupes par école
	Participation de la lecture à voix haute , participation à des challenges nationaux	Nombre d'ateliers menés, nombre de participants, nombre d'actions	Communication sur les actions portées au niveau associatif et national, et valorisation de la participation des groupes	1 cycle de 4 séances pour 1 classe par école
	Développement du partenariat avec le conservatoire	Nombre de rencontres , nombre d'ateliers menés, nombre de participants	Plan d'actions, qualité et contenu des échanges	1 dumiste , 1 niveau scolaire, toutes les écoles
	Pérennisation des actions de médiation portées par l'Auditorium	Nombre d'ateliers menés, nombre de participants, nombre d'actions	Programmation des interventions , sites concernés,souhaits de renouveler les actions	1 cycle de 4 séances pour 1 niveau par école
	Proposition d'ateliers danse et de musique aux animateurs et enseignants	Etude de faisabilité	Rencontre des partenaires	A déterminer

Axe 2 : Accompagner l'enfant et le jeune pour éveiller sa curiosité et construire son esprit critique				
Objectifs	Actions	Critères d'évaluation		Indicateurs
Veiller à positionner l'enfant et le jeune en tant qu'acteur dans la construction et l'évaluation de ses pratiques	Participation du jeune de son activité ou de son choix de ne rien faire au sein de l'organisme	Nombre d'enfants sensibilisés pour exprimer et expliquer leur choix et nombre de temps de loisirs ou leur choix est pris en compte	Outils pédagogiques mis à disposition pour recueillir le choix ou le non choix espace d'échange, valorisation des contenus créés par les enfants et les jeunes	Tous les enfants inscrits 80% des temps
	Pérennisation des comités lecture enfants et ados à la bibliothèque	Nombre d'enfants et de jeunes présents	Qualité et contenu des échanges, valorisation des livres sélectionnés	20 enfants ou jeunes par an
	Participation des enfants et des jeunes à la programmation et à l'évaluation de la structure	Nombre d'enfants en capacité d'expliquer leur choix, nombre de programmations et d'évaluations faites par les enfants et les jeunes	Diversité des propositions ,qualité des programmations et outils d'évaluation, fréquence des temps dédiés	1 temps d'évaluation par vacance 2 réunions de construction avec les jeunes pour préparer les vacances
Promouvoir la santé et être attentif au bien-être des enfants et des jeunes	Intervention des différentes sections du CAL sur les temps périscolaires et extrascolaires	Nombre d'interventions du CAL , nombre d'enfants participants	Diversité des sports proposés ,sites concernés,souhaits de renouveler les actions	1 intervention de 2 1/2 journée sur 2 périodes de vacances 60 enfants participants
	Développement des activités d'expressions corporelles sur les temps périscolaires et extrascolaires	Nombre d'activités , nombre de sites concernés , nombre d'enfants participants	Diversité des propositions qualité de la programmation,sites concernés,souhait de renouveler les actions	2 1/2 journée sur 2 périodes de vacances + activité de 2h chaque trimestre 80 enfants participants
	Sensibilisation bucco-dentaire portée par le CMS au sein des établissements scolaires et périscolaires	Nombre d'enfants sensibilisés, nombre de sites sollicités	Communication sur les campagnes de sensibilisation, outils de sensibilisation, part des enfants sur le scolaire et périscolaire	Toutes les écoles Tous les enfants d'un niveau
	Sensibilisation "protection solaire" portée par le CMS au sein des établissements scolaires et périscolaires	Nombre d'enfants sensibilisés, nombre de sites sollicités	Communication sur les campagnes de sensibilisation, outils de sensibilisation, part des enfants sur le scolaire et périscolaire	Toutes les écoles Tous les enfants d'un niveau
	Sensibilisation des parents à la santé et au bien-être de leurs enfants	Nombre de familles sensibilisées	Modalité de communication et diversité des types d'actions envers les familles	2 actions par an 50 familles
	Actions prévention portées par le service jeunesse (En partenariat avec le Centre Municipal de Santé, le service jeunesse met en place chaque année des actions de prévention santé.)	Nombre d'actions, nombre de participants	Pertinence des thématiques, retour des participants et journées thématiques	2 actions par an 20 jeunes
	Ateliers prévention orthophonie PRE (en lien avec une association locale de prévention en orthophonie, des ateliers sont proposés aux familles des enfants scolarisés en grande section de maternelle des écoles de Lallier et Jardin Parisien (quartiers politique de la ville))	Nombre d'ateliers et nombre d'enfants	Orientation vers un orthophoniste	Min 5 séances pour 10 enfants par an

Axe 2 : Accompagner l'enfant et le jeune pour éveiller sa curiosité et construire son esprit critique				
Objectifs	Actions	Critères d'évaluation		Indicateurs
Accompagner les jeunes dans la construction de leurs projets	Bourse Initiatives Jeunes pour soutenir les jeunes dans leur projet	Nombre de jeunes bénéficiaires	Part des jeunes bénéficiaires sur le territoire , délai de mise en œuvre,	10 projets
	1 référent au service jeunesse chargé de l'accompagnement des projets des jeunes 12-17 ans	Nombre de jeunes accompagnés , nombre de projets accompagnés, nombre de projets aboutis et/ou orientés	Thématique des projets, diversité des jeunes, retours des participants	10 projets
	Pérennisation et mise en valeur du Conseil Municipal des Jeunes	Nombre de jeunes, nombre d'acteurs mobilisés, nombre de séances du conseil mises en place	Valorisation des actions proposées, part de jeunes mobilisés	35 jeunes 2 ans 3-5 gros projets
	Accompagnement des parcours sportifs de haut niveau (coordination école/collège)	Nombre de jeunes , nombre d'acteurs mobilisés	Accompagnement proposé et valorisation des parcours	5 jeunes
	Accompagnement du jeune et de sa famille pour PARCOUSUP	Nombre de sessions, nombre de jeunes et de familles accompagnés	Parcours d'accompagnement proposé	2 actions par an 50 familles
	Mise en place de Forum d'orientation	Nombre de Forums mis en place , nombre de partenaires mobilisés par forum et nombre de participants	Communication et valorisation sur l'événement	1 forum inter-collège 10 partenaires mobilisés 80% des 3èmes
Développer et accompagner les usages du numérique	Mise en place d'ateliers à destination des parents pour mieux accompagner les enfants et les Jeunes dans l'usage des réseaux sociaux	Nombre d'ateliers menés, nombre de participants	Communication et valorisation ,outils de sensibilisation et d'informations	1 atelier par trimestre 10 participants
	Mise à disposition d'outils numériques dans toutes les écoles	Nombre d'écoles concernées , diversité des outils mis à disposition	Usages des outils proposés dans les activités et temps d'échange	Toutes les écoles élémentaires 1 ENI par classe 1 classe mobile par école
	Mise en place du dispositif "les Promeneurs du NET" (2 agents de l'équipe jeunesse sont labélisés par le CIDJ afin d'accompagner les jeunes dans leur pratiques numériques et ainsi développer leur esprit critique sur ces sujets)	Nombre d'ateliers menés, nombre de participants, nombre d'actions	Diversité des outils mis à disposition, plan d'actions déroulé	1 atelier par trimestre 10 participants
	Perennisation et développement des ressources numériques au sein de la bibliothèque (mini fabrique ateliers et numéricité)	Nombre d'actions à la bibliothèque,nombre de participants	Qualité de la programmation , diversité des publics participants	1 atelier par trimestre 10 participants
	Sensibilisation au cyberharcèlement	Nombre d'enfants et de jeunes , nombre de campagnes	Outils de sensibilisation et d'information, diversité des acteurs mobilisés	2 campagnes par an Tous les enfants et jeunes

Axe 3 : Participer à la construction du citoyen de demain				
Objectifs	Actions	Critères d'évaluation		Indicateurs
Renforcer la connaissance des Valeurs de la République et de la Laïcité en s'adaptant au niveau des enfants et des jeunes	Formations en direction des agents Ville et IFAC sur les valeurs de la république et la Laïcité	Nombre d'actions de formations, nombres de participants	Part des agents et salariés formés sur le territoire , déclinaison en actions ou dans la posture des agents	1 fois par an pour tous les salariés
	Journée de sensibilisation « Valeurs de la République et Laïcité » en direction des associations	Nombre d'actions de sensibilisation , nombres de participants	Part des partenaires associés sur le territoire , déclinaison en actions ou dans les postures	1 fois par an 50 participants
	Proposition d'une représentation théâtrale ou théâtre d'improvisation suivi d'échanges avec les collèges	Nombre de représentations, nombre de collégiens mobilisés	Outils de communication , contenu des échanges, valorisation	2 représentations 1 niveau
	Exposition « Les valeurs de la République » itinérante au sein de la Mairie, Bibliothèque et des écoles	Nombre de sites , nombre de visiteurs	Part des enfants et de jeunes participants, valorisation	10 sites 300 visiteurs
	Accompagnement des écoles et des collèges dans la mise en place d'une journée citoyenne ou d'actions sur les Valeurs de la République	Nombre d'écoles et de collèges impliqués , nombre de temps d'échange	Plan d'actions , communication , valorisation	50% des écoles ou collèges 1 journée par école
	Participation des enfants et des jeunes aux commémorations avec des temps d'échanges au préalable	Nombre d'enfants et de jeunes présents	Plan d'actions , communication	10 enfants et jeunes présents
Faire vivre au quotidien les valeurs de la République et de la laïcité	Des ateliers et animations au sein des accueils de loisirs et du service Jeunesse sur les valeurs de la République et de la Laïcité	Nombre d'actions , nombres d'enfants et de jeunes	Diversité des actions proposées, formalisation dans les projets pédagogiques, modalité de mise en œuvre et journées thématiques	3 actions par accueils 60 enfants et jeunes
	Affichage de la Charte de la Laïcité dans les équipements municipaux et travail avec les enfants et les jeunes sur ces dernières	Nombre d'équipements	Respect de la Charte	Tous les gymnases, bibliothèque et équipements de quartier
	Des ateliers artistiques sur les accueils de loisirs et au service jeunesse(ex : ateliers graff) pour réfléchir sur les valeurs de la République et de la Laïcité	Nombre d'actions , nombres d'enfants et de jeunes	Diversité des actions proposées, modalité de mise en œuvre,valorisation	un cycle de 5-8 séances 50 enfants et jeunes

Axe 3 : Participer à la construction du citoyen de demain

Objectifs	Actions	Critères d'évaluation	Indicateurs
Accompagner l'apprentissage de la Citoyenneté et le développement de l'esprit critique	Pérennisation du CME et du CMJ, valorisation (communication) des actions et projets portés par le CME et le CMJ	Nombres de conseillers, nombre d'actions et de projets	Plan d'actions, outils de communication , présence du CME et CMJ pendant les journées thématiques 25 enfants et 35 jeunes 3 projets par mandat
	Développement des formations en direction des délégués de classe avec des temps de rencontre avec le CME et CMJ	Nombre de formations , nombre d'enfants et de jeunes formés	Plan de formations, outils de communication 1 formation d'une 1/2 journée par école
	Mise en place des visites des Institutions	Nombre d'enfants et de jeunes participants , nombre d'institutions visitées	Plan d'actions, outils de communication 1 visite d'institution par enfant d'élémentaire
	Accompagnement de l'engagement des jeunes (contreparties citoyennes)	Nombre de jeunes impliqués dans la démarche	Plan d'actions, outils de communication, investissement des jeunes 10 jeunes par an
	Mise en place d'un projet collectif autour de la citoyenneté, type Rallye Citoyen	Nombre d'enfants et de jeunes , nombre d'actions,	Outils de communication , représentation des différents partenaires 1 rallye par an 50 jeunes
	Cycle ciné-débat pour les jeunes (En partenariat avec différents acteurs (police municipale, prévention spécialisée, cinéma de la ville...) un cycle de séances de ciné-débat est proposés aux jeunes durant lesquels des sujets particuliers sont traités (laïcité, droits des enfants, droits des femmes, sport, harcèlement, prévention sécurité)	Nombre de séances, nombre de jeunes	Diversité des thématiques abordées 8 séances par an 15 enfants
	Pérennisation des ateliers lecteurs (choix et livres)et des prix littéraires	Nombre d'ateliers , nombre de participants	Diversité des jeunes présents, valorisation des ouvrages choisis par les jeunes 3 rencontres par an 20 enfants ou jeunes par an
Favoriser la socialisation et le vivre ensemble de l'enfant et du jeune	Mise en place d'actions autour de la journée internationale des droits de l'enfant	Nombre d'actions, nombre d'enfants et de jeunes mobilisés, nombre de rencontres des partenaires	Diversité des actions proposées, formalisation dans les projets pédagogiques, modalités de mise en œuvre 1 journée de sensibilisation 1 niveau scolaire
	Mise en place de temps d'ateliers parents et enfants sur différentes thématiques	Nombre d'ateliers , nombre de participants, nombre de thématiques abordées	Diversité des thématiques proposées, formalisation des échanges , part de participants 5 ateliers 50 familles au total
	Pérennisation des temps de sorties familles organisées par la ville	Nombre de familles , nombre de sorties	Offre de sorties, outils de communication sur les actions 5 sorties 50 familles par sortie
	Développement des liens intergénérationnels et des partenariats avec les associations	Nombre de rencontres	Plan d'actions , outils de communication 1 rencontre par trimestre
	Développement d'ateliers dans les quartiers en direction des jeunes	Nombre de jeunes, nombre d'ateliers, nombre de quartiers sollicités	Part des jeunes mobilisés par quartiers 1 atelier par mois quartiers PDV 10 jeunes par atelier
	Pérennisation des séjours jeunesse (les jeunes sont placés dans une situation de vivre ensemble et de respect mutuel malgré les différences)	Nombre de jeunes et profils des jeunes	organisation entre les jeunes (partage, échanges) 3 séjours par an 10 jeunes par séjour
	Pérennisation des séjours Enfance (les enfants sont placés dans une situation de vivre ensemble et de respect mutuel malgré les différences)	Nombre d'enfants et profils des enfants	Mobilisation des services et partenaires 2 séjours par an 20 enfants par séjour
	Développement des actions au service jeunesse pendant les vacances (le service jeunesse propose des ateliers, des sorties et des activités durant les périodes de congés scolaires tournés vers : La cohésion de groupe, La tolérance, La citoyenneté, Le développement durable, La sensibilisation aux sujets de société)	Nombre de jeunes et profils des jeunes	Qualité des échanges 20 jeunes par jour 50% de filles
	Création d'une programmation de maison de jeunes dans le futur quartier gare	A déterminer	A déterminer

Axe 3 : Participer à la construction du citoyen de demain				
Objectifs	Actions	Critères d'évaluation		Indicateurs
Prévenir les discriminations ,le harcèlement, et favoriser l'égalité Fille/Garçon	Mise en place d'ateliers de danse Fille/Garçon expression contemporaine sur les temps péri et extrascolaires	Nombre de filles et de garçons inscrits	Mixité des groupes, part des filles et des garçons	A déterminer
	Participation au projet PHARE , lutte contre le harcèlement scolaire, de l'ensemble des partenaires avec formations associées	Nombre de partenaires mobilisés, nombre de personnels formés	Prise en compte des grilles dans l'analyse des situations, connaissance des référents harcèlement	50% du personnel formé Min 3 partenaires mobilisés
	Actions spécifiques en direction des enfants et des jeunes dans les accueils de loisirs et accueils jeunes pour lutter contre le harcèlement	Nombre de journées organisées, nombres d'enfants et de jeunes participants	Qualité d'échanges et de réflexion des enfants et des jeunes	2 1/2 journée sur 2 périodes de vacances + activité de 2h chaque trimestre 80 enfants participants
	Développement des actions sur les journées thématiques dédiées (journée contre le harcèlement, des droits des femmes, de l'enfant...)	Nombre de journées organisées, nombre de partenaires mobilisés	Outils de communication, plan d'actions, valorisation	3 journées organisées Min 3 partenaires
	Pérennisation des actions organisées dans le cadre du mois des droits de la femme	Nombre d'actions en direction des enfants et des jeunes, nombre de partenaires mobilisés	Part d'enfants et de jeunes, outils de communication, plan d'actions	2 actions en direction des enfants et des jeunes 10 partenaires mobilisés
	Mise en place d'ateliers de théâtre forum pour favoriser les mises en situation	Nombre d'actions en direction des enfants et des jeunes, nombre de participants, nombre de partenaires mobilisés	Contenu des échanges , valorisation des ateliers, communication	2 séances 1 niveau scolaire
	Sensibilisation contre les stéréotypes de genre	Nombre de participants , nombres de partenaires mobilisés	Parité des groupes , part des filles et des garçons dans les activités	2 séances 1 niveau scolaire

Axe 3 : Participer à la construction du citoyen de demain

Objectifs	Actions	Critères d'évaluation	Indicateurs
Participer à l'éducation à l'environnement et au développement durable	Développement des inscriptions à des éco-challenges	Nombre d'enfants et de jeunes inscrits, nombre de challenges relevés	60 enfants ou jeunes 2 challenges relevés
	Sensibilisation au pique-nique "ZERO DECHETS"	Nombre d'actions mises en place , nombre de sites développant ces actions	3 actions par an pendant les vacances toutes les sites périscolaires ouverts
	Actions sur le temps méridien pour promouvoir une alimentation saine et responsable : semaine du goût, actions contre le gaspillage alimentaire, le tri des déchets	Nombre d'actions de mise en place , nombre de sites développant ces actions , nombre d'enfants participants	1 action par trimestre Tous les sites périscolaires 70% des élémentaires
	Actions de sensibilisation dans les ASLH sur le développement durable et activités manuelles avec matériaux de recyclage	Nombre d'actions mises en place , nombre de sites développant ces actions , nombre d'enfants participants	1 action par trimestre Tous les sites périscolaires 50% des enfants fréquentant les centres
	Cours oasis au sein des établissements scolaires	Nombre de cours oasis proposés dans PPI	50% des cours oasis en 10 ans.
	Pérennisation des jardins pédagogiques dans les écoles et mise en place de compost	Nombre de jardins pédagogiques , nombre de participants, nombre de partenaires mobilisés	1/4 des écoles dotées 1 niveau de classe participant au projet Min 3 partenaires mobilisés
	Pérennisation des boîtes à livres dans les écoles	Nombre de sites dotés, nombres de livres	1/2 écoles dotées
	Développer des actions solidaires	Nombre d'actions , nombre d'événements, nombre de partenaires participants	2 actions par an min 3 partenaires mobilisés
	Mise en place des Ecos -délégués	Nombre d'écoles participantes , nombres d'enfants	1/4 des écoles 10 éco-délégués par an
	Accompagnement des écoles volontaires vers des labellisations E3D	Nombre d'écoles inscrites dans la démarche	5 écoles
	Développement de partenariat avec les acteurs du territoire (maison de l'environnement, agence de l'énergie, SEDIF)	Nombre d'écoles participantes , nombres d'enfants , nombre de partenaires	1/4 des écoles dotées 1 niveau de classe participant au projet Min 3 partenaires mobilisés
	Mise en place du Savoir rouler à Vélo (SRAV)	Nombre d'écoles participantes , nombres d'enfants	Toutes les écoles Tous les enfants de CM2

ANNEXES

PROJET PEDAGOGIQUE DES ACCUEILS PERI ET EXTRASCOLAIRES

Accueils pré et post scolaires

L'accueil pré scolaire : un temps pour se réveiller et se préparer à apprendre

Accueillir progressivement chaque enfant dans son rythme et chaque famille dans ses besoins

Moyens opérationnels

Accueil organisé autour de deux animateurs minimum, formés et sensibilisés à l'accueil du public
Mise en place d'une atmosphère d'accueil (espaces identifiés, musique douce...)
Installation des jeux et matériel à disposition

Activités

Accueil des familles et enfants, au fur et à mesure de leur arrivée
Pointage des enfants
Mise en place d'activités volontairement douces et propices au calme, afin que chaque enfant débute sa journée à son rythme et dans le calme
Création d'une atmosphère propice à un éveil en douceur à la journée

Préparer et sécuriser l'enfant à sa journée scolaire/de loisirs

Moyens opérationnels

Faire le lien entre les parents et l'école, les parents et l'équipe d'animation
Rassurer les enfants inquiets, notamment en début d'année
Organiser les temps passerelles avec les parents et les enseignants/les animateurs.

Activités

Mise en place d'un temps de liaison avec les parents puis avec les enseignants ou les animateurs référents pour transmettre les informations essentielles
Mise en place d'un cahier de liaison parents-centre & centre- enseignants/animateurs.
Préparation du temps de rentrée scolaire : les enfants sont habillés et mis en situation pour l'entrée en classe

Apprendre la vie en collectivité dans le respect de soi et des autres

Moyens opérationnels

Accueil individualisé des enfants dans un cadre collectif
Mise en place et respect des règles de vie en collectivité
Organisation d'activités collectives, respect des règles
Entraide entre les enfants et notamment à l'égard des plus petits

Activités

Élaboration collective des règles de vie
Organisation des temps réguliers d'animation en groupe et de vie quotidienne ensemble
Mise en place de jeux en petits groupes
Animation de chants en groupe

Permettre à chaque enfant un épanouissement personnel harmonieux

Moyens opérationnels

Alternance de temps individuels et collectifs dans l'accueil du matin
Alternance d'activités libres et d'activités dirigées
Construction du programme du matin avec les enfants
Libre choix de l'enfant dans son organisation matinale.

Activités

Mise en place de malles pédagogiques, positionnées sur les différents pôles.

L'accueil post scolaire : les zones animées

Nous mettrons en place des zones animées, comprenant des :

- ✓ espaces « activités libres » pour tous les enfants, pour toutes les tranches d’âge
- ✓ des activités proposées par les animateurs et animatrices.

Principe pédagogique

Le principe est le suivant : une zone = espace + aménagement/mobilier + un ensemble d’activités autonomes ou guidées par un adulte (avec repères visuels pour différencier les activités autonomes et en groupe). Chaque zone d’activités à un kit matériel de base, un affichage adapté à l’âge des enfants. Ces espaces seront tous matérialisés en fonction du nombre d’enfants et donc du nombre d’animateurs présents pour les encadrer (groupes supplémentaires). Sur les écoles où les effectifs seront faibles et étant donné qu’un animateur devra pouvoir se détacher rapidement à chaque arrivée d’enfant, trois zones différentes seront matérialisées chaque soir et pourront varier au cours de la semaine.

Cette organisation permet :

- ✓ le respect des rythmes différents des enfants en offrant une diversité des activités,
- ✓ aux enfants de s’isoler du grand collectif et de trouver leur place dans des petits groupes d’interactions rapprochées,
- ✓ l’apprentissage de l’autonomie,
- ✓ les apprentissages par imitation,
- ✓ l’ajustement du lien à l’autre, aux autres,
- ✓ les échanges et les étayages par pairs,
- ✓ l’apprentissage de la coopération,
- ✓ l’apprentissage de la vie sociale via les ajustements de comportements.



Présentation des zones

LA BULLE

Cet espace permet à l'enfant qui a besoin de se réveiller doucement, de se retrouver dans un endroit calme et agréable. Un espace détente propice aux activités autour du livre avec :

- Des livres renouvelés à chaque cycle par une rotation par école (contes, livres pop-up, imagiers adaptés à la tranche d'âge, mangas, BD ou livre d'aventures pour les plus grands...)
- Un kit « jouer avec le livre »
- Un ensemble de coussins et tapis
- L'espace de ce tapis peut être accompagné par une musique douce ou par des contes diffusés.
- Il est important de permettre à chaque enfant d'appréhender la lecture à son rythme. Il est de ce fait possible qu'une histoire puisse être racontée au reste du groupe ou que chacun puisse lire ou regarder un livre.
- Des coloriages permettant l'apprentissage de la lecture et du calcul seront également disponibles sur cet espace pour les plus grands. Ils seront chiffrés ou composés d'additions, soustractions simples selon la classe de l'enfant pour lui permettre de réviser tout en s'amusant.

LA BULLE

Ecouter
Lire
Découvrir

LA BOITE A JEUX

Un espace pour jouer seul ou à plusieurs avec des jeux de société.

Nous estimons important que les enfants découvrent tout au long de l'année divers jeux de société, enrichissent leurs connaissances, prennent goût à ces jeux. De ce fait au début de chaque cycle, 3 des 5 jeux seront échangés entre les différentes écoles du lot afin de diversifier les mécanismes de jeu, les règles, le matériel, l'univers thématique proposé. Afin de limiter l'agitation, de rester dans un moment convivial et de transition, nous privilierons le déploiement de jeux collectifs pour 4 joueurs maximum. Tous ont été testés en collectivité.

- Des jeux de société (choisi en fonction de l'âge, des capacités des enfants, de la diversité).
- Des jeux pouvant être utilisés seuls, à deux, à plusieurs et/ou avec un adulte.
- Des jeux sélectionnés en concertation avec les enfants (jeu de carte, domino, jeu de mémoire ...) qui restent présents en permanence sur ce pôle d'activité.
- Pour les plus grands : jeux d'énigmes, cahiers de vacances, mikado et autres jeux de stratégie.

LA BOITE A JEUX

Jouer
Réfléchir
Rire

L'ATELIER

Un espace créatif encadré par un animateur pour créer, peindre, fabriquer et bricoler

Nous prenons en considération le rythme de chaque enfant dans son apprentissage et les ateliers proposés seront fonction de l'âge de l'enfant. Nous veillerons à utiliser du matériel de récupération quand cela sera possible.

- Des activités manuelles (dessin, peinture, collage, adapté à la tranche d'âge),
- Des activités créatives (écriture de poèmes, chansons...)
- Du bricolage fabrication de mangeoire pour oiseaux, maison des insectes...)
- Des expérimentations scientifiques ou technologiques (magie, fontaine à eau, volcan...)

Certaines de ces activités nécessiteront plusieurs séances pour être terminées. Une boîte nominative permettra à l'enfant de ranger son travail pour plus tard.

L'ATELIER

Créer
Fabriquer
Bricoler

LE LAB'

Un espace propice aux jeux de construction, de manipulation...

Nous déployons des jeux de construction, distincts selon les tranches d'âge.

L'activité proposée mobilise la concentration de l'enfant, manipulant les objets, élaborant leurs histoires, animant les personnages, véhicules, construction... L'enfant prend le temps de se réveiller progressivement. Il peut jouer individuellement ou collectivement. Jouer avec ou à côté.

- Jeux de construction (Lego, Kapla, briques, support magnétique...)
- Jeux de manipulation (cubes, jeux en bois/tissus...)

LE LAB

Construire
Tester
Apprendre

LA MAISON

Un espace dédié aux jeux d'imitation.

Les enfants prennent le temps de jouer au marchand / à la marchande, à préparer un bon repas, à se déguiser en petit loup ou à préparer le goûter pour tout le centre. On joue seul ; à côté des autres, et finalement avec les autres.

L'espace s'adresse prioritairement aux enfants de 3-6 ans mais il n'est pas rare d'y croiser les enfants plus âgés, appréciant participant aux histoires des plus jeunes.

- Cuisine et dinette, marchande
- Espace déguisements
- Poupée et figurines , voitures, circuits...

LA MAISON

Imiter
Partager
Se responsabiliser

LE TERRAIN

Un espace et du matériel dédié aux activités sportives et aux jeux extérieurs

L'espace extérieur pourra être utilisé le matin pour aider les enfants soit à se mettre en mouvement, à pratiquer un « réveil » corporel pour bien démarrer leur journée, ou pour se dépenser avec les temps d'apprentissage et/ou de vie en collectivité.

- Plots, cerceaux, cages de but, panier de basket...
- Dossards
- Ballons
- Jeux de raquettes
- Vélos, trottinettes
- Fiches de jeux

LE TERRAIN

S'énergiser
Se dépenser
Pratiquer

La pause méridienne

Le temps méridien est « un véritable temps éducatif qui vise à répondre aux besoins de détente des enfants et à leur permettre d'aborder dans les meilleures conditions la seconde partie de la journée (...). »

Après le repas, les enfants disposent d'un temps libre où ils peuvent jouer seuls ou en groupes. Des activités peuvent être organisées à la demande des enfants ou à l'initiative des animateurs si le temps le permet ou si des locaux adaptés sont à disposition. »

Notre offre pédagogique ambition d'offrir un espace de liberté, pour que les enfants puissent jouer à leur rythme, seul ou à plusieurs. C'est une proposition pragmatique qui tient compte de l'impératif de temps des enfants et du taux d'encadrement.

Des cours repensées pour des jeux libres

Nous avons constaté qu'au fur et à mesure des années, les espaces de liberté de jeu libre à l'extérieur se sont, pour certains enfants, extrêmement réduits entre l'omniprésence des écrans ou les temps scolaires allongés avec les besoins de garde grandissants des familles ; pour d'autres, ils se sont multipliés sans la surveillance des familles et sans cadre sécurisant ni possibilité de nourrir l'imaginaire des enfants.



Aujourd'hui, la cour de récréation est l'un des derniers lieux de jeu libre à l'extérieur sécurisant. Cependant, nous faisons plusieurs constats quant aux cours de récréation sur le temps méridien :

- ✓ Le volume sonore y est important. Il y a beaucoup de cris, de conflits et quelques fois des comportements violents.
- ✓ Le ballon de football cristallise les tensions et occupe une grande place dans la cour et les filles se retrouvent régulièrement reléguées sur les côtés de la cour.
- ✓ Au vu du grand volume d'enfants accueillis sur les différents temps méridiens et du manque d'espace, peu d'enfants jouent avec le matériel que nous mettons à leur disposition comme les ballons, cordes et cerceaux.

Nous souhaitons développer un projet autour du jeu en liberté sur tous les temps méridiens.

Ce projet aura 4 objectifs :

- ✓ Développer le jeu du libre et collectif
- ✓ Favoriser le fait que les enfants puissent davantage jouer, s'organiser et construire ensemble.
- ✓ Améliorer la qualité sonore des cours de récréation et faire de la cour un enjeu de l'égalité fille- garçon.
- ✓ Permettre aux enfants de s'approprier de nouveaux espaces dans la cour.

La cour de récréation sera organisée avec plusieurs espaces pour permettre à chacun de **vivre ce temps de coupure comme il le souhaite.**

- ✓ Les ballons auront toute leur place dans la cour dans des espaces qui leur seront réservés et par roulement dans la semaine.
- ✓ Des aires « soft » pourront accueillir les enfants qui souhaitent être plus au calme. Des caisses avec des livres et des assises permettront aux enfants d'être bien installés (lorsque le temps ne le permettra pas, les enfants seront accueillis dans les salles APPS)
- ✓ Une activité simple à mettre en place gérée par un animateur. Nombre d'enfants ont besoin d'être avec un adulte.
- ✓ La possibilité de profiter des zones animées et des différents matériels mis à disposition le matin et le soir.
- ✓ Enfin, une malle inattendue offrira à ceux qui le souhaitent la possibilité de jouer.

Des malles pédagogiques

Des malles thématiques...

Pour répondre aux exigences du protocole sanitaire de l'été 2020, nous avons mis en place des malles pédagogiques dans nos accueils de loisirs. Ce format permet de répartir les enfants dans les différents espaces de l'accueil et de varier les activités autonomes.

L'enfant peut y jouer seul ou avec ses camarades. Les activités sont simples et accessibles.

Les animateurs surveillent le bon déroulement des activités autonomes, interviennent en cas de conflits, aident les enfants à jouer ensemble. Loin de tout apprentissage de savoir-faire, il s'agit majoritairement de proposer un temps de détente, un temps pour soi, un temps mettant à contribution le savoir-être.

Chaque malle contient du matériel pédagogique adapté à la tranche d'âge. Cette organisation permet une adaptabilité sur chaque site, et des activités au format souples qui s'adaptent parfaitement au temps méridien.

Exemple de malles pédagogiques :

⇒ Malle lecture

- ✓ Favoriser l'accès à la culture et s'informer
- ✓ Livres sélectionnés en lien avec la bibliothèque en fonction des périodes de l'année (saisons, temps forts comme les droits de l'enfant 30/11), abonnements à des magazines (ex. l'école des loisirs, Mon Petit Quotidien).



⇒ Malle sport

- ✓ Développer des compétences physiques (lancer, précision, endurance).
- ✓ Cordes à sauter, élastiques, cerceaux, plots, quilles, ballons, vortex..



⇒ Malle construction

- ✓ Favoriser la coopération, développer l'esprit de challenge et de dépassement de soi
- ✓ Jeux de construction multiples et différenciés : kapla, tangram, cubes de construction, clipos.



Et une malle dès plus inattendue

Une fois que les cours auront été repensées, nous souhaitons mettre à disposition des enfants, dans les cours de récréation du temps méridien, des malles composées de jeux et d'objets de récupération. Ces malles se composeront d'objets inattendus. En effet, a contrario des jouets manufacturés habituellement utilisés sur les accueils, les objets proposés aux enfants seront une sélection d'objets de récupération dont l'utilisation sera détournée au gré de l'imagination et de la créativité des enfants.



Les enfants pourront, en utilisant les objets sélectionnés, faire des expériences, inventer, détourner le sens premier de l'objet et créer des situations de jeux ludiques inédites, en grands et petits groupes ou individuellement. Le but est que les enfants puissent manipuler les objets mis à leur disposition ; ils pourront marcher, s'asseoir, tirer dessus. Les objets serviront à jouer pour de faux avec du vrai.

Nous disposerons dans les malles des objets du quotidien de la maison ou des objets plus originaux, débarrassés de tout ce qui pourrait blesser ou être dangereux. Les objets doivent être divers et aptes à s'adapter à tous les enfants, sans être genrés.

Pourquoi cette malle inattendue ?

Il s'agit de prolonger l'expérience des malles thématiques, de renforcer le travail de réappropriation de la cour par tous les enfants, d'aller toujours plus loin dans la liberté de jouer.

A travers cette malle, les équipes d'animation mettront en place les conditions pour :

- ✓ Donner l'opportunité et le temps de rejouer, entre autres aux jeux de faire semblant, essentiels à leur développement de l'enfant.
- ✓ Exprimer et déployer la créativité. Ils ont l'occasion de créer, rêver, imaginer... seul ou en groupe et cela à l'infini.
- ✓ Ne plus manifester d'ennui durant les récrés (tous les enfants ne sont pas intéressés par le foot !), ce qui diminue les comportements inadaptés.
- ✓ Inclure tous les enfants dans le jeu, plus un seul ne reste à l'écart. Ce dispositif est un moyen de lutter contre les phénomènes de bouc émissaire, d'exclusion et donc potentiellement réduit le harcèlement.
- ✓ Collaborer, se rendre compte naturellement que la solidarité et l'entraide sont nécessaires afin de parvenir aux résultats souhaités.
- ✓ Se mêler, se mettre à jouer hors de leur cercle habituel. Les séparations garçons/filles, grands/petits sont beaucoup moins marquées, les comportements genrés s'amenuisent.
- ✓ S'autoréguler et gère eux-mêmes leurs différends, ils font moins appel aux adultes pour régler leurs conflits.

Accueils de loisirs

L'esprit général de nos animations

Pour chaque type d'accueil, nous proposons de grandes thématiques ; elles rythment les « saisons » de l'année scolaire. Elles permettent aux enfants de bénéficier de sujets variés, de se positionner selon leur sensibilité mais aussi de découvrir. Elles facilitent la lisibilité de l'offre pour les enfants, mais aussi pour les parents. Elles viennent mettre en application les orientations éducatives.

Les programmes sont élaborés sous l'impulsion de la direction pédagogique et avec les équipes des accueils de loisirs.

Ils sont bâtis autour de **trois axes** :

- **Des ateliers variés** à dimension artistique, sportive, citoyenne, culturelle, environnementale... conduits par nos équipes et chaque fois que cela est possible avec des partenaires locaux.
- **Des animations localisées** conçues par les équipes locales à partir des envies des enfants, des compétences de l'équipe, d'un évènement, d'un projet d'école....
- **Une colonne vertébrale d'actions thématiques** à décliner qui s'appuie sur les contenus élaborés par des acteurs expérimentés ou/ reconnus comme l'UNICEF France, le Réseau Canopé, l'Ecole de la Philanthropie, le CLEMI ou Playdagogie.

Nous privilégions autant que possible l'accueil des enfants par groupe d'âge ou de classe afin d'adapter au mieux l'activité.

Les enfants évaluent les activités à la fin de chaque séance et à la fin de la période d'activité. Les animateurs évaluent la mise en œuvre du programme, son impact sur les enfants (pratiques, attitudes...), les freins et les réussites.

La direction de l'accueil contrôle la qualité des animations et procède aux ajustements. L'enfant est toujours au centre du jeu. Ses demandes et ses choix sont écoutés.

Les animateurs mobilisent leurs compétences et expériences dans la mise en œuvre d'animations qualitatives. Ils soumettent à leur direction pour avis et validation. Nous serons particulièrement vigilants sur les contenus et méthodes.



Plan Mercredi : Les mercredis

Des activités variées, au service des intentions pédagogiques de L'Haÿ-les-Roses

Le programme arrêté des activités et notamment des sorties sera adressé au minimum un mois avant la période concernée ; le directeur du centre informera systématiquement la mairie des déplacements et lieux sur lesquels se déroulent les activités.

Le fonctionnement des accueils de loisirs repose sur trois éléments essentiels :

- ✓ le projet éducatif de la Ville: il fixe les orientations éducatives et les attentes pour la tranche d'âge concernée.
- ✓ le projet éducatif de l'ifac : il fixe les orientations éducatives de notre organisme et le cadre global des interventions de notre personnel ;
- ✓ le projet pédagogique : rédigé par le directeur du Centre de loisirs et par son équipe d'animateurs, il organise la vie du centre en fixant des objectifs pédagogiques, en veillant au respect du rythme de chaque enfant, en assurant la sécurité physique et morale de chacun.

Les objectifs et l'approche pédagogique

Les intentions éducatives :

- ✓ Développer l'autonomie et la responsabilisation de l'enfant,
- ✓ Sensibiliser l'enfant à la découverte de l'environnement proche et à l'expression orale, gestuelle et artistique,
- ✓ Amener l'enfant et le jeune à s'ouvrir sur l'extérieur,
- ✓ Favoriser l'évolution et le bien-être de l'enfant le mercredi et de temps libre.

Les objectifs pédagogiques :

- ✓ Mener une action éducative qui amènera l'enfant à évoluer de façon autonome,
- ✓ Sensibiliser l'enfant à la découverte d'un environnement proche et du patrimoine local en lui proposant des animations thématiques
- ✓ Amener l'enfant et le jeune à s'ouvrir sur l'extérieur, en lui proposant, des sorties, des activités extérieures, des journées exceptionnelles
- ✓ Proposer à l'enfant un large catalogue d'activités adaptées à ses besoins moraux, affectifs et physiques et répondant à ces demandes tout en lui procurant des moments de détente et de loisirs.

La nature des activités

L'activité est un moyen pour les enfants de s'approprier leur espace et de devenir plus autonome. Les animateurs développeront, en priorité, leurs démarches pédagogiques par le « laisser-faire » et le « faire avec ». Ils instaureront un climat de convivialité et de loisirs.

Les animateurs référents prendront en compte les particularités chaque tranche d'âge et les spécificités des enfants pour la mise en place de leurs activités. Celles-ci seront organisées autour d'intentions pédagogiques précises et de thématiques variées (la culture, le sport, la citoyenneté, l'entraide, le patrimoine, l'environnement...).

Le centre s'adaptera à son public et offrira ainsi une déclinaison pédagogique appropriée. Par exemple, la thématique de l'environnement peut offrir un éventail d'activités extrêmement large (de l'identification des alentours, à la découverte de la nature ou de la ville en passant par des implications dans des actions de protection de l'environnement ou de prévention...).

Les activités devront être variées, adaptées, notamment en durée pour les plus petits, permettant ainsi le respect du rythme de l'enfant et de leurs envies ou de leurs besoins.

Elles seront entrecoupées par des moments de détente et/ou de calme à des moments précis de la journée.

La vie du centre doit avoir son propre rythme. Le centre ne cherchera pas à faire de l'intensif ; il proposera une alternance entre activités, réflexions, détentes, rêveries, temps collectifs et individuels...

L'animateur référent se donnera les moyens de permettre à l'enfant qui n'est pas intéressé par les activités proposées de faire autre chose. Il sera en écoute permanente et en éveil afin que les programmes proposés correspondent aux besoins des enfants et à leurs envies. Mais il doit aussi, par moment, savoir les étonner, les surprendre voire les bousculer dans leurs habitudes et dans leurs connaissances. C'est dans le dosage subtil de l'alternance de temps éducatifs, que l'animateur aide l'enfant à découvrir, à essayer, à s'exprimer... En fait, à se construire.

Des activités

Le programme sera alterné par des activités physiques ou plus calmes, des activités collectives ou individuelles. Ces activités seront organisées autour de dominantes :

- ✓ **Des activités physiques et de pleine nature** : Centrées sur l'exercice physique, ces activités permettent autant que possible dehors et en plein air, de pratiquer des activités physiques et sportives telles que des jeux de coopération, d'opposition, d'orientation, d'équilibre, d'adresse, de stratégie... Fonctionnement sous forme d'ateliers de découverte des sports (réalisés si possible en lien avec les clubs), afin que les enfants découvrent et testent.
- ✓ **Des activités d'expression culturelle et artistique** : Axées sur l'expression et la créativité des enfants, ces activités (arts plastiques, musique, danse, théâtre, cinéma, photo, BD...) servent à éveiller la curiosité, à s'initier aux arts, à les pratiquer et à les comparer. Fonctionnement sous forme d'école des arts, afin que les enfants découvrent et testent avant de poursuivre à titre plus personnel.
- ✓ **Des activités de vie citoyenne** : Placées sous le signe du débat, de l'échange et d'une forme ludique d'éducation « civique », ces activités (lecture, commentaires de l'actualité, 'débat philo', prévention et santé, sécurité routière, savoir-vivre ensemble, découverte de l'histoire locale et du patrimoine, découverte des cultures...) sont des moments d'échanges, de réflexion, de partage sur la vie quotidienne, l'environnement immédiat, les petits bobos, les grandes causes... Autant d'occasions de faire des débats, de s'interroger, de se documenter, de confronter des avis et des opinions, et donc de se forger son opinion et de devenir citoyen.
- ✓ **Des activités de la vie pratique** : Tournées vers la débrouillardise et l'apprentissage de gestes simples et de tous les jours, ces activités organisées sous forme d'ateliers s'attachent à déchiffrer les gestes du quotidien en matière de cuisine, de bricolage, de jardinage, de couture... Une manière amusante d'aborder les sciences et les techniques mais surtout la transmission intergénérationnelle.

Des jeux

Les activités seront proposées sous forme de jeux. Remettre le jeu au cœur de la dynamique éducative en centre de loisirs, c'est accompagner les apprentissages et les découvertes des enfants sur des méthodes pédagogiques actives et ludiques.

- ✓ **Grands jeux** avec divers ateliers reliés par un point central où les équipes jouent au dé sur un plateau leur progression dans le parcours à effectuer. Chaque case du plateau de jeu renvoie à un atelier, un bonus ou un malus.
- ✓ **Jeux de piste** : Grand jeu classique chez les plus petits, les enfants suivent la piste de quelqu'un ou quelque chose. Les différentes épreuves peuvent apporter des indices sur la quête.
- ✓ **Rallye** : les enfants doivent effectuer un certain nombre d'épreuves, selon un ordre bien précis déterminé à l'avance par les animateurs. La succession des épreuves peut figurer sur une feuille de route, ou être indiquée par un animateur que les joueurs doivent aller voir après chaque épreuve.
- ✓ **Jeux de rôle** : Les enfants doivent mener une enquête ou résoudre une énigme. Les animateurs incarnent des personnages apportant des indices. Le scénario et la mise-en-scène font de ce type de grand jeu un moment fort du Centre de Loisirs.
- ✓ **Jeux d'expression** : Ce type de grand jeu, aux règles variables, a pour support général des moyens d'expression divers (marionnettes, théâtre d'ombre etc.).
- ✓ **Jeu de poursuite** : la règle de base du jeu de poursuite est dans le fait d'attraper son copain. Des variantes et un système de points particulier peuvent compliquer la partie.
- ✓ **Jeux de stratégie** : Construire une ville, déjouer les plans d'une équipe adverse... ce type de grand jeu d'intérieur se pratique souvent avec les plus grands. La notion de stratégie peut se retrouver dans le fait d'avoir à gérer une somme d'argent fictive, à conclure des marchés avec d'autres équipes etc.
- ✓ **Jeux de réflexion** : Il peut avoir différentes formes, et ne constitue pas toujours un grand jeu calme. Les enfants peuvent avoir à répondre à des questions, jouer avec les lettres et les mots, etc.

Les grandes animations

Les activités exceptionnelles représentent un temps fort dans le cadre des centres de vacances et de loisirs : elles sont singulières, elles regroupent tous les enfants et tous les animateurs du centre, elles sont longues (souvent une journée), et enfin elles nécessitent une très grosse préparation.

Ces activités constituant une rupture avec le quotidien à forte intensité, propice au brassage des enfants (en dehors des protocoles sanitaires liés au COVID).



Participation : tous les enfants participent ainsi que tous les animateurs.

- ✓ *Thème* : le thème est soutenu par une histoire construite et logique comprenant la sensibilisation (présentation des personnages, de l'époque, du cadre et de la situation à considérer), le déroulement de la journée et enfin la conclusion. Il est important de noter que les moments de vie quotidienne comme les repas sont également intégrés au thème (sous forme de banquet par exemple).
- ✗ *Décorum* : le ton « exceptionnel » de la journée est donné par l'histoire, la transformation totale du cadre, la costumassions importante des participants
- ✓ *Unité de lieu* : contrairement aux grands jeux, l'activité exceptionnelle se fait autour d'un point fixe (un podium) dans un cadre limité, par exemple : la cour, un stade, un champ...



Quelques exemples : le rallye son et lumière, l'enquête policière, le casino, le jeu de piste, le Sagamore... mais c'est aussi le [carnaval et les évènements de L'Haÿ-les-Roses](#).

Chaque enfant aura la possibilité de se mettre en valeur en tant qu'individu et aussi en tant que membre d'un groupe. Ces termes inhabituels de l'activité exceptionnelle offrent aussi la possibilité d'une ouverture du centre vers l'extérieur (parents, autre centre...) ou d'organisation en soirée, dans le cadre de veillées.

Les programmes éducatifs

La journée complète du mercredi permet de proposer des activités suivies, d'une semaine à l'autre. Les animateurs mobiliseront leurs compétences et expériences dans la mise en œuvre d'animations qualitatives. Ils devront les soumettre à leur direction pour avis et validation. Nous serons particulièrement vigilants sur les contenus et méthodes sur ces temps.

Les programmes éducatifs sont élaborés par la direction pédagogique, et possible les équipes des accueils de loisirs. Ils s'appuient sur les contenus élaborés par des acteurs expérimentés ou/ reconnus comme l'UNICEF France, Réseau Canopé, CLEMI ou Playdaggologie. Nous présentons plusieurs exemples de programmes éducatifs.

Thème de la séquence	Quelques exemples d'activités/programmes éducatifs
CITOYENNETE Éveil citoyen et vivre ensemble Protection de l'environnement et biodiversité #Vivre ensemble #Développement durable	<p>La création d'une bande dessinée sur l'inclusion des enfants en situation de handicap, en étroite collaboration avec la bibliothèque et l'animateur spécialisé des ateliers sous les toits.</p> <p>Les droits de l'enfant avec des programmes spéciaux pour les 5/8 ans et les 9/11 ans pour discuter des droits, de l'école, de la santé, de l'alimentation avec l'UNICEF France.</p> <p>Le Quoi de neuf dans le monde ? pour apprendre à parler des sujets d'actualité, à s'ouvrir au monde, à s'informer.</p> <p>Les valeurs de la République et la laïcité pour prendre conscience de ce qui nous rassemble, du sens de la démocratie, de l'importance de la liberté d'expression.</p> <p>La promotion de l'égalité fille garçon, par une réflexion sur les métiers masculins/féminins, l'appréciation des messages publicitaires, la réalisation d'une affiche.</p> <p>Sensibilisation au gaspillage alimentaire et faire des liens avec le temps de restauration et la maison ou plus largement au programme d'éducation à l'écologie de la Fondation pour la Nature et l'Homme.</p>
CULTURE Sensibilisation artistique et culturelle Expression orale et écrite Initiation au multimédia et à la communication #Expression orale # Accès et usage du numérique	<p>Passer de l'éveil corporel à la chorégraphie. Apprendre à déplacer son corps dans l'espace, à bouger en rythme avec la musique et avec les autres. Danse devant un public.</p> <p>Réaliser une création artistique avec un spectacle de marionnettes : confection des marionnettes, écriture du scénario, construction du châtelet.</p> <p>Travailler l'expression orale et l'éloquence par un concours lecture à voix haute, les débats et plaidoiries, les matchs d'improvisation.</p> <p>Les arts plastiques en réalisant une œuvre inspirée des courants picturaux, donnant lieu à une exposition en fin de période : impressionnisme, fauvisme, cubisme, pop art, art minimal...</p> <p>Créer le journal extrascolaire en écrivant un article, en réalisant une interview d'autres enfants, en présentant le patrimoine culturel.</p> <p>Sensibilisation aux dangers des écrans via les actions du CLEMI, et s'initier à la pratique raisonnée et curieuse des nouvelles technologies comme la logique du codage, ou la mise en place d'un atelier vidéo (utilisation du fond vert et montage).</p>
SPORT Éveil corporel et initiation sportive #Vivre ensemble	<p>Cocktail multisports pour s'essayer à plusieurs sports, travailler ses envies, apprendre à jouer avec les autres.</p> <p>S'initier aux jeux coopératifs avec l'OCCE pour sortir de la seule logique de compétition, pour éprouver le plaisir de réussir ensemble, renforcer le fair-play.</p> <p>Préparer les Jeux Olympiques avec le programme Génération 2024 et les 30 minutes de sport par jour à l'école, s'initier aux valeurs de l'olympisme.</p> <p>Découvrir la stratégie dans le sport avec des initiations sur plusieurs séances au baseball, ou le flag football.</p> <p>Réfléchir avec son corps aux stéréotypes, à l'inclusion, aux questions de mixité avec le programme périscolaire de Playdagogie (Sport sans frontières), jouer aux sports mixtes.</p> <p>Rire, s'amuser, se dépenser avec un atelier zumba de plus en plus difficile, pour apprendre à se dépasser (uniquement sur la première rotation d'activités).</p>
SANTE Sensibilisation aux questions de santé #Alimentation	<p>La santé au quotidien pour apprendre les éléments clés de sa santé : le sommeil, le soleil, la qualité de l'air, l'alimentation, l'exercice physique</p> <p>Apprendre à gérer ses émotions en les nommant, en les dessinant, en les exprimant. L'atelier fera ainsi référence au « message clair » dispensé dans les classes.</p> <p>Jeu des aliments pour composer un repas équilibrer, pour comprendre l'alimentation de proximité et les fruits de saison.</p> <p>Initiation aux gestes qui sauvent pour s'inscrire dans une démarche citoyenne, de protection de ses pairs et de ses proches.</p>

Les vacances

Les univers littéraires

Nous privilégiions une « démarche d'exploration » sur les temps de vacances.

La démarche consiste, à conceptualiser une période d'animation comme pourrait l'être un évènement. Au-delà du besoin de fournir des informations essentielles à l'usager, le but de la manœuvre est de l'embarquer dans l'univers projeté, de donner le ton en sortant de la routine du programme et de la logistique d'inscription.

Développer et s'imprégner de ces différents univers par une mise en œuvre efficace, immédiate et à la hauteur des attentes de tous !



Nous adossions les univers à des œuvres littéraires ! Nous réalisons des livrets techniques et culturels pour les animateurs.

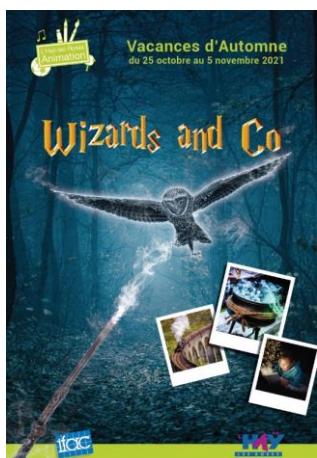
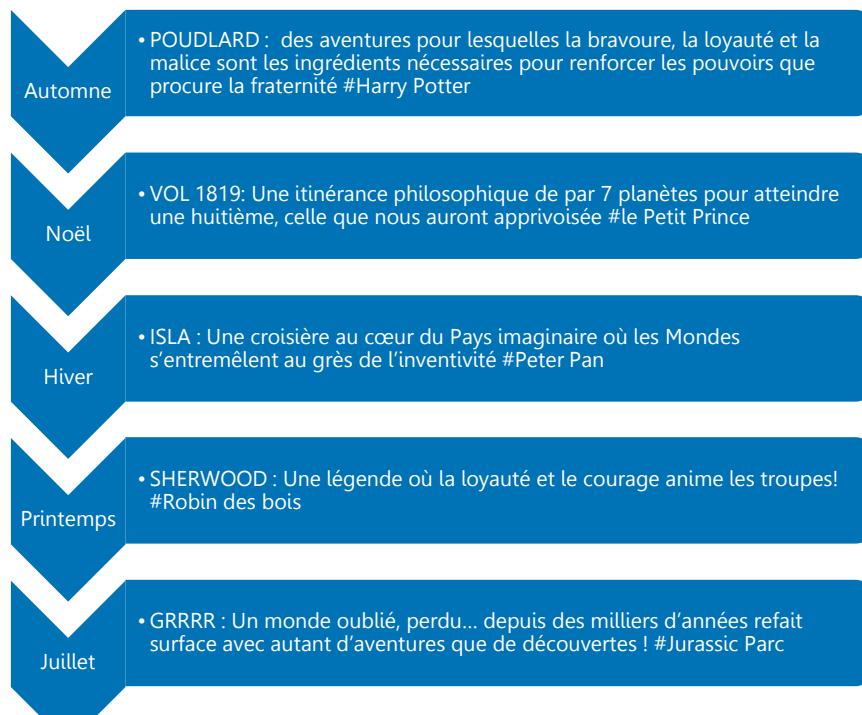
Les clés de mise en œuvre des projets

- ✓ Un cercle d'échanges créatifs
- ✓ Une compréhension et une imprégnation de l'univers choisi
- ✓ Une communication à rebours
- ✓ Une vision quotidienne d'ensemble, de corps !
- ✓ Une mise en œuvre immédiate
- ✓ Une technique, une tenue et un engagement à la hauteur des attentes

Nos exigences managériales

- ✓ Une imprégnation et une implication totale
- ✓ Une qualité d'animation à la hauteur des intentions
- ✓ Une qualité relationnelle exempte de toute fausse note qui entacherait cette prise de conscience collective
- ✓ Une mise en œuvre immédiate et exigeante
- ✓ Un respect sans détour des présents engagements

Exemple de programmation annuelle



Des voyages pour tous les âges

Nous présenterons une galerie d'une vingtaine de kits déployés. Ils seront adaptés pour la Tour-de-Salvagny.

Pour exemple ; l'équipe des 3 à 6 ans pourra :

- ✓ S'appuyer sur nos kits maternels sur le Petit Prince, le Roi lion, les contes de Perrault, ou Peter Pan...
- ✓ Créer son propre univers à partir des œuvres préférées des enfants : Max et les Maxi monstres, Big Green Monster, les aventures de Petit Loup, Pop Mange de toute les couleurs, Matilda...

Prenons l'exemple du Petit Prince : les enfants des accueils de loisirs recevront leur carte d'embarquement plusieurs jours à l'avance. Ils construiront ensemble un grand avion, joueront en équipe au grand jeu des planètes dans le jardin ou partiront à la recherche du mouton dans une ferme pour un grand jeu... qu'ils dessineront à leur retour bien entendu. Le soir, les parents aideront l'enfant à revivre sa journée, en lisant simplement l'histoire.



Le partenariat avec la bibliothèque

Comment parler d'univers littéraire sans s'associer avec la bibliothèque

George Sand ? A chaque période de vacances, les bibliothécaires proposent des temps de lecture et des ateliers à destination des accueils de loisirs. Ces temps de médiation en lien direct avec les thématiques sont organisés au sein de la bibliothèque et les enfants peuvent ainsi découvrir ce lieu et profiter du savoir-faire des professionnels du livre pour approfondir leur compréhension de l'œuvre liée à la thématique.



Les univers littéraires sont de toute évidence propices au partenariat avec la future médiathèque : sélection d'une œuvre ; petits ateliers d'écriture (« imaginez la suite »), exercice de lecture à voix haute, affiche géante réinterprétant l'œuvre, mise en place d'un projet se déployant dans des classes et dans l'accueil de loisirs, formation des animatrices et animateurs... les pistes sont nombreuses.

Les sorties



BOWLING

Pour un moment de fun et de partage



FERME PÉDAGOGIQUE

Pour s'occuper des animaux



BASE DE LOISIR D'HÉROUVAL

Pour profiter d'un moment baignade



MAISON SIMONE VEIL

Pour assister au spectacle de guignols

L'Haÿ-les-Roses En sortie

*** liste non exhaustive ***



PATINOIRE

Pour s'entre-aider et trouver son équilibre



GRAND AQUARIUM DE PARIS

A la découverte des fonds marins



HEROUVAL

Avec au programme missispi-boats et course sur piste



MUSÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

Pour susciter de nouvelles passions



JARDIN DES PLANTES

Pour y découvrir les animaux



CHÂTEAU DE VERSAILLES

Pour plonger dans l'Histoire



LA FERME DU SAUT DU LOUP

Découverte de l'environnement des abeilles

REFERENTS PEDT/ Plan Mercredi

Elu Référent : Mme Delaule, Maire-Adjointe Déléguée à l'Education, aux Affaires Scolaires et à la Réussite Educative

Elus membres du Comité de Pilotage : M Servanton, Délégué à la Jeunesse et Mme Chaffin, Maire-Adjointe Déléguée à la Petite Enfance et au CME/CMJ

Pilote du PEDT/ Plan Mercredi : Mme Inaoui, Directrice du Pôle Education – [rания.inaoui@lhay94.fr](mailto:rania.inaoui@lhay94.fr) - 06 40 52 64 39

Coordinateurs Opérationnels : Mme Hamdi, Coordinatrice Enfance Ville – karima.hamdi@lhay94.fr - 06 49 10 94 02, Mme Laurent, Inspectrice de l'Education Nationale et Mme Jean Philippe, Coordinatrice territoriale IFAC